

L'INDUSTRIE TEXTILE DE LA C.E.E

ANALYSE ET PERSPECTIVES (1975)

Rapport présenté à la
Commission des Communautés Européennes
par le professeur **J. DE BANDT**

JANVIER 1969

there is the view that the Six ought to offer the third countries a selection of projects—chosen by the Six—in advance.

Enlisting the services of Euratom centres and industry

Two points came up more than once in the group of experts. In the first place, the possibility of enlisting the services of the existing common research centres of Euratom for non-nuclear research and development projects. Several countries were strongly in favour of this suggestion. Others were very reserved, not the least because of the fear that a recommendation in this direction could too much influence discussions about the future of the Euratom organization, and also have undesirable repercussions on the follow-up of the proposed projects for general technological co-operation.

Secondly, some countries stressed, time and again, the vital role of industry and the necessity of very early enlistment of the services of industry for research and development. It is gratifying that the effect of this attitude is more than obvious in the report.

What now?

It is now up to the Council of Ministers to determine which other European countries will be invited to participate in consultations about technological co-operation, and what form this will take. Besides the applicants for admission, several other European countries have shown interest in these matters. It is to be hoped that the consultations can be open and will not be overhampered by too concrete proposals from the Six. It would seem that the chances of the Council taking a decision before the summer partially depend on the developments in France.

A Study on Textile Industries within the European Community

On the assignment of the EEC Commission Professor de Bandt who is attached to the Centre d'Etudes des Techniques Economiques Modernes in Paris, conducted a research into the present situation and medium term prospects of textile industries within the EEC

Textiles no homogeneous entity

In his study Professor de Bandt states that the textile industry may not be considered to be a homogeneous entity, but should be regarded as a series of successive stages of production which show the typical characteristics of the traditional sectors, such as cotton, wool, knitted fabrics and the finishing industries. Nevertheless in this same study he groups the entire textile industry together in one production column, thus including more or less the clothing industry. It is inevitable that this method of approach brings with it the danger of conclusions arrived at during the research

being too broad. An approach differentiated according to sectors—which very often have a completely different structure in the various Member States—will produce results and conclusions which are more in agreement with reality. Because of the short time available to Professor de Bandt and the large gaps in the accessible basis material and the supply of information, the second, more refined research method has proved to be very difficult of execution. This is one of the reasons why Professor de Bandt has not been able to include a number of important subjects in his study. Some of the problems that had to be left out were the notorious cyclic fluctuations in the textile industry and the structure of the clothing industry. This is a serious deficiency, as the clothing industry may be regarded as a continuation of the textile industries to a large extent. Truly, there is a close link between the clothing industry on the one hand and the distribution and consumption stage on the other hand. As it is, cyclic fluctuations find their origin for the greater part in these stages, whereas also structural changes in the field of fashion and in consumption patterns have effect on the higher levels of the textile column.

Although the consequences of the stormy development of new manufacturing methods and new products have been mentioned in the study, a profound analysis of the matter has been omitted for reasons mentioned above. It is remarkable that particularly under the influence of the ever increasing use of synthetic fibres to the detriment of the traditional fibres, the division of branches in the textile industries becomes less sharp. This development gives rise to the question of whether it would not be preferable in future to distinguish the various sectors of the textile industry according to the object of the article produced, instead of a division according to the nature of the materials worked up, which method is used in the present division. This is another point that needs further study.

Reform of structure textile industry needed

Anticipating the most important conclusions which are yet to be mentioned, Professor de Bandt states that the liberalization of trade with third countries should keep pace with the reform of the structure of textile industries in the EEC. This structural reform will result in ca. 200,000 to 300,000 employees of the textile industries being compulsorily retired before 1975, on the basis of the supposition mentioned above. However, if the liberalization of trade with third countries takes place at an increased pace, the competitive power of the EEC countries will be diminished to such a degree that a drastic curtailment of the EEC textile industries is unavoidable. In that case Professor de Bandt estimates the reduction of the total number of employees at ca. 600,000 by 1975, *i.e.* nearly 30% of the total number of personnel employed in the textile industries in 1963. In the following schedule (p. 136) the turnover and the number of employees pro sector in the EEC textile industry has been given for 1963.

Although naturally in the present stage the exact number of employees that will be compulsorily retired within the near future cannot be stated, it is clear that—if the EEC textile industries want to keep their position in an open world market in the long run—the question of employment is a problem of the first order, more so because

	<i>turnover mill. of dollars</i>	<i>number of enterprises</i>	<i>personnel</i>	<i>added value mill. of dollars</i>
synthetic fibres	1,214	50	97,578	636
wool industry	3,336	12,908	393,345	1,192
cotton industry	3,756	5,008	542,487	1,521
silk industry	1,251	4,947	151,804	458
jute industry	439	1,748	53,362	170
linen industry	561	2,950	70,514	206
knitted fabrics	2,377	30,567	392,020	1,058
finishing industries	806	1,822	136,433	419
other industries	1,698	22,150	227,661	752
	<u>15,438</u>	<u>82,150</u>	<u>2,065,204</u>	<u>6,412</u>

the various components of the textile industry within the EEC are concentrated in particular regions. The retrenchment percentages to be expected will vary a great deal for the various sectors. One of the findings in connection with this is that the growth percentage of the import is higher as the added value of the textile product is higher in the EEC. Consequently the competitive power has been afflicted most in those sectors which require most labour.

Defect and bottlenecks

Professor de Bandt points to a great number of structural defects and bottlenecks in EEC textile industries. His general method of approach, however, results in too much generalization. In various instances the characteristic structures of branches and enterprises pro separate sector, as well as pro sector according to Member State may be valued much more positively than the impressions gained from Professor de Bandt's study would have believe.

When Professor de Bandt remarks, for instance, that:

- the present over-capacity ought to be reduced;
- the machinery in many sectors is outdated and is not used to full capacity;
- there is too much frittering away in the production stages and the production processes, so that intermediate stores become too large;
- out-dated machines are used too long, so that the productivity of the new apparatus remains below the acceptable level;
- the advantages of horizontal and vertical integration are still too little recognized;
- the internal organization and the structure of financing in the enterprises are capable of improvement;
- marketing is directed too much to the home market and not enough attention is paid to an increase of the export,

all these facts and conclusions are more or less true of each of the Member States individually.

If, however, the structural reform of EEC textile industries ist of be realized in the not too distant future, a common policy as regards economic, fiscal and social matters can offer solutions only after a wider differentiation of approach and analysis of the various sectors of the textile industry.

As such, Professor de Bandt's study constitutes a general starting point from which a future real EEC textile policy, if any, may finally be put into operation.

L'INDUSTRIE TEXTILE DE LA C.E.E.

ANALYSE ET PERSPECTIVES (1975)

Rapport présenté à la
Commission des Communautés Européennes
par le professeur **J. DE BANDT**

0

JANVIER 1969

T A B L E D E S M A T I E R E S

1. <u>Procédure suivie</u>	Page	1
1.1 - Etudes des principales branches		1
1.2 - Comité de politique à moyen terme		2
1.3 - Entretien C.E.E. - Comitextil		3
1.4 - Expertise confiée au Professeur De Bandt		3
1.5 - Définition de la mission		3
1.6 - Entretien Commission - syndicats ouvriers		4
1.7 - Les étapes de l'étude (Note "Les axes de l'étude")		5
1.8 - Responsabilité et collaboration		12
Notes de travail :		
- relative à la réunion des intertextiles nationaux		14
- relative aux éléments d'analyse de l'industrie textile		22
 2. <u>Introduction</u>		29
2.1 - Objet de l'étude		30
2.11 - Le champ couvert		30
(les industries textiles des divers pays de la CEE)		
2.2 - Contraintes imposées par l'information statistique et par les délais		40
2.21 - Information partielle		41
2.22 - Pauvreté des moyens d'information et de gestion ...		42
2.23 - Les délais		43
2.3 - Les objectifs de l'étude		45
2.31 - Activité et emploi		45
2.32 - Tendances et perspectives		48

2.4 - Optique adoptée	50
2.41 - L'industrie textile comme unité	50
2.42 - Les liaisons d'interdépendance	53
2.5 - Les points non-couverts par l'étude	56
2.51 - La conjoncture textile	56
2.52 - L'habillement	57
2.53 - Les aspects sociologiques des problèmes	58
2.6 - Le rapport	60
2.61 - Synthèse	60
2.62 - Plan général	61
3. Les perspectives de la demande interne et externe	62
3.0 - La logique de l'analyse	62
3.1 - Les dépenses des consommateurs	63
3.11 - Les produits textiles dans les budgets des consomma- teurs	64
3.12 - L'évolution des dépenses des consommateurs	68
3.13 - La consommation textile aux Etats Unis	71
3.2 - Les consommations de fibres	73
3.21 - La consommation "toutes fibres"	74
3.22 - Les fibres particulières	76
3.23 - Les usages finals	78
3.3 - Les éléments de divergence entre les dépenses de consom- mation et les consommations physiques	80
3.31 - Eléments liés aux quantités de matières consommées	81
3.32 - Eléments liés aux prix	83
3.33 - Eléments liés aux valeurs ajoutées	84
3.4 - Les consommations apparentes	85
3.41 - La demande de demi-produits	85
3.42 - L'évolution des consommations apparentes	87

3.5 - La demande extérieure	89
3.51 - Importance et évolution des exportations	89
3.52 - Organisation des exportations	91
4. <u>Les Perspectives de concurrence internationale</u>	93
4.1 - La balance commerciale	93
4.11 - Les balances globales	93
4.12 - Les stades de fabrication	95
4.13 - Les balances par zone	99
4.14 - Les balances par pays	102
4.2 - Les échanges intra-C.E.E.....	104
4.3 - Les éléments de compétitivité	110
4.31 - Les prix des matières	111
4.32 - La valeur ajoutée	114
4.33 - L'adaptation à la demande	118
4.4 - Problèmes de politique commerciale	121
4.41 - Harmonisation des politiques commerciales	121
4.42 - La concurrence dite anormale	123
4.43 - La libéralisation des échanges	128
4.44 - Implantations textiles dans les PVD	132
4.45 - Les modalités de la libéralisation	134
5. <u>Les ressources en capital et leur utilisation</u>	139
5.1 - L'intensité de capital	140
5.2 - Le coefficient de capital	142
5.3 - Le degré d'utilisation du capital	144
5.31 - Les excédents de capacité	144
5.32 - Les fluctuations conjoncturelles	146
5.33 - Le travail en plusieurs équipes	147
5.34 - L'organisation de la production	149

5.4 - La rentabilité du capital	152
5.41 - Le capital fixe dans les entreprises	153
5.42 - Rentabilité et surcapacité	155
5.5 - Autofinancement et endettement	157
6. <u>Les structures de production</u>	160
6.1 - La dispersion des structures	160
6.11 - Emiettement de la production	161
6.12 - Exigences financières, commerciales et en matière d'organisation	165
6.2 - Dispersion des niveaux d'efficience	166
6.21 - Ecart de productivité	168
6.22 - Effets de productivité résultant de l'élimination	169
6.3 - Longueur et morcellement du processus de fabrication	170
6.31 - Les stocks	171
6.32 - La discontinuité du processus de fabrication	173
7. <u>Les perspectives en matière d'emploi</u>	177
7.1 - L'évolution de l'emploi total dans l'industrie textile	177
7.2 - L'évolution de l'emploi par branche d'activité textile	182
7.3 - La répartition régionale de l'emploi	186
7.4 - L'évolution de la productivité	189
8. <u>Les perspectives d'avenir</u>	191
8.1 - Extrapolation des tendances	191
8.2 - Liaison commerce extérieur-productivité	193
8.3 - Libéralisation des échanges	196
9. <u>Conclusions</u>	200

C . E . E .

AFFAIRES INDUSTRIELLES/POLITIQUE SECTORIELLE TEXTILE

Rapport du Professeur J. DE BANDT

10 Janvier 1969

I. Les travaux en matière de politique sectorielle dans le textile : procédure suivie.

I.I Etudes des principales branches textiles

Liste des études de branches textiles de la Direction Générale des Affaires Industrielles :

- l'industrie textile dans la C.E.E. (+ annexes)
- L'industrie cotonnière dans la C.E.E. (1958-1966)
(+ annexes)
- L'industrie lainière dans la C.E.E. (1958-1966)
(+ annexes)
- Industrie de la maille dans la C.E.E. (1958-1966)
(+ annexes)
- Industrie de la production de fibres artificielles et synthétiques dans la C.E.E.
(+ annexes)
- Note d'information statistique sur la transformation des textiles artificiels et synthétiques
(+ annexes)
- l'industrie du lin et du chanvre dans la C.E.E.
(1960-1966) (+ annexes)

- L'industrie du tapis dans la C.E.E. (1960-1966)
(+ annexes)
- L'industrie du jute dans la C.E.E. (1958-1966)
(+ annexes)

I.2 Comité de politique à moyen terme :

- . études insuffisantes pour permettre l'inscription du textile au nouveau programme,
- . nécessité d'obtenir des informations complémentaires sur l'évolution de la productivité, sur la perspective de consommation, de production et d'emploi.

Ci-dessous, l'extrait du projet de compte-rendu succinct de la 29ème session du Comité de politique économique à moyen terme :

"... Le Comité s'interroge sur la suite à donner à l'étude du Groupe de travail "Politique des structures sectorielles" concernant l'industrie textile dans la Communauté Européenne. Il estime que les travaux devraient être poursuivis, dans un premier stade, par les services de la Commission et s'étendre à l'analyse de la structure des entreprises et du marché, ainsi que de la politique poursuivie dans les Etats membres et dans certains pays tiers importants, comprendre des prévisions de tendance établies dans le cadre général de l'économie et enfin, envisager, comme une des orientations de politique future, la possibilité d'une ouverture plus large du marché aux produits des pays en voie de développement. Les suppléants reprendront éventuellement la discussion sur la nouvelle rédaction de l'étude, dès que le Groupe de travail, dont la composition aura pu être revue à cette occasion, la lui aura communiquée...

I.3 Entretien, le 3/10/68 entre Messieurs TOULEMON, PONZANO et GAUTIER, d'une part, et Monsieur VOLPI, Président et MM. CARISSIMO et BLUM de COMITEXTIL, d'autre part,

- nécessité d'obtenir des indications complémentaires à cette fin,
- collaboration étroite entre les organisations professionnelles et les services de la Commission (organisation de réunions spécifiques),
- démarches pour obtenir le concours temporaire d'un ou deux experts.

I.4 15 Octobre 1968 - Expertise confiée au Professeur J. DE BANDT, directeur adjoint du Centre d'Etude des Techniques Economiques Modernes (Ecole Pratique des Hautes Etudes - Paris)

Le rapport de synthèse est à présenter dans les trois mois.

I.5 Définition de la mission :

- quant à la forme :
 - . réunions de travail avec les professionnels de toutes les branches textiles, y compris celles qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une étude par les services de la Commission ;
- quant au contenu :
 - . informations complémentaires demandées par le Comité de Politique à Moyen terme (cf. plus haut au I.2)
 - . contrat d'expertise

Extrait du contrat par lequel la mission d'étude est confiée au Professeur J. DE BANDT, en date du 15 Novembre 1968 :

M. le Professeur DE BANDT réalisera un travail d'étude ayant pour objet (sur la base du document n°3II/III/68 rév.I du 10 Janvier 1968, concernant l'industrie textile dans la Communauté Européenne et de ses annexes par branches) l'examen de la situation et des perspectives de l'industrie textile dans les pays de de la Communauté Européenne. Des éléments de politique communautaire en seront dégagés en établissant, si besoin, des propositions alternatives. Les conclusions de l'étude tiendront compte notamment des problèmes de compétitivité des diverses branches (y compris sur le plan international) des perspectives et débouchés à moyen terme, des prévisions dans le domaine de l'emploi et de leurs répercussions régionales.

. réunion du 21/10/68

Le Professeur J. DE BANDT donne des précisions :

- quant au champ couvert par l'étude : inclusion de l'achèvement, des industries textiles diverses.

Efforts pour intégrer l'habillement dans la perspective de l'étude,

- quant à l'analyse, centrée sur les perspectives d'avenir de l'industrie textile (Echanges extérieurs, structure des entreprises, rentabilité)

I.6 Entretien de MM. COLONNA et TOULEMON avec les syndicats ouvriers.

L'accent est mis sur une lacune importante dans les études de branches réalisées par les services de la Commission :

la non considération des problèmes de l'emploi dans l'industrie textile.

I.7 Les étapes de l'étude.

I.7.I. Définition des axes de l'étude.

Note de travail en 8 points, remise à M. GAUTIER
le 21 Octobre et présentée devant le Comité de
Direction de COMITEXIL, le 24 Octobre :

NOTE DE TRAVAIL : LES AXES DE L'ETUDE

I. L'état des législations et interventions

- les accords internationaux :
Accord Coton, Kennedy Round, ...
- les politiques commerciales
- les politiques sectorielles :
 - aides, subventions
 - fiscalité
 - recherche

2. La consommation intérieure

Analyse et évaluation des perspectives comportant

- inventaire des perspectives.
- reprise étude coton : modèles de consommation
- hypothèses de croissance à moyen terme

Etapes de l'analyse :

- consommation globale toutes fibres devrait pouvoir
être nuancée en fonction des données sur les usages
finals
- la part des différentes fibres textiles, naturelles
et chimiques
- les perspectives de consommation des produits
 - . des diverses branches
 - . aux divers stades de fabrication.

3. Interdépendance

Les évolutions, à court comme à long terme, de l'industrie textile - en termes d'activité et d'emploi - sont dominées par des phénomènes d'interdépendance de plus en plus étroite entre les diverses composantes de l'industrie textile.

On s'efforcera d'illustrer cette interdépendance, par la mesure des flux interindustriels textiles. Il apparaît cependant qu'il y aurait lieu d'aller au-delà de cette description des liens d'interdépendance, à partir du moment où l'étude serait centrée sur les problèmes des fluctuations conjoncturelles.

4. Liaison Commerce Extérieur - Productivité - Emploi

Cette liaison apparaît comme l'un des points stratégiques de l'étude.

L'évolution de la balance commerciale est le fait :

- des interventions :

. état donné des protections douanières

. aides et subventions, directes ou indirectes, dont pourraient bénéficier certains concurrents ;

- des pressions concurrentielles, résultat des compétitivités comparées des producteurs, intérieurs et extérieurs

Compte tenu :

- des écarts et des rythmes d'accroissement des productivités caractérisant l'industrie textile mondiale

- de la pression exercée par les accroissements de salaires

des accroissements continus de productivité s'imposent,

à des rythmes dépassant ceux de la consommation. Les réductions d'emploi doivent se poursuivre.

L'étude tentera de dégager les conséquences que pourraient avoir sur les entreprises et sur l'emploi, des ouvertures plus grandes aux produits en provenance des pays en voie de développement. Diverses hypothèses seront retenues portant à la fois sur plusieurs taux de réduction des droits de douane (y compris une suppression complète) et envisageant le cas des principaux produits intéressant les pays en voie de développement.

Pour que la production puisse se développer plus rapidement que la consommation (amélioration continue de la balance commerciale), il faut que la compétitivité des producteurs de la Communauté s'améliore, impliquant des rythmes d'accroissements de la productivité encore plus élevés.

Compte tenu de l'importance relativement réduite du commerce extérieur par rapport à la production, les efforts de productivité, qui devraient concerner l'ensemble de la production, auraient, en termes d'emploi, des effets plus importants que les augmentations de production.

Il y aurait lieu d'essayer d'évaluer ces diverses relations qui constituent en quelque sorte le noeud du problème.

Ceci implique, par ailleurs, l'analyse successive :

- de la balance commerciale
- de la structure des entreprises
- des conditions de production

pour déboucher sur une appréciation des conditions de rentabilité des entreprises et des investissements.

5. La balance commerciale

- Evolution des échanges intra-C.E.E. :

- . effets de spécialisation
- . complémentarité
(diversion des échanges)

- Evolution de la balance extra-C.E.E. :

Des distinctions s'imposant selon quatre lignes :

- . produits : - chimie
 - textile : divers stades de fabrication
 - produits finis : habillement (bonneterie, confection)
- . courants d'échanges :
 - analyse séparée des tendances des exportations et des importations
- . balance : absolue et relative
- . valeur et quantité :

Il convient, en effet, d'analyser de manière spécifique l'évolution différenciée des échanges en quantité et en valeur. Mis à part des éléments de poids (poids spécifiques des fibres, poids unitaires des produits) et des éléments de qualité qu'il faudrait essayer d'évaluer, cette comparaison devrait permettre d'éclairer l'analyse des conditions de compétitivité et, par là, les perspectives en matière de balance commerciale.

6. La structure des entreprises

La structure des entreprises, et surtout son évolution, doit être examinée dans une triple optique :

- technique
- financière
- commerciale

a. technique :

- . dimension des établissements
- . spécialisation
- . intégration verticale
- . structure d'âge du matériel
- . équipes de travail

b. financière :

- . dimension et concentration des entreprises
- . structures financières, auto-financement
- . capital : évaluation, propriété, amortissement

c. commerciale :

- . diversification
- . intégration en aval
- . circuits de distribution

7. Les conditions de production

L'accent est mis sur la compétitivité. Mais il y aurait lieu également de se pencher sur les problèmes de conjoncture qui affectent les conditions de production de l'industrie textile (consommation de biens semi-durables, stocks, phénomène d'amplification des commandes).

Quant aux conditions de production, il s'agit en fait d'étudier les conditions de travail et d'efficacité des facteurs de production.

- productivité du travail :
 - évolution)
 - dispersion des productivités)
- degré d'utilisation du capital
- capacités productives
 - investissements
 - processus d'élimination des outils
 - (de la capacité des outils)
- gestion et organisation

8. Rentabilité

L'objectif est de déboucher sur une appréciation de la rentabilité de l'industrie textile.

Distinction de la rentabilité sur trois plans :

- rentabilité des investissements particuliers
- rentabilité du stock de capital de l'industrie textile
- rentabilité globale pour l'économie des ressources engagées dans l'industrie textile.

Une hypothèse de travail est proposée, reliant :

- le rythme du progrès technique
- les investissements
- le processus d'élimination

Compte tenu de la dispersion des conditions de production et des pressions concurrentielles, la rentabilité d'investissements particuliers, encadrés par une gestion appropriée, est assurée, tandis que la rentabilité moyenne s'avère, a posteriori, anormalement déprimée.

Ces mêmes facteurs poussent à l'élimination d'un certain nombre d'unités de production, mais apparemment pas assez à l'élimination physique des équipements. Ceux-ci peuvent,

en effet, retrouver une rentabilité, maigre sans doute, lorsque leur évaluation en capital a été suffisamment réduite. Ce maintien en activité fait pression sur le marché et sur la rentabilité moyenne de l'ensemble.

Cette note définit des lignes d'étude.

On voit aisément que deux axes principaux se dessinent :

- liaison commerce extérieur- productivité
- liaison rentabilité - progrès technique - élimination

Il ne sera pas possible cependant d'obtenir sur tous ces points toutes les informations désirables, ni de faire progresser l'analyse jusqu'au point souhaité. On s'efforcera cependant de réunir avec la collaboration des diverses branches, des données significatives permettant de situer les problèmes dans une perspective d'ensemble et d'avenir.

I.7.2. Conversations avec les représentants des Branches Internationales, en vue de préciser le contenu de la note de travail et les informations que le Professeur DE BANDT devrait obtenir de la part des professionnels ((30-31 octobre)

I.7.3. Réunion de travail avec les représentants nationaux des diverses branches textiles : dans l'ordre chronologique :

- Filterie
- Fibres artificielles et synthétiques (production)
- Achèvement textile
- Jute
- Lin et Chanvre
- Broderie, Dentelles et Rideaux
- Fibres dures

- Maille
- Coton
- Laine
- Utilisateurs de filés de fibres artificielles et synthétiques
- Rubans, tresses, tissus élastiques
- Moulinage
- Tapis et tissus d'ameublement

I.7.4. Réunion de travail avec les représentants nationaux de l'industrie de l'habillement.

I.7.5. Réunion de travail avec les associations nationales intertextiles.

Ci-joint le document de travail élaboré par le Professeur DE BANDT en vue de cette réunion, y compris en annexe une note intitulée "Eléments d'analyse de l'industrie textile".

I.8. Dans les diverses phases de réalisation de la présente étude

- réunions de travail avec les professionnels
- travaux statistiques
- travaux d'analyse et de synthèse
- rédaction

le Professeur J. DE BANDT a bénéficié de la collaboration de M. BERCOFF, secrétaire général du CETEM.

Ils ont été assistés dans la réalisation des travaux statistiques par : MM. J. TOULEMONDE, FEZE, J.P.EMERIT, M.THIBAULT, et pour les travaux de calculs par M.AKAKÇA

Le présent rapport est présenté sous la seule responsabilité du Professeur J. DE BANDT.

NOTES DE TRAVAIL

I .. relative à la réunion des intertextiles nationaux
du 3 Décembre 1968 (Bruxelles)

2 - Eléments d'analyse de l'industrie textile

REUNION DU 3 DECEMBRE 1968 - BRUXELLES
INTERTEXTILES NATIONAUX

Objet de la réunion :

Examiner dans une optique intertextile, les divers points repris dans la note de travail du professeur J. DE BANDT (intitulée " les axes de l'étude "). Il s'agira donc d'examiner les points qui ont déjà fait (ou feront) l'objet d'une analyse par branche, mais dans une optique différente.

Il s'agira plus précisément de dépasser les problèmes liés aux particularités des diverses branches, pour examiner la situation et les perspectives de l'industrie textile, prise dans son ensemble, et compte tenu de l'importance relative de ses diverses composantes.

Dans cette optique, il apparaît immédiatement que certains points doivent retenir spécialement l'attention.

On trouvera ci-joint une note de travail (et en annexe des éléments d'analyse de l'industrie textile).

Note de travail 2

Deux points méritent un examen particulier qu'il est aisé de dissocier de la ligne générale de l'analyse poursuivie dans l'étude :

- l'état des législations et interventions.

Il s'agit ici de faire le point sur la question

- de la politique commerciale

- de la politique sectorielle

cela au niveau - de chaque pays

- intertextile

Au-delà des inventaires et comparaisons, il y a lieu surtout d'en apprécier

- le fonctionnement ou l'application
- les avantages et inconvénients

Certains aspects pourront être soulignés :

- admissions tarifaires
- droits sur certains équipements
- divergence d'intérêts entre stades amont et aval
- la recherche

Il y aurait lieu, ici également, d'examiner successivement :

- l'état de fait :
 - l'inventaire de ce qui est fait
 - les modes de financement
- les objectifs souhaitables
 - compte tenu d'une appréciation des incidences de la recherche

On posera la question des niveaux auxquels devraient être réalisées les activités de recherche selon leur nature.

En dehors de ces deux points particuliers, on reprendra les divers points de la Note de travail ("les axes de l'étude"). Il est cependant proposé de les regrouper afin de centrer la discussion sur les aspects les plus importants du problème :

- I. Consommation, échanges et demande s'adressant à l'industrie.
- II. Activité aux divers stades de fabrication.
- III. Productivité et emploi.
- IV. Structures et rentabilité de l'entreprise.

I. Consommation (apparente), échanges extérieurs et demande adressée à l'industrie communautaire.

I. Consommation

Il importe d'examiner les perspectives de consommation des produits textiles, au niveau de l'ensemble (mis à part quelques exceptions, comme par exemple, la ficellerie, corderie ou les fils pour pneus).

Trois aspects du problème doivent retenir l'attention :

I.1 - la comparaison de l'évolution des consommations apparentes de produits textiles semi-finis avec l'évolution des dépenses de consommation des particuliers dans les principaux usages finals (évolution qualitative - localisation des valeurs ajoutées correspondant aux dépenses).

I.2 - les possibilités de substitution qui existent à tous les niveaux - perspectives et incidences sur l'activité en amont.

I.3 - étant entendu que nous examinons séparément les perspectives d'évolution de la balance commerciale, il faut évaluer les incidences différenciées de l'évolution de la demande aux divers stades de fabrication (ce 3e aspect est repris plus loin)

2. Evolution de la balance commerciale.

Comment interpréter l'évolution récente et situer les perspectives d'évolution de la balance commerciale

- selon les stades de fabrication
(matières premières, compte tenu des hypothèses retenues en matière de substitution - les fils et filés de toute nature - le tissage et la bonneterie - l'achèvement - les articles confectionnés).
- en distinguant la concurrence
 - . sur les marchés extérieurs,
 - . sur les marchés intérieurs

- en appréciant dans chaque cas, les facteurs d'explication de l'évolution estimée en particulier
 - les niveaux et la structure de la valeur ajoutée
 - la proximité du marché.

3. La demande

En introduisant diverses hypothèses concernant le degré d'ouverture des marchés, on s'efforcera d'estimer les rythmes d'accroissement de la demande par rapport à ceux de la consommation intérieure.

II. Interdépendance et répercussion de l'évolution de la demande sur l'activité des diverses branches et des divers stades de fabrication.

- I.- L'évolution de la demande ainsi évaluée aura évidemment des incidences différenciées sur l'activité des diverses industries textiles.

Celles ci doivent être appréciées au vu

- des hypothèses retenues en ce qui concerne le processus de substitution (ceci du moins pour les stades de fabrication situés en amont (production et préparation des fibres filature).
- des hypothèses retenues en ce qui concerne les échanges extérieurs.

Il est en effet nécessaire d'apprécier à chaque stade de fabrication

- les pressions concurrentielles directes qui s'y exercent (étudiées en I.2)
- la concurrence indirecte

Il faut apprécier ici les répercussions des pressions concurrentielles qui s'exercent aux stades aval.

Exception faite pour la situation de certaines branches particulières, l'industrie textile doit être caractérisée par l'ampleur des liaisons intertextiles existantes : les stades de fabrication en amont sont fortement dépendants des perspectives d'activité des utilisateurs de leurs produits.

Si ces utilisateurs (situés en aval) devaient considérer de leur intérêt de transformer autant des produits importés que des produits intérieurs, la comptabilité des intérêts ne pourrait être réalisée qu'en fonction des exigences imposées par le débouché final,

- adaptation aux goûts et aux variations de la mode
- sécurité d'approvisionnement.

Des questions pourraient se greffer sur ces considérations :

- intégration verticale : avantages et inconvénients ?
- tendance vers l'intégration verticale ?

- incidences de la mode pour les stades en amont :
importance accrue de la proximité du marché ?

2.- Il faudrait, dans cette même optique d'interdépendance, situer les problèmes liés aux fluctuations de l'activité textile : le jeu des stocks et des commandes successives accentuant la retransmission des fluctuations aux stades successifs.

Sans entrer dans l'étude spécifique de ce problème il importerait d'en apprécier les conséquences sur divers plans intéressant très directement l'objet de la présente étude :

- rentabilité des entreprises,
- investissements
- degré d'utilisation des capacités
- diffusion de l'outil neuf et élimination de l'équipement ancien.

3.- Il conviendrait enfin de soulever des problèmes liés à l'interdépendance des industries textiles de pays de la C.E.E.

Est-il possible de dégager de l'évolution récente des phénomènes caractérisés de spécialisation nationale ou régionale et par voie de conséquence des phénomènes de concentration (ou de dispersion) géographique des activités textiles.

Le problème doit être vu principalement sous l'angle de la concentration des effectifs employés.

III. Productivité et emploi

Pour des raisons d'analyse, il est nécessaire d'examiner séparément

- l'évolution de la balance commerciale,
- l'évolution de la productivité, compte tenu du progrès technique et des réserves de productivité.

Il doit être entendu cependant que les hypothèses faites sur ces plans sont interdépendantes. Sans vouloir réduire évidemment le problème du degré de compétitivité des entreprises à une question de productivité, il n'en est pas moins évident que celle ci en constitue une composante essentielle

Il faut donc examiner successivement :

- l'interdépendance des évolutions de la productivité et des échanges,
- les possibilités d'accroissement de la productivité compte tenu en particulier de la dispersion des conditions d'efficacité des entreprises et des réserves de productivité que cette dispersion laisse supposer.
- les incidences de l'évolution de la productivité (compte tenu de celle de la production) en matière d'emploi.

Ces incidences ne peuvent pas être analysées sur le seul plan global, mais doivent être analysées (et prévues) sous leur aspect régional, en raison des concentrations géographiques de fait de l'industrie textile.

IV. Structure et rentabilité des entreprises.

On se réfèrera ici principalement aux points 6,7 et 8 de la note de travail ("les axes de l'étude"). Les aspects principaux à examiner concernent successivement :

- les problèmes de structure des entreprises, dimension, intégration horizontale et verticale, spécialisation, séries de fabrication.
- les problèmes de distribution.
- les conditions de production des entreprises
 - . équipement : structure d'âge
 - élimination de l'outil ancien
 - investissement
 - degré d'utilisation des capacités
 - . travail : productivité
 - équipes de travail
 - . dispersion des conditions d'efficacité des entreprises.
- la rentabilité des entreprises :
 - examen des critères de rentabilité,
 - différences selon les activités,
 - perspectives.

Eléments d'analyse de l'industrie textile

Afin de déboucher sur la définition des éléments d'une politique sectorielle textile, il conviendrait de pouvoir porter un jugement sur chacun des points suivants :

I. Consommation intérieure :

Compte tenu d'une évaluation des perspectives de dépenses des consommateurs, il y aurait lieu de procéder à une évaluation de la demande s'adressant à l'industrie textile.

2. Exportations.

L'intensification de la concurrence sur les marchés d'exportation rend plus étroite la dépendance de la production par rapport à la consommation intérieure.

3. Production

Nous pouvons donc, en fonction de l'évolution de la consommation intérieure, nous efforcer d'évaluer les perspectives d'activité, telles qu'elles se dessinent pour les diverses branches et pour les divers stades de fabrication, compte tenu de l'étroite interdépendance qui les relie et des phénomènes de substitution, qui affectent l'activité des stades en amont.

4. Concurrence interne

Les pressions concurrentielles internes sur un marché élargi dans des conditions supposées harmonisées et s'exerçant à travers la plus grande partie des échanges (conditions qui se trouveraient encore accentuées par toute mesure éventuelle de libéralisation des échanges avec les pays de l'AELE) sont très importantes : dimensions du marché, nombre et dispersion des entreprises et de leurs conditions de production, progrès technique, progression lente de la demande.

5.- Spécialisation.

On peut par conséquent s'efforcer de dégager les phénomènes de spécialisation, soit nationale, soit régionale, qui pourraient se dessiner sous l'influence de telles pressions concurrentielles.

6.- Productivité.

Il est de toute manière nécessaire d'apprécier l'évolution future de la productivité, compte tenu des progrès techniques permanents, mais aussi compte tenu des réserves existantes de productivité.

7.- Efficacité différenciée.

Il apparaît, en effet que, dans la plupart des branches de l'industrie textile, la dispersion des conditions de production et d'efficacité des entreprises, est considérable.

Il est entendu qu'il faut à cet égard considérer séparément une certaine fraction de l'industrie produisant des produits particuliers (luxes haute nouveauté - petites séries).

8. Rentabilité moyenne de l'industrie textile.

Compte tenu de l'importance du stock de capital engagé dans l'industrie textile, il importe d'en examiner la rentabilité, étant entendu que des critères différents peuvent être utilisés en ce qui concerne cette dernière.

La rentabilité de l'industrie textile est sans aucun doute affectée par l'importance des prévisions concurrentielles internes, mais peut-être davantage encore par les conditions dans lesquelles elles s'exercent en raison de la structure même de l'industrie textile et des entreprises qui la constituent.

9. Influence de la structure sur la rentabilité des entreprises.

S'il apparaît, en effet, que les entreprises travaillent dans des conditions très différentes de productivité et d'efficacité, on pourrait considérer que c'est la cohabitation d'entreprises ayant des degrés d'organisation (y compris des degrés de rationalité dans les calculs des prix de revient) aussi divers, de même que la cohabitation parallèle d'équipements anciens amortis et d'équipements modernes, qui définit, dans un contexte donné de surcapacité relative (entretenu voire engendrée elle-même par cette dispersion des entreprises, sur laquelle se greffe l'ampleur des progrès techniques), la rentabilité moyenne de l'industrie, tout en assurant à un certain nombre d'entreprises mieux organisées des rentes différentielles parfois appréciables.

10.- Structure des entreprises.

Les conditions différenciées de productivité sont liées à la structure des entreprises (dimension des établissements et/ou des entreprises, dispersion des commandes

II. Progrès technique

La conjugaison des pressions concurrentielles et des pressions exercées par les augmentations continues des salaires s'est traduite par un rythme élevé de progrès technique et d'accroissement de la productivité.

L'ampleur des investissements nécessaires a favorisé (depuis la création de la C.E.E. en particulier) une certaine évolution des structures, comportant l'élimination d'un certain nombre d'entreprises et d'unités de production.

12.- Emploi.

Les rythmes d'accroissement comparés de la production et de la productivité ont entraîné des réductions sensibles et continues (à travers des fluctuations conjoncturelles) des effectifs employés dans l'industrie textile. En raison de la concentration géographique de l'industrie textile, ces dégagements de main-d'oeuvre posent un certain nombre de problèmes régionaux d'emploi.

13.- Importations.

Par rapport à cette évolution de la consommation intérieure et de la production, il faut ajouter celle des importations (susceptible de dissocier les deux évolutions précédentes) et en apprécier les perspectives d'avenir.

14.- Ouverture du marché.

Il faut d'une part examiner les conditions actuelles d'ouverture des marchés, en distinguant les courants d'importations selon leur origine (3 catégories).

Il faut, d'autre part, apprécier l'incidence de conditions alternatives d'ouverture des marchés.

15.- Sauvegarde.

Il est entendu que l'ouverture du marché vise à créer les conditions normales d'une concurrence internationale, et non à favoriser une concurrence anormale.

Il convient non seulement de prendre des précautions à cet égard, mais de définir des critères permettant d'apprécier, le cas échéant, le caractère anormal des importations.

16.- Balance commerciale.

De l'évolution comparée des exportations et des importations se dégage tout naturellement l'évolution de la balance commerciale. On veillera à cet égard à distinguer les divers stades de fabrication, afin d'apprécier l'évolution de la balance commerciale, selon le double critère de l'importance (et de la structure) de la valeur ajoutée et de la proximité des marchés.

17.- Activité des divers stades de fabrication.

Les perspectives d'évolution de la balance commerciale doivent permettre de situer les perspectives d'activité aux divers stades étant entendu cette fois (par opposition à ce qui était le cas aux points 2 et 3) que cette évolution de la production pourra différer de celle de la consommation intérieure, en fonction des hypothèses d'ouverture des marchés qui auraient été retenues et des importations qui en résulteraient.

18.- Concurrence indirecte.

Compte tenu de l'interdépendance caractérisant les diverses composantes de l'industrie textile, il y a lieu de tenir compte, à chaque stade de fabrication (et d'autant plus qu'il s'agit de stades situés plus en amont) des répercussions de l'évolution des consommations intermédiaires des stades en aval, compte tenu de l'évolution de la balance commerciale et de l'activité à ces stades.

19.- Pressions concurrentielles.

Les importations et les hypothèses alternatives d'ouverture des marchés, impliquent la prise en considération, à des degrés divers, de pressions concurrentielles accrues.

20.- Quantité et prix.

Dans l'état actuel des choses, les pressions concurrentielles extérieures s'exercent, à travers des quantités importées généralement peu importantes, principalement sur les prix, en raison même des caractéristiques des marchés textiles. A supposer (point I5) que toute forme de concurrence anormale puisse être supprimée, il faut essayer d'apprécier l'intensité des pressions concurrentielles pouvant s'exercer à travers les quantités importées.

21.- Incidence sur la rentabilité.

Dans l'un (pression sur les prix) comme dans l'autre cas (importations affectant le degré d'utilisation des capacités installées), la rentabilité de l'industrie textile s'en trouve affectée.

22.- Restructuration.

La conjugaison des pressions concurrentielles internes et externes impose pour assurer à l'industrie textile des conditions normales de rentabilité, une rationalisation de sa structure, permettant une rationalisation dans l'utilisation de son capital humain et physique.

23.- Perspectives d'emploi.

Il y a lieu à cet égard de distinguer divers hypothèses :

- continuation du processus actuel de transformation structurelle et des rythmes d'accroissement des productivités
- dans une hypothèse d'ouverture plus grande des marchés, et d'accentuation des pressions concurrentielles :
 - . soit une augmentation de la compétitivité et de la productivité des entreprises,
 - . soit un ralentissement de l'accroissement de la production par rapport à la consommation (voire un recul de la production).
- une hypothèse de restructuration complète, assurant une compétitivité renouvelée sur les marchés extérieurs, impliquant le passage à un niveau supérieur de productivité.

2 - INTRODUCTION

Cette introduction vise à souligner quelques aspects importants

- de l'objet de l'étude
- des contraintes imposées à cette étude
- de l'approche adoptée
- du rapport enfin.

L'objet de l'étude recouvre l'ensemble des industries textiles des divers pays de la Communauté. C'est dire toute la diversité, toute l'hétérogénéité des situations et conditions recouvertes.

L'information abondante sur certains points est extrêmement pauvre sur d'autres, souvent les plus importants. Les délais impartis ne permettent pas de réunir toute l'information existante et d'en extraire toutes les données utiles. De toute manière, le champ complet ne pouvait (et ne peut) être couvert par une information qui demeure très partielle.

Mais au-delà des diversités des conditions particulières l'approche devait mettre l'accent sur les similitudes, sur les traits et les tendances communes. Visant délibérément la synthèse, l'analyse devait se pencher en ordre principal sur les possibilités de généralisation des informations partielles.

Le rapport doit s'inscrire, au-delà de cette synthèse, dans une volonté de dégager des éléments opérationnels.

2.I L'objet de l'étude

Il s'agit ici de préciser très brièvement et le **champ** couvert d'une part, et les objectifs assignés dans cette étude.

2.II Le champ couvert

L'étude concerne toutes les industries textiles des divers pays de la Communauté économique européenne. Elle vise en outre à appréhender des évolutions - dans le passé et dans l'avenir - qui sont également fort diverses.

Le champ couvert est de ce fait particulièrement hétérogène.

2.III Les industries textiles.

Toutes les opérations conduisant à la multitude des produits textiles finis, depuis la production ou la préparation des matières premières jusqu'à la transformation finale des tissus et fils en produits finis doivent être incluses.

En fait si la production de fibres artificielles et synthétiques, qui relève de l'industrie chimique, au même titre que la production de laine relève de l'agriculture - tend à être intégrée naturellement dans l'industrie textile, il n'en va pas encore de même pour l'habillement qui reste - artificiellement sans doute - très séparé de l'industrie textile.

On trouvera ci-joint un tableau indiquant l'essentiel des activités textiles.

- pour la transformation des fils, on a indiqué les diverses fibres intervenant dans les usages finals.

A remarquer que ce tableau ne fait qu'énumérer en quelque sorte toutes les activités textiles, sans les relier, sans donc illustrer toute la complexité des relations d'amont en aval, : qui se traduirait pratiquement par le fait que de chaque point situé en amont (en haut du tableau) des flux s'écouleraient vers la plupart des points situés en aval.

Mais il est inutile de rentrer ici dans tous les détails de la description des industries textiles, sinon pour insister sur leur hétérogénéité multiple :

- quant aux fibres utilisées
- quant aux techniques de fabrication
- quant aux traitements divers
- quant aux usages finals.

Ces divers critères se combinent pour définir, à un moment donné, les diverses industries textiles distinctes. Ainsi par exemple : la bonneterie se définit par un technique tout en recouvrant une gamme très large d'usages finals et par l'utilisation des fibres les plus diverses.

Ainsi au contraire, l'industrie lainière se définit par la fibre principale, quoique les matières autres que la laine y ont pris une place très importante ainsi encore le tapis se définit par l'usage final, quelque soit la fibre utilisée.

Mais comme par ailleurs ces critères et leur importance relative évoluent, les définitions, héritées d'une situation antérieure, paraissent plus ou moins arbitraires ou artificielles.

Deux modifications essentielles doivent être soulignées :

- le développement considérable des fibres chimiques, surtout synthétiques, à l'intérieur de toutes les branches traditionnelles a estompé les frontières séparant ces dernières.

Cette utilisation "intertextile" des fibres chimiques s'étend de la dentelle à la ficellerie et a de ce fait fortement réduit le critère traditionnel de définition des branches textiles.

- les pressions concurrentielles, issues de la libéralisation des échanges, internes mais également externes, et de la mise au point de nouveaux produits et de nouveaux procédés, ont fortement accentué l'importance du débouché final.

L'usage final prend ainsi le pas sur la fibre comme critère de distinction des industries textiles. Etant donné cependant les similitudes techniques, les mêmes entreprises, voire les mêmes outils peuvent alimenter des débouchés divers, ou pour le moins réorienter, sans grande difficulté, leur production vers des débouchés voisins.

Dans l'état actuel de l'évolution des industries textiles les délimitations les plus claires apparaissent entre les stades de fabrication successifs, mais à chaque stade le degré d'hétérogénéité, s'il diminue, reste très élevé.

L'ampleur des substitutions déjà réalisées ne permet donc pas pour autant de faire abstraction des particularités propres à chaque fibre.

Il faut voir par ailleurs que la succession des stades de fabrication, liés à la succession des opérations sur les fibres textiles, est loin d'être aussi simple qu'il n'y paraît à première vue.

Il suffit de signaler à cet égard

- les possibilités de substitution entre filés de fibres chimiques et fils chimiques continus et liée à celles-là, la texturation
- le développement considérable des produits de bonneterie depuis dix ans

Même si le développement actuel des étoffes de bonneterie restaure en quelque sorte un stade de fabrication (1) éliminé par les produits de bonneterie.

Enfin le développement de certains procédés nouveaux, en particulier celui des non-tissés, ne permet pas de donner à la succession actuelle des stades de fabrication une valeur trop définitive.

Il conviendra donc de tenir compte de cette hétérogénéité multipliée dans l'examen de tout problème relatif à l'industrie textile. Il est impossible de développer un raisonnement qui tienne compte de toutes les particularités de toutes les branches composantes.

Mais il faudra, avant d'appliquer les conclusions de l'analyse à tel ou tel cas particulier apporter les nuances qui s'imposent.

Remarque :

Du point de vue statistique, il est évident que les modifications signalées plus haut, ne permettent plus de saisir toute la réalité complexe de l'industrie textile à travers des statistiques élaborées sur la base des découpages traditionnels.

(1) Il s'agit de la confection qui absorbe une partie de plus en plus grande des étoffes de bonneterie.

S'il apparaît nécessaire de modifier les nomenclatures statistiques en fonction de ces modifications et afin surtout de mettre l'accent sur les divers usages finals, il faut cependant attirer l'attention sur le fait que dans l'état actuel de l'évolution, une modification du principe de base des nomenclatures serait certainement prématurée et entraînerait des discontinuités très dommageables pour l'analyse des évolutions des industries textiles.

Compte tenu de l'évolution en cours, et des inconnues qui subsistent en ce qui la concerne, il ne paraît guère possible que de compléter les statistiques existants par des informations plus ventilées concernant les origines (et la nature) des matières utilisées d'une part et les destinations de produits d'autre part.

De telles ventilations devraient permettre d'opérer par la suite des regroupements selon les nouveaux critères qui deviendraient décisifs au terme de l'évolution actuelle, tout en assurant la continuité dans l'analyse des évolutions en cours.

2.II2 Les divers pays de la C.E.E.

Il s'agit des industries textiles des divers pays de la Communauté Economique Européenne.

Pour des raisons historiques diverses, les diverses industries n'ont pas la même importance dans chacun de ces pays et n'ont pas connu une évolution similaire :

- période d'autarcie allemande qui a favorisé le développement des fibres artificielles

- pertes de l'industrie textile de l'Allemagne de l'Est
- perte des marchés coloniaux privilégiés
- degré varié d'ouverture des frontières

Malgré le développement considérable des échanges intra-CEE, comportant nécessairement une certaine uniformisation des conditions de développement, ce processus n'est pas terminé, tandis que subsistent dans les politiques commerciales et industrielles des divergences considérables.

Par ailleurs, la dépendance de l'industrie textile à l'égard des conditions économiques d'ensemble a comporté des fluctuations d'activité importantes et non synchronisées entre les pays de la C.E.E.

A tous les égards - rythme d'expansion de la production et de la productivité, importance relative des diverses industries, importance et évolution des importations et de balance commerciales, évolution de l'emploi - des différences importantes subsistent entre les divers pays. Il apparaît possible cependant d'intégrer les diverses situations dans un raisonnement commun dans la mesure où les similitudes l'emportent en ce qui concerne les tendances majeures ou le sens de l'évolution, tandis que les différences se marquent davantage en termes de degré ou de rythme (1).

2.II3 Quelques indications globales

On a réuni dans les tableaux suivants quelques données globales permettant de situer quelques ordres de grandeur impor-

(1) des exceptions existent cependant ici comme ailleurs.
Que l'on pense par exemple au cas de la laine cardée.

tants, qu'il faut avoir à l'esprit dans l'interprétation des informations disponibles.

Ces données incluent, il faut le souligner, les seuls éléments en valeur disponibles sur le plan de la CEE qui soient quelque peu comparables

Tableau I - Importance des industries "Textiles, Vêtements et cuirs" des divers pays de la CEE - 1960.

Pays	V.A.		% du P.I.B.	Coefficients de spécialisation
	milliards de \$	%		
Allemagne	3.181	(38)	4,47	1.00
France	3.177	(38)	5,26	1.17
Italie	1.082	(12.9)	3,38	0.75
Belgique	466	(5.6)	4,16	0.93
Pays-Bas	458	(5.5)	4,03	0.90
Luxembourg	6		1,20	0.27
C.E.E.	<u>8.370</u>	100	<u>4,49</u>	

source : Direction Générale des Affaires Economiques et Financières -
Groupe d'étude des perspectives économiques à moyen terme.

TABLEAU II

Enquête industrielle de 1963

Les Industries Textiles de l'Habillement et de la production de Fibres
artificielles-synthétiques dans les pays de la C.E.E.

Unité : Mio U.C.

Branches	N ^{OS} N.I.C.E.	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg (1)
<u>Chiffres d'affaires</u>							
Industrie Textile	23	4.762,4	4.410,8	3.205,1	789,5	1.056,6	(1)
Fabrication des articles d'ha- billemeut sauf fourrures	243	2.644,3	1.666,1	871,5	416,1	307,6	5,2
Production de fibres artifi- cielles et syn- thétiques	303	(2) 301,9	505,5	406,6	(1)	(1)	(1)
TOTAL 23+243+303		7.708,6	6.582,4	4.483,2			
<u>Valeur ajoutée</u>							
Industrie Textile	23	2.185,2	1.545,0	1.379,2	321,5	346,5	(1)
Fabrication des articles d'ha- billemeut sauf fourrures	243	1.243,3	691,2	475,4	166,5	131,2	(2)
Production de fibres artifi- cielles et syn- thétiques	303	(2) 181,2	255,5	199,2	(1)	(1)	(1)
TOTAL 23+243+303		3.609,7	2.491,7	2.053,8			
(1) On ne dispose pas de données détaillées							
(2) Une partie importante de la production de fibres chimiques en Allemagne est enregistrée dans l'industrie chimique (N I C E 3II)							

Sources : Statistiques industrielles OSCE 1967 J.A.
Enquête C.E.E. : 1963

Tableau III - Les industries textiles de la C.E.E. - Synthèse

	Chiffre d'affaires (millions UC)	Nombre d'entreprises	Effectifs	Salaires (millions UC)	Valeur ajoutée (millions UC)
Fibres artificielles et synthétiques	1.214,0	50	97.578	170,3	635,9
Industrie lainière	3.335,7	12.908	393.345	469,3	1.192,3
Industrie cotonnière	3.756,1	5.008	542.487	674,4	1.521,2
Industrie de la soie	1.251,0	4.947	151.804	184,2	458,6
Industrie du lin et chanvre	561,4	2.950	70.514	85,1	205,6
Industrie du jute	438,7	1.748	53.362	68,6	170,4
Industrie des fibres diverses					
Industrie de la maille	2.377,1	30.567	392.020	407,2	1.058,2
Industrie dentelle-rideaux	1.698,3	22.150	227.661	274,1	752,0
Industrie tissus élastiques					
Industrie tapis et ameublement					
Industrie achèvement-teinture	806,1	1.822	136.433	188,2	419,1
Total textile CEE y compris les FAS	15.438,4	82.150	2.065.204	2.421,4	6.413,3

A1. source : OSCE - 1967 - JA : enquête - recensement industriel 1963 (entreprises)

2. les agrégats :

jute
 fibres dures } figurent sous le code réf.236 (Ind. autres fibres textiles, corderie, etc..)

Dentelle-rideaux }
 tissus élastiques } " " " 239 (autres industries textiles)
 tapis ameublement {

Industrie textile dans les pays de la C.E.E.

Les parts relatives des sous-branches dans le total industrie-textile pour les chiffres d'affaires (C.A.) et la valeur ajoutée

	N° N.I.C.E.	Allemagne		France		Italie		Pays-Bas		Belgique	
		millions U.C.	%	millions U.C.	%	millions U.C.	%	millions U.C.	%	millions U.C.	%
CHIFFRE D'AFFAIRES											
Industrie textile	23	4.762,4	100,0	4.410,8	100,0	3.205,1	100,0	789,5	100,0	1.056,6	100,0
Industrie de la laine	232	784,7	16,7	1.204,0	27,2	895,2	27,9	138,8	17,5	313,0	29,6
Industrie cotonnière	233	1.294,1	27,1	1.092,0	24,7	827,0	25,8	268,2	33,9	274,8	26,0
Industrie de la soie	234	342,8	7,1	493,1	11,1	317,6	9,9	49,4	6,2	48,1	4,5
Industrie du lin et du chanvre	235	153,0	3,2	196,5	4,4	109,1	3,4	14,2	1,8	88,6	8,3
Industries autres fibres textiles (jute, fibres dures etc..) corderie	236	107,8	2,2	175,8	3,9	34,9	1,0	55,1	6,9	65,1	6,1
Bonneterie	237	961,1	20,1	638,8	14,4	569,4	17,7	102,9	13,0	104,9	9,9
Achèvement des textiles	238	303,2	6,3	228,6	5,1	198,1	6,1	17,0	2,1	59,2	5,5
Autres industries textiles	239	815,7	17,1	382,0	8,6	253,8	7,9	143,9	18,2	102,9	9,7
VALEUR AJOUTEE											
Industrie textile	23	2.185,2	100,0	1.545,0	100,0	1.379,2	100,0	321,5	100,0	346,5	100,0
Industrie de la laine	232	318,2	14,5	348,1	22,5	387,4	28,0	53,0	16,4	85,6	24,7
Industrie cotonnière	233	585,5	26,7	375,5	24,3	357,7	25,9	111,7	34,7	90,8	26,1
Industrie de la soie	234	146,1	6,6	154,5	10,0	123,8	8,9	18,5	5,7	15,7	4,5
Industrie du lin et du chanvre	235	61,7	2,8	68,8	4,4	43,4	3,1	6,7	2,0	25,0	7,2
Industries autres fibres textiles (jute, fibres dures etc.) corderie	236	47,0	2,1	68,7	4,4	14,6	1,0	19,1	5,9	21,0	6,0
Bonneterie	237	485,5	22,2	258,2	16,7	226,2	16,4	45,1	14,0	43,2	12,4
Achèvement des textiles	238	157,8	7,2	122,1	7,9	102,1	7,4	9,9	3,0	27,2	7,8
Autres industries textiles	239	383,4	17,5	149,1	5,6	124,0	8,9	57,5	17,8	38,0	10,9

On ne dispose pas de données détaillées pour le Luxembourg.

Source : statistiques industrielles OSCE 1967 J.A. - enquête 1963 - C.E.E.

LES INDUSTRIES TEXTILES : INDICATEURS GLOBAUX

	Allemagne	France	Italie	Belgique	Pays-Bas
Consommation textile 1964					
kg de fibres	13,1	10,3	8,9	13,1	13,6
kg équivalents coton	14,4	11,5	9,7	14,1	14,8
Dépenses d'habillement					
en % :					
1955	13,5	13,1	10,9	9,9	14,8
1960	12,5	12,4	10,3	9,8	12,9
1965	12,1	11,9	10,0	9,7	11,5
Production ⁽¹⁾ 1967	146	118	127	144	139
(1958=100) 1966	136	109	124	132	126
(1) Industries textile et de l'habillement)					
Productivité 1958=100					
(production/effectifs)					
1966	169,8	130,4	120	145,4	151,4
Effectifs ⁽²⁾ Avril 1967	548.000	468.000	454.000	89.800	132.000
1958=100 1966	86,1	90,5	(91)	97,6	90,6
(2) Industrie textile seulement, non compris la production de fibres chimiques					
Investissement 1965 en					
équipement (millions \$)	150,5	145,8 ⁽³⁾	139,3 ⁽⁴⁾	59,0	30,9
(4) y compris les autres investissements					
(3) y compris les producteurs de fibres chimiques					
Commerce extérieur de					
produits textiles					
(matières exclues)					
Importation 1966 65	1.009.123	318.911	207.306	324.421	490.856
CAF/1000 \$ 84	518.387	122.685	40.214	115.192	286.815
dont intra-C.E.E. 65	659.584	226.564	123.351	268.872	412.692
84	300.065	96.330	22.170	97.574	242.338
Exportations FOB 65	778.366	720.276	659.969	657.286	481.660
84	241.402	272.927	507.643	182.693	100.693
dont intra-C.E.E. 65	309.398	314.745	300.159	470.046	296.715
(import.CAF du					
destinataire) 84	125.572	118.084	280.372	149.326	85.123
Balance commerciale 65	+	+	+	+	+
extra C.E.E. 84	-	+	+	(+)	(-)
(matières exclues)					

Source : Divers

2.2 Contraintes imposées par l'information statistique et par les délais.

Il n'est pas inutile de souligner, au départ de cette étude, l'importance des lacunes dans l'information.

On s'est efforcé de réunir le maximum d'information - publiée ou non - sur les divers points énumérés dans la note "les axes de l'étude"(cf. la première partie). En fait, l'information relative aux divers aspects ne recouvre pas le champ de l'étude, ceci sous trois aspects importants :

- quant aux branches

certaines branches ne possèdent pratiquement aucune information utilisable.

- quant aux pays

Les disponibilités statistiques sont très différentes de pays à pays.

Ainsi qu'on a pu le voir dans les tableaux qui précèdent, malgré une base commune pour le traitement statistique, le degré de comparabilité reste faible

- quant aux aspects du problème concerné.

Si sur les échanges internationaux l'information est abondante, sans être complète, les informations sont relativement maigres sur les autres points et totalement inexistantes dans certains domaines. Il faut insister en particulier sur l'absence presque totale d'informations en valeur, permettant de situer et d'analyser l'activité des diverses branches et des divers stades de fabrication.

Ces lacunes très importantes de l'information appellent deux ordres de considérations.

2.2I Information partielle

Il faut savoir qu'en dehors des flux physiques (en tonnes, en quantités) de production - et encore sont-ils classés de manière plus ou moins arbitraire en raison des mélanges de fibres - et des flux, en quantité et en valeur, des échanges extérieurs, on ne dispose que de très peu de renseignements, sinon partiels et concernant les quelques branches principales. L'analyse doit par conséquent reposer, dans tous les cas, sur une information partielle et il n'est guère possible d'y apporter toutes les nuances désirables en conformité avec l'hétérogénéité complexe des situations.

L'analyse est aussi nécessairement centrée sur les branches les plus importantes et toute généralisation suppose que les situations puissent être considérées comme étant similaires. C'est dire que dans chaque cas particulier un jugement s'impose sur l'importance relative des similitudes et des différences.

Compte tenu de ces lacunes, il a fallu, en ce qui concerne le contenu de l'analyse procéder de la manière suivante :

1. définir, sur la base d'une connaissance générale du problème et d'informations a priori déjà disponibles, les éléments d'une analyse objective de la situation.
2. élaborer un schéma mettant en relief les points essentiels sur lesquels des informations complémentaires s'avèraient nécessaires.
3. les hypothèses de travail définies en 1 n'étant pas explicitées, les informations étaient recueillies de manière à confirmer ou à infirmer tel ou tel aspect de l'analyse.

4. sur la base de ces informations complémentaires recueillies contradictoirement l'analyse a pu être développée et nuancée, même en l'absence d'une information complète.

2.22 Pauvreté des moyens d'information et de gestion.

Les lacunes dans l'information qui a trait à l'industrie textile ne mettent pas en cause le degré de collaboration qui a pu être obtenu de la part des professionnels.

D'une manière générale, cette collaboration a été franche, mais révèle par ses limites et son contenu certaines lacunes graves de l'industrie textile.

Ces lacunes concernent évidemment les disponibilités statistiques, mais beaucoup plus fondamentalement encore-au-delà de ces insuffisances statistiques - la méconnaissance des situations réelles, voire l'absence totale du souci de la connaissance des vrais problèmes.

Plusieurs problèmes posés aux professionnels n'ont trouvé, à quelques rares exceptions près, aucun écho, tandis que sur certains points des réponses ont été fournies en contradiction manifeste avec la réalité.

Ce vide - de préoccupations et de connaissance - concerne quelques uns des problèmes vitaux de l'industrie textile :

- les modalités d'arrangements des opérations successives que subissent les matières textiles : dimension, intégration, séries de fabrication ..
- les stocks et leur financement
- la structure de l'équipement et son utilisation
- les circuits de distribution
- les problèmes de prix et de qualité

L'analyse de l'industrie textile conduit inévitablement à la constatation d'une incompatibilité majeure entre la masse des ressources - en hommes et en capital - engagées dans ce secteur d'activité et la pauvreté des moyens d'information et donc de gestion qui sont disponibles.

Il faut affirmer que cette situation - cette disproportion entre les ressources et les moyens pour les gérer - illustre de manière significative des faiblesses caractérisées de gestion. Bien plus, cette carence, si elle n'est pas entretenu systématiquement, permet pour le moins de tenir l'attention éloignée des vrais problèmes et de la centrer sur des solutions qui peuvent n'être, en partie du moins, que des solutions de facilité.

Ce jugement ne met pas en cause la gestion de telle ou telle entreprise, car il en est de fort bien gérées qui bénéficient d'une bonne rentabilité, mais bien la structure collective de l'industrie textile.

2.23 Les délais.

Les difficultés imposées par ces lacunes de l'information se trouvent exagérées du fait des délais extrêmement courts imposés à la présente étude.

Il n'était possible de respecter ces délais que grâce à une expérience accumulée dans de nombreuses études relatives à certains aspects ou certaines branches particulières de l'industrie textile.

Par ailleurs, ces délais ont imposé une méthode d'approche bien précise :

il ne pouvait s'agir de développer outre mesure les raffinements d'une analyse statistique, qui n'auraient guère été justifiés au vu des imperfections des données de base. La priorité devait être donnée d'emblée à l'analyse des évolutions majeures, significatives pour l'ensemble et suffisamment claire dans leur tendance, même si elles ne peuvent être quantifiées avec toute l'exactitude que l'on pourrait souhaiter par ailleurs.

Il s'avèrait préférable de soumettre les tendances ainsi dégagées à un certain nombre de tests de cohérence et à un certain nombre de comparaisons. Ainsi qu'il sera précisé plus loin, l'accent est mis sur la synthèse, sur les lignes de force, que l'on s'est efforcé de dépouiller des détails, qui alourdissent l'argument, s'ils le précisent et le nuancent.

Enfin, compte tenu de ces délais et de cet accent mis sur la synthèse, on signalera, chemin faisant, les points sur lesquels l'analyse devrait être approfondie et quantifiée.

2.3 Les objectifs de l'étude

L'étude présente vise à évaluer les perspectives d'activité et d'emploi de l'industrie textile dans les années à venir.

Il semble nécessaire de fournir un certain nombre de précisions relatives à ce que l'on entend par ces perspectives d'activité et d'emploi.

Ces précisions se situent sur un certain nombre de plans successifs :

- évaluation et analyse objective de la situation,
- extrapolation de tendances majeures qui peuvent être dégagées,
- introduction d'hypothèses alternatives concernant les conditions dans lesquelles fonctionne l'industrie textile,
- évaluation des conséquences de ces tendances et de ces hypothèses sur l'activité de l'industrie textile,
- introduction de critères d'appréciation globaux (c'est-à-dire relatifs à l'activité industrielle générale).

Il s'agit donc tout d'abord de procéder à une évaluation et à une analyse objective - dans la limite de l'information utilisable - des principales données du problème, telles qu'elles expliquent la situation actuelle et telles qu'elles conditionnent en quelque sorte les possibilités d'avenir.

Il ne peut s'agir ici de porter des jugements de valeur a priori, du type de ceux qui consistent à classer l'industrie textile dans les industries en régression (relative) ou à considérer qu'il s'agit d'une activité que l'on pourrait abandonner sans dommage.

2.3I Activité et emploi

Il s'agit d'évaluer un potentiel économique, les conditions de son utilisation ainsi que les conditions d'efficacité permettant d'affronter des pressions concurrentielles intenses.

En fait, il faut voir cependant que "l'activité" de l'industrie textile - dans le présent et dans l'avenir - est un terme synthétique, pouvant recouvrir des aspects divers, qui ne sont pas nécessairement convergents.

L'activité de l'industrie textile peut, en effet, être mesurée de nombreuses façons, selon le point de vue adopté.

On peut mesurer en termes d'évolution :

- de la production,

L'Industrie textile ne connaît, globalement, qu'une expansion quantitative très faible. Son expansion - celle surtout de certaines de ses composantes - est néanmoins assurée par l'adaptation qualitative de ses produits aux besoins changeants des consommateurs.

Le développement du Chiffre d'affaire reste cependant modéré en raison des pressions concurrentielles qui répercutent - partiellement il est vrai - en baisse des prix relatifs les progrès accomplis. L'évolution qualitative pourrait également se traduire en accroissements des valeurs ajoutées, si des substitutions de procédés techniques ne jouaient en sens inverse.

- de la contribution au Produit intérieur brut. La combinaison d'une expansion lente, des pressions sur les prix et de progrès techniques importants se traduisent en une réduction continue de la contribution de l'industrie textile au produit intérieur brut.

- du progrès technique ; car l'industrie textile - malgré (et en partie à cause) de son expansion modérée, est en progrès très rapide réduisant de manière sensible les ressources utilisées.

Tableau IV - Les industries textiles dans les pays de la C.E.E.

Branche indust.	Allemagne (R.F.A.)			France			Italie			Pays- Bas			Belgique			
	N° N.I.C.E.	V.A.	C.A.	S.	V.A.	C.A.	S.	V.A.	C.A.	S.	V.A.	C.A.	S.	V.A.	C.A.	S.
Industrie textile	23	2.185,2	4.762,4	957,1	1.545,0	4.410,8	694,8	1.379,2	3.205,1	374,2	321,5	789,5	164,3	346,5	1.056,6	160,7
Industrie de la laine	232	318,2	784,7	147,3	348,1	1.204,0	153,1	387,4	895,2	100,7	53,0	138,8	28,9	85,6	313,0	39,3
Industrie cotonnière	233	585,5	1.294,1	276,6	375,5	1.092,0	175,1	357,7	827,0	113,4	111,7	268,2	64,8	90,8	274,8	44,5
Industrie de la soie	234	146,1	342,8	65,8	154,5	493,1	62,7	123,8	317,6	38,6	18,5	49,4	9,5	15,7	48,1	7,6
Indust. du lin et chanvre	235	61,7	153,0	29,4	66,8	196,5	31,6	43,5	109,1	11,8	6,7	14,2	2,5	25,0	88,6	9,8
Ind. autres fibres text. (jute, fibres dures, etc.) corderie.	236	47,0	107,8	18,7	68,7	175,8	27,6	14,6	34,9	4,6	19,1	55,1	8,3	21,0	65,1	9,4
Bonneterie	237	485,5	961,1	204,2	258,2	638,8	118,8	226,2	565,4	41,1	45,1	102,9	23,4	43,2	104,9	19,7
Achèvement des textiles	238	157,8	303,2	71,8	122,1	228,6	58,9	102,1	198,1	38,2	9,9	17,0	5,8	27,2	59,2	13,5
Autres industries text.	239	383,4	815,7	143,3	149,1	382,0	67,0	124,0	253,8	25,8	57,5	143,9	21,1	38,0	102,9	16,9
Production de fibres A&S	303	181,2	301,9	63,3	255,5	505,5	70,0	199,2	406,6	37,0	(1)	(1)	(1)			
RATIOS = 1 - parts en % de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires - 2 - parts en % des salaires et traitements dans le C.A. - 3 - parts en % des salaires et traitements dans la valeur ajoutée.																
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Industrie textile	23	45,8	20,0	43,7	35,0	15,7	44,9	43,0	11,6	27,1	40,7	20,8	51,1	32,7	15,2	46,3
Industrie de la laine	232	40,5	18,4	46,2	28,9	12,7	43,9	43,2	11,2	25,9	38,1	20,8	54,5	27,3	12,5	45,8
Industrie cotonnière	233	45,2	21,3	47,2	34,3	16,0	46,6	43,2	13,7	31,7	41,6	24,1	58,0	33,0	16,1	48,9
Industrie de la soie	234	42,6	19,1	45,0	31,3	12,7	40,5	38,9	12,1	31,1	37,4	19,2	51,4	32,6	15,8	48,3
Indust. du lin et chanvre	235	40,3	19,2	47,6	35,0	16,0	45,9	39,7	10,8	27,3	46,7	17,4	37,3	28,2	11,1	39,3
Ind. autres fibres text. (jute, fibres dures, etc.) corderie	236	43,6	17,3	39,8	39,1	15,6	40,1	41,7	13,3	31,8	34,6	15,1	43,7	32,2	14,5	45,0
Bonneterie	237	50,5	21,2	42,0	40,4	18,5	45,9	39,7	7,2	18,1	43,8	22,7	51,6	41,1	18,7	45,5
Achèvement des textiles	238	52,0	23,6	45,4	53,3	25,7	48,2	51,5	19,3	37,4	58,2	33,9	58,2	46,0	22,7	49,4
Autres industries text.	239	46,3	17,5	37,3	39,0	17,5	44,9	48,8	10,1	20,7	39,9	14,6	36,7	36,8	16,4	44,5
Production de fibres A&S	303	60,0	20,9	34,9	50,5	13,8	27,6	48,9	9,0	18,5	(1)	(1)	(1)			

V.A. = valeur ajoutée
C.A. = chiffre d'affaires
S. = salaires

{ en millions d'unités de compte (U.C.) - 1 U.C. = DM 4 - F fr. 4,937 - Lire 625 - FL 3,62 - Fb 50, Flbg 50

(1) on ne dispose pas de données détaillées -
pour le Luxembourg on ne dispose pas de données détaillées.

Source : statistiques industrielles OSCE 1967 J.S. - Enquête 1963 - C.E.E.

- d'évolution de l'emploi.

Cela se traduit par des réductions d'effectifs continues et importantes, parallèlement aux accroissements très importants de productivité. Ces accroissements ne permettent cependant que de compenser les augmentations de salaires, même si ceux-ci restent au bas de la hiérarchie des salaires.

- d'évolution du capital.

Ces accroissements de productivité résultent d'accroissements dans les équipements (les actifs) par ouvrier, sans que cependant les charges en capital ne semblent croître par unité de produit.

- d'évolution des résultats.

La rentabilité des entreprises est affectée par des pressions currentielles importantes, internes et externes, mais également par des charges financières considérables, résultant du poids considérable des stocks d'une part, du degré d'utilisation du capital d'autre part.

- d'évolution du nombre et de la taille des entreprises.

Si donc le capital engagé, à long comme à court terme reste trop important, en raison même de sa dispersion, le coefficient de capital devrait diminuer pour restaurer la rentabilité. L'assainissement du stock de capital doit nécessairement comporter la poursuite d'un processus d'élimination d'unités de production marginales. Tandis que l'élévation du degré d'utilisation de ce stock doit comporter des rationalisations dans les structures et modes de gestion.

- de critères globaux.

En dehors de la réduction de la contribution au produit intérieur, le textile semble avoir un niveau de productivité relativement insuffisant par rapport à l'intensité de capital, c'est-à-dire, en définitive, par rapport au volume des ressources en capital utilisé.

Si l'industrie textile apparaît ainsi comme étant capable, pour atteindre un même résultat (en termes de production et pour progresser) de dégager des quantités de ressources importantes, il reste alors à considérer les possibilités de dégagements et de réemploi de ces ressources.

On pourrait encore ajouter d'autres critères de mesure de l'activité de l'industrie textile, ayant trait à l'évolution des prix (prix relatifs en baisse), des échanges extérieurs..

Face à cette multiplicité de critères, l'industrie textile, composée d'un ensemble hétérogène d'éléments doit être considérée ici comme un ensemble de ressources en hommes, en capital, en expériences et connaissances techniques - et il s'agit dès lors de porter un jugement sur l'affectation et l'utilisation de cette masse de ressources, compte tenu de la nécessité de satisfaire des besoins spécifiques des consommateurs.

2.32 Tendances et Perspectives.

Cette analyse doit permettre, nous l'avons dit, de dégager certaines tendances majeures, et de tracer à partir de là des perspectives d'évolution. L'évolution passée et l'état actuel de l'industrie textile, qui constituent l'objet direct de l'analyse doivent permettre de saisir - et de quantifier là où faire se peut - des évolutions en cours, à l'intérieur comme à l'extérieur, de l'industrie comme du marché, de dégager, à partir de là, des éléments de transformation significatifs et de situer les perspectives d'évolution.

Si donc l'objectif essentiel de l'étude concerne des tendances et des perspectives, il est important d'en souligner quelques aspects :

- les évolutions, dont question ci-dessus, concernent toutes les variables principales de l'activité de l'industrie textile : production, évolution qualitative des consommations, prix, productivité, effectifs, échanges, investissements, rentabilité.. Or les évolutions de ces variables réagissent les unes sur les autres en un réseau complexe d'interactions.
- Ceci est d'autant plus important que nous voulons situer des perspectives, qui doivent dès lors reposer sur la définition de ce réseau d'interaction : les perspectives forment nécessairement un tout.
- Il faut en tenir compte dès lors que l'on s'efforce de situer des perspectives dans le cadre d'hypothèses alternatives : dans chaque cas ce sont les conséquences au niveau de toutes les variables qu'il faut réexaminer en synthèse.
- Enfin ces perspectives doivent être définies de manière globale.

Observant une certaine évolution de la consommation, nous assistons par ailleurs à des phénomènes multiples de substitution - de fibres, de procédés, de produits, de firmes. Compte tenu de ces transformations internes, il ne peut être question de s'attacher à l'avenir de telle ou telle industrie dans sa définition actuelle (c'est-à-dire tel ou tel groupe particulier de firmes). De même que les fibres se mélangent sur toute la ligne, les unités de production ne sont pas tenues par une définition d'activité selon des critères traditionnels et peuvent donc orienter leur activité vers des productions nouvelles.

Dans la phase de mutation profonde que connaît l'industrie textile, les perspectives doivent être définies délibérément en termes intertextiles. Ceci nous conduit à préciser l'optique dans laquelle l'industrie textile est étudiée.

2.4. Optique adoptée

L'industrie textile est considérée dans sa totalité, il s'agit d'un tout composé d'unités interdépendantes.

2.41 L'industrie textile, comme unité

En raison des liaisons d'interdépendance complexes et étroites qui relient toutes les composantes de l'industrie textile, celle-ci doit être considérée comme un tout (1).

Cette interdépendance étroite est aussi bien horizontale que verticale.

- dans le sens horizontal :
 - les fibres peuvent se substituer les unes aux autres à l'intérieur d'intervalles très larges.
 - des produits divers peuvent se substituer les uns aux autres dans la satisfaction des besoins du consommateur. Y compris sous l'action plus ou moins durable de la mode.
- dans le sens vertical
les relations de fournisseurs à clients sont étroites (et expliquent d'ailleurs les retransmissions de fluctuation d'aval en amont)

Prendre l'industrie textile comme un tout ne peut dès lors signifier qu'une seule chose : l'industrie est considérée comme un réseau de flux de produits en cours de fabrication, étant entendu que les chemins peuvent être variés et les opérations plus ou moins nombreuses.

(1) C'est sur la même constatation que repose la revendication d'un accord international toutes fibres ou intertextiles qui prendrait le relais de l'Accord Coton

L'industrie textile n'est donc pas un tout homogène, mais une série d'opérations successives, pouvant être regroupés selon des arrangements divers (des degrés d'intégration plus ou moins poussés). L'industrie textile apparaît comme un réseau de relations particulièrement étroites et relativement cloisonnées par rapport au reste de l'activité industrielle. Ceci tient à la faiblesse des consommations intermédiaires non-textiles des industries textiles. Celles-ci ne sont reliées, en dehors de la production - agricole ou chimique - de fibres aux autres activités industrielles pratiquement que par les achats d'équipement et d'énergie (et de colorants).

A la différence des relations inter-industrielles généralement circulaires, la spécificité de l'industrie textile se traduit par des relations à sens unique d'amont en aval.

L'industrie textile doit de ce fait être considérée comme un ensemble d'activités étroitement interdépendantes. Et on peut dire que toutes les branches textiles participent à ce réseau interdépendant, que ce soit en raison de la matière utilisée, que ce soit en raison de l'usage final du produit concerné.

Il faut toutefois signaler une exception à cet égard, celle de la transformation du jute et surtout des fibres dures, qui ne peuvent s'introduire dans les produits textiles habituels et qui ont leurs usages propres (sacs, tapis brosse, ficellerie).

En raison de cette indépendance, on traitera séparément les problèmes qui concernent ces activités.

Il faut signaler cependant que cette indépendance n'est que partielle dans la mesure d'une part où certaines industries textiles utilisent les produits de cette transformation (p. ex. le jute dans l'industrie du tapis) et où d'autre part les fibres chimiques ont opéré là également leur pénétration (les polydésines dans l'industrie jutière, les

synthétiques en ficellerie) (1).

Remarque :

Considérer l'industrie textile comme un tout dans notre analyse, ne signifie pas que l'analyse se fonde sur un raisonnement de type global. Il ne s'agit pas de raisonner sur un ensemble caractérisé par un certain nombre de grandeurs et de relations globales, mais de considérer toutes les composantes de l'industrie textile, constituant dans leur interdépendance une unité.

Etant donné l'hétérogénéité des activités textiles d'une part, et l'importance des modifications diverses, de produits, de procédés de fibres - qui ont caractérisé et caractérisent l'industrie textile d'autre part, un raisonnement global, toutes activités textiles additionnées, risquerait de conduire à des conclusions totalement erronées.

Il est possible en effet de relever un certain nombre de contradictions manifestes entre la réalité et les indications fournies par les données globales.

Citons à titre d'exemple :

- l'augmentation de la valeur ajoutée (par unité de chiffre d'affaires) dans les diverses activités de transformation textile, ne peut empêcher que globalement on obtienne une image opposée, en raison de la substitution des produits de bonneterie, à valeur ajoutée moindre (par rapport à la consommation de fils).

(1) Cette dernière remarque peut servir d'illustration du resserrement de l'interdépendance des activités textiles. On peut citer comme autre exemple la fabrication des tissus élastiques, dont la consommation de fils de caoutchouc est remplacée par l'utilisation de fils synthétiques élastiques.

- la baisse des prix des diverses matières premières est compatible avec une augmentation, au niveau global, du prix du kg de matière consommée, en raison de la substitution de matières plus chères à des matières moins chères.
- On assiste dans certains cas à une augmentation du coefficient de capital au niveau global, alors qu'au niveau des entreprises ce coefficient ne semble guère augmenter, en raison de la substitution de firmes ou de procédés à coefficient à capital plus élevé. Les secteurs en expansion, la production de fibres artificielles et synthétiques, de tapis et dans une moindre mesure la bonneterie ont des coefficients de capital + élevés

2.42 les liaisons d'interdépendance.

Il convient de préciser quelques aspects importants de l'interdépendance des activités textiles.

- Le caractère très étroit des relations verticales fournit l'explication de base de l'ampleur des transmissions de fluctuations d'activité d'aval en amont.
- Les dépenses du consommateur recouvrent, en dehors de la matière première de base, une accumulation de valeurs ajoutées correspondant aux opérations successives. Cette valeur ajoutée globale, plus ou moins élevée selon "la qualité" du produit, se ventile différemment selon la variété des cheminement que les matières ont suivi jusqu'au produit final. La mode joue ici un rôle important en privilégiant tel cheminement au détriment de tel autre (p.ex. substitution bonneterie - tissage)
- A chaque stade de production s'ouvre un éventail de sources d'approvisionnement des matières utilisées - fibres diverses, approvisionnement interne ou importation. En raison de l'importance de la matière dans le prix de revient, la possibilité de choisir la source d'approvisionnement la plus compétitive apparaît comme une condition essentielle de la compétitivité **propre**.

- A chaque stade de production, la dimension du marché pour l'écoulement des produits est très directement fonction de la compétitivité des stades situés en aval. Les débouchés sont donc fonction de la compétitivité propre mais également de la compétitivité des utilisateurs.

En contraste avec cette image complexe d'un éventail des entrées de matières et d'un éventail des sorties de produits, correspondant à la réalité intertextile de l'industrie textile en pleine transformation, il convient de mettre l'accent par ailleurs sur l'interdépendance plus fondamentale qui résulte de la succession des opérations réalisées sur les fibres textiles. Les problèmes liés aux modalités de cette succession ou, comme il a été dit plus haut, aux arrangements techniques divers de cette succession nous paraissent tout à fait essentiels.

Sans rentrer ici dans l'analyse qui sera développée plus loin, disons simplement que certains des problèmes les plus importants de l'industrie textile nous paraissent se situer au niveau des discontinuités dans les processus de production, entraînant des immobilisations excessives de capital, en équipement comme en stock.

Remarque :

Une étude quelque peu complète de l'industrie textile devrait pouvoir s'appuyer, en raison de la complexité changeante des relations d'interdépendance entre les diverses composantes de l'industrie textile, sur des tableaux d'échanges interindustriels textiles.

Compte tenu des lacunes dans l'information et des délais, il m'a été possible d'élaborer que l'ébauche d'un tel tableau et de son évolution dans le temps.

Cet instrument nous paraît tout à fait essentiel pour la compréhension des problèmes textiles : il fournit un cadre de cohérence qu'aucune autre information ne permet de procurer.

Nous tenons ici à souligner la valeur des travaux importants qui ont été réalisés sur ce plan par le Conseil Professionnel du textile et du vêtement, en Belgique . Son analyse input-output des industries textiles et du vêtement pour l'année 1962, est, malgré le nombre des évaluations auxquelles il a fallu procéder, un instrument d'analyse de toute première valeur. Nous croyons nécessaire de suggérer l'élaboration d'un tel tableau au niveau de la C.E.E., dans les plus brefs délais.

2.5 Les points non couverts par l'étude.

Il faut signaler que trois types de recherches importants n'ont pas été effectuées dans le cadre du présent rapport.

Il s'agit :

- des problèmes de conjoncture,
- des problèmes spécifiques de l'habillement,
- des aspects sociologiques des problèmes textiles.

2.5I La conjoncture textile.

Le présent rapport est, on l'a dit, centré sur la structure de l'industrie textile, face aux tendances qui se dégagent sur le marché.

Il ne pouvait dès lors être question d'aborder, de manière spécifique, les problèmes de conjoncture, dans les délais impartis.

Il convient cependant d'insister sur le fait que tous les problèmes de l'industrie textile se manifestent à travers des fluctuations conjoncturelles et ne reçoivent toute leur signification et toute leur ampleur que dans ce contexte.

Nous suggérons instamment qu'un rapport complémentaire puisse être réalisé sur ces aspects conjoncturels du problème, ceci pour deux raisons essentielles :

- Un certain nombre de problèmes importants - citons les stocks, le degré d'utilisation des capacités, l'élimination de l'outil ancien, les pratiques commerciales, l'emploi - ne peuvent être saisis dans toute leur signification qu'à condition de les situer dans leur contexte conjoncturel.

- S'il est vrai sans doute que ces fluctuations sont, au moins dans leurs modalités et dans leur ampleur, en grande partie une conséquence des caractéristiques structurelles de l'industrie textile, il n'en reste pas moins que ces fluctuations ont (acquis) un dynamisme propre.

Toute définition d'une politique structurelle doit nécessairement inclure, comme un élément essentiel, le traitement des fluctuations cycliques, au risque de ne pouvoir atteindre ses objectifs.

2.52 L'habillement.

Pour une série de raisons historiques, l'habillement - la confection devenue l'industrie de l'habillement - n'est pas considéré, statistiquement et professionnellement, comme un élément d'un tout qui comprendrait les activités du textile et de l'habillement. Cette situation est évidemment anormale, étant donné que le débouché principal du textile est l'habillement (en gros, les 2/3) et que par conséquent la plus grande partie des produits textiles est transformée par l'industrie de l'habillement avant d'atteindre le consommateur sous forme de produits finis.

Par ailleurs, les consommations de produits textiles par l'industrie de l'habillement représentent environ 50% de son chiffre d'affaire. Les consommations intermédiaires non-textiles par l'industrie de l'habillement sont trop faibles pour justifier une séparation, qui résulte du fait de l'industrialisation beaucoup plus tardive de l'habillement.

Cette séparation est devenue encore beaucoup plus artificielle avec le développement important de produits de bonneterie, étant donné que ceux-ci constituent souvent des substituts directs et très proches de certains produits de

l'industrie de l'habillement.

Cette séparation est accompagnée d'une ignorance profonde - à l'exception du cas de l'Allemagne, et atténuée aux Pays-Bas - quant aux conditions de production de l'industrie de l'habillement.

Or les conditions dans lesquelles fonctionne l'industrie de l'habillement sont, à certains égards, décisives pour l'industrie textile, dans la mesure même où l'habillement est en contact permanent avec le débouché final, s'il ne le contrôle pas.

L'industrie textile - à l'exception de la bonneterie, pour la plus grande part de son activité - ne saisit le marché que de la manière dont il est répercuté en amont par l'habillement.

Tous les problèmes liés à la (dis)continuité du processus de fabrication - fluctuation à court terme, stocks, changements, de mode et de goût - en dépendent.

2.53 Les aspects sociologiques des problèmes de l'industrie textile.

Il ne rentrait pas dans les objectifs de cette étude d'analyser les aspects proprement sociologiques du problème.

Ces aspects nous paraissent cependant revêtir une grande importance, à deux titres au moins : il s'agit d'une part des aspects internes, au niveau des comportements des agents participants, et d'autre part des aspects externes, au niveau de l'environnement, ou, si l'on préfère, des attitudes à l'égard de l'industrie textile.

Sur le premier plan, des modes particuliers de comportements, de sens des affaires et de la société, de propriété, de gestion et de relations de travail ont de toute évidence une

incidence très directe sur les conditions de fonctionnement de l'industrie textile.

Ces modes particuliers de comportement des chefs d'entreprise, se retrouvent à deux autres niveaux :

- au niveau des organisations professionnelles très marquées par une préférence pour le maintien des structures existantes,
- au niveau des organisations syndicales dont la faiblesse et les préférences de structures ont également permis la subsistance d'entreprises marginales.

Le poids de ces comportements est lié à la concentration régionale généralement très élevée des activités textiles.

Il ne pourrait être fait abstraction de ces aspects du problème, dans l'analyse, mais moins encore dans la définition et l'application d'une politique sectorielle.

Sur le deuxième plan, on ne peut qu'être frappé par la généralisation d'une attitude disons négative à l'égard de l'industrie textile, en particulier d'ailleurs dans les milieux de l'administration⁽¹⁾.

Cette attitude repose sur des jugements de valeur portant sur les aspects internes signalés ci-dessus, comme sur l'aspect récessif de l'industrie qui ressort des dégagements importants d'effectifs, posant des problèmes régionaux divers.

(1) Les Pays-Bas ont connu récemment une évolution positive à cet égard, tandis qu'en Allemagne l'attitude paraît, en partie, plus objective.

Elle comporte néanmoins des jugements d'ensemble a priori qui traduisent une méconnaissance de l'importance des ressources engagées et des progrès, tant réalisés que possibles. Les lacunes considérables qui ont été signalées plus haut sur le plan de l'information, et par là de l'analyse, ont pour effet d'entretenir cette méconnaissance.

2.6 Le rapport.

Le présent rapport vise à fournir les éléments essentiels d'une expertise qui se veut synthétique et opérationnelle.

2.6I Synthèse.

Il a fallu procéder, au-delà de la collecte de l'information, qui demeure très disparate et très partielle, à l'analyse des divers aspects de l'industrie textile.

Il n'est évidemment pas question de retracer ici toutes les étapes de cette analyse, ni de décrire tous les détails techniques des calculs et comparaisons qui ont été opérées, ni de rentrer dans des discussions plus ou moins laborieuses sur les données statistiques, leurs lacunes, doubles emplois ou divergences.

Le rapport donne, en synthèse, des indications sur les perspectives d'activité, en insistant sur l'interaction entre les hypothèses et évolutions décrites.

Le corps du rapport concerne toutes les composantes de l'industrie textile, dans la mesure où l'analyse est centrée sur les similitudes, qui l'emportent sur les différences dans la plupart des cas.

Sur certains points, ou problèmes particuliers, comme sur certaines branches particulières, on a cependant complété le rapport par des notes annexes.

2.62 Plan général.

Les divers points de l'analyse ont déjà été précisés précédemment :

- les recherches de renseignements ainsi que les consultations de branches ont porté sur les points énumérés dans la note de travail "les axes de l'étude",
- l'analyse s'est déroulée en suivant le cheminement défini dans la note "éléments d'analyse de l'industrie textile".

Reprenant ces divers points en synthèse, le rapport fournit les résultats de l'analyse selon les lignes suivantes :

- Les perspectives de la demande, interne **et** externe
- Les perspectives de concurrence internationale
- Les ressources en capital et leur utilisation
- Les structures et conditions de production de l'industrie textile
- Les perspectives en matière d'emploi
- Les perspectives d'avenir
- Conclusions

Il doit être entendu que ces lignes d'analyse sont étroitement liées, et que les perspectives d'ensemble ne peuvent être définies qu'en intégrant ces diverses lignes, dans une vue cohérente.

3. Les perspectives de la demande, interne et externe

3.0. La logique de l'analyse

La complexité du problème ressort des différentes questions que l'on peut se poser :

la demande de qui et à qui ?

demande finale ou intermédiaire ?

demande de produits : nombre ou dépenses, et de quels produits, ou demande d'une quantité de fibres textiles ...

En raison de cette complexité, l'analyse des perspectives de la demande doit s'étager en un certain nombre d'étapes successives :

- consommation intérieure :

- . dépenses des consommateurs : importance et évolution,
- . consommation de fibres textiles,
- . passage de l'une à l'autre : éléments de divergence
- . consommation apparente aux divers stades de fabrication

- demande extérieure :

Les exportations : importance et évolution

Les consommations intérieures de produits textiles concernent - on l'a déjà souligné - des produits extrêmement hétérogènes :

- diversité des usages finals,
- diversité des produits à l'intérieur de ces divers usages finals,
- diversité qualitative des produits (qualité de la matière ou de la façon, différenciation, soins , goûts ...)
- diversité dans le degré d'élaboration des produits, (finissage, achèvement ...)

Il faut noter que certaines opérations de transformation sont le fait des ménages. Ceci concerne des produits comme la laine à tricoter, le tissu au mètre, le fil à coudre et à broder ...

Afin de suivre l'évolution de la consommation globale, il faut additionner ces produits :

- soit en termes de dépenses, au niveau du consommateur,

- soit en termes de contenu de matières textiles de ces divers produits.

Or rien ne permet de considérer a priori que ces deux évolutions de la consommation - à supposer que nous puissions les appréhender avec une certaine rigueur - soient parallèles. On essaiera par conséquent de relier ces évolutions ou d'expliquer les divergences.

En fait ce passage entre les consommations de matières et les consommations de produits fait rentrer dans l'analyse du processus de transformation des premières en les seconds, c'est-à-dire dans l'analyse de la succession des opérations et des stades de production.

Cela signifie qu'il faut dégager en outre l'évolution des consommations intermédiaires, ou si l'on préfère l'évolution de la demande (en termes de consommation apparente) aux divers stades.

On devra ajouter à cela les éléments de la demande extérieure : l'importance et l'évolution des exportations, compte tenu de leur incidence en termes de consommations apparentes au stade amont.

On se contentera d'indiquer dans ce chapitre les éléments essentiels qui se dégagent de l'analyse de ces divers points.

3.1. Les dépenses des consommateurs. Les dépenses "textiles" des consommateurs dépendent évidemment de leur revenu, mais également de l'évolution des habitudes de consommation et des prix.

Les dépenses textiles concernent en ordre principal les dépenses d'habillement, de linge de maison et de textile d'ameublement. Elles concernent également, mais de manière indirecte, des produits textiles industriels incorporés dans d'autres produits finis.

3.II. Les produits textiles dans les budgets des consommateurs

Des enquêtes budgétaires réalisées par les C.E. sur une période située entre 1962 et 1964, il est possible de dégager quelques indications concernant l'importance des produits textiles dans les budgets et sur les élasticités-revenu instantanées (1)

(1) L'élasticité-revenu instantanée se réfère à la liaison existant, à un moment donné, entre le niveau des revenus des consommateurs et les dépenses affectées à telle ou telle catégorie de produits. On sait que l'élasticité-revenu est une mesure du rapport de variations relatives du revenu et de la consommation (la quantité consommée).

ENQUETES BUDGETAIRES C.E.E.(1963/64)

Les principales données ont été réunies dans les tableaux ci-joints.

NOTES :

- I. On a retenu les postes de dépenses suivants :
 - Habillement, c'est-à-dire vêtements à l'exclusion des dépenses consacrées aux chaussures et leur réparation,
 - Tapis,
 - Linge de maison,
 - Textiles d'ameublement
2. On n'a repris dans ce tableau que les pourcentages que représentent ces postes de dépenses dans le total des dépenses des ménages.
3. On n'a retenu que les dépenses réelles, à l'exclusion des auto-consommations.

Ceci fausse évidemment la comparaison en ce qui concerne les ouvriers agricoles et les paysans : l'importance des auto-consommations, pour ces catégories socio-professionnelles, a pour effet d'exagérer considérablement la part des consommations textiles, par rapport à la structure réelle de leur consommation.

4. On n'a repris dans ces tableaux qu'une partie des données disponibles, afin de réduire l'importance de ces tableaux.

On n'a pas reproduit, en particulier, les données ventilées selon la taille des communes.

ENQUETES BUDGETAIRES C.E.E.

- CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

HABILLEMENT

HABILLEMENT					
	R.F.A.	France	Italie	Belgique	Pays-Bas
<u>Ensemble des Ménages :</u>					
Ouvriers	9,11	8,28	7,79	10,98	11,10
Employés/fonctionnaires	8,87	9,13	7,78	11,13	10,41
Agriculteurs	11,60	10,51	10,90	14,25	13,13
Ouvriers agricoles	-	8,31	8,39	-	12,64
AUTRES TEXTILES					
	R.F.A.	France	Italie	Belgique	Pays-Bas
<u>Ensemble des Ménages :</u>					
Ouvriers	1,93	0,84	0,90	1,21	2,52
Employés/fonctionnaires	1,96	0,97	0,76	1,19	2,25
Agriculteurs	2,45	0,91	1,39	1,29	2,20
Ouvriers agricoles	-	0,98	1,19	-	2,84
TOTAL					
	R.F.A.	France	Italie	Belgique	Pays-Bas
<u>Ensemble des ménages :</u>					
Ouvriers	11,04	9,12	8,69	12,19	13,62
Employés/fonctionnaires	10,83	10,10	8,54	12,32	12,66
Agriculteurs	14,05	11,42	12,29	15,54	15,33
Ouvriers agricoles	-	9,29	9,58	-	15,48

ENQUETE BUDGETAIRE C.E.E.

Niveau de Dépenses

Catégorie socio-professionnelle	Niveau de dépenses	Habillement	Autres textiles	Total
ALLEMAGNE				
Ouvriers	< 6.500 DM	8,03	1,74	9,77
	>17.000 DM	8,77	2,34	11,11
Employés	< 9.000 DM	8,50	1,19	9,69
	>22.000 DM	8,46	2,17	10,63
Agriculteurs	< 8.500 DM	11,18	2,25	13,43
	>14.000 DM	11,60	2,74	14,34
FRANCE				
Ouvriers	< 7.500 FF	4,99	0,40	5,39
	>27.000 FF	9,97	1,52	11,49
Employés	<10.500 FF	6,31	0,54	6,85
	>30.000 FF	10,49	1,06	11,55
Agriculteurs	< 6.000 FF	6,24	0,28 ⁽¹⁾	6,52
	>22.000 FF	11,26	1,58 ⁽¹⁾	12,84
ITALIE				
Ouvriers	< 600.000 Lit	4,07	0,75	4,82
	>2.500.000 Lit	10,68	1,47	12,15
Employés	<1.250.000 Lit	4,44	0,60	5,04
	>3.000.000 Lit	9,99	1,01	11,00
Agriculteurs	< 600.000 Lit	6,64	1,03	7,67
	>1.800.000 Lit	12,93	1,86	14,79
BELGIQUE				
Ouvriers (1 enfant)	< 135.000 FB	8,73	0,96	9,69
	> 135.000 FB	11,34	1,21	12,55
Employés (2 & 3 enfants)	< 180.000 FB	9,74	1,17	10,91
	> 180.000 FB	11,72	1,21	13,84
Agriculteurs	< 100.000 FB	10,44	0,75 ⁽¹⁾	11,19
	> 190.000 FB	16,90	1,33 ⁽¹⁾	18,23
PAYS-BAS				
Ouvriers (sans enfant)	< 8.500 FP	7,94	2,06	10,00
	> 8.500 FP	11,60	3,21	14,81
Employés	< 14.000 FP	9,83	1,19	11,00
	> 14.000 FP	11,31	1,18	12,50
Agriculteurs	< 11.000 FP	11,98	0,99 ⁽¹⁾	12,97
	> 15.000 FP	14,57	1,11 ⁽¹⁾	15,68

(1) Tapis non compris

Que peut-on tirer de ces indications ?

Ces données révèlent des différences plus ou moins marquées dans l'importance relative des dépenses de consommation selon les divers critères retenus

- catégories socio-professionnelles
(avec la réserve de la note ci-dessus)
- le nombre d'enfants
(à revenu égal, la part des dépenses textiles a tendance à diminuer avec le nombre d'enfants)
- la dimension des communes
(la part des dépenses textiles diminue avec la dimension de la commune)
- le revenu

On observe une augmentation, plus ou moins sensible, de la part des dépenses textiles en fonction de l'importance du revenu des diverses classes de consommateurs.

On peut en déduire les enseignements suivants :

- Les élasticités-revenus instantanées sont supérieures à l'unité. Ceci signifie (en combinaison avec ce qui a été dit de l'influence du nombre d'enfants) que ces dépenses ne peuvent être considérées uniquement au titre de dépenses élémentaires (de première nécessité) mais qu'elles comportent en partie des dépenses liées au niveau de vie, dans le domaine de l'habillement (vêtements de loisirs, mode) et dans le domaine de l'ameublement.

Par contre, l'influence de la dimension des communes semble suggérer des phénomènes de diffusion sociologique qui, jouant au profit d'autres consommations, jouent au détriment des produits textiles

3.I2 L'évolution des dépenses des consommateurs : Il est nécessaire de procéder, en ce qui concerne cette évolution, à certaines évaluations, mais les données statistiques sont suffisamment

convergentes, pour pouvoir affirmer que les dépenses des consommateurs consacrées aux produits textiles ne suivent pas tout à fait l'évolution de l'ensemble de leurs dépenses.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la part des dépenses d'habillement dans les dépenses totales des consommateurs.

	R.F.A.	FRANCE	ITALIE	BELGIQUE	PAYS-BAS
1955	13,5	13,1	10,9	9,9	14,8
1956	13,6	13,0	10,8	10,0	15,1
1957	13,6	13,2	10,9	10,1	14,2
1958	12,8	12,6	10,5	9,6	12,5
1959	12,4	12,2	10,4	9,6	12,7
1960	12,5	12,4	10,3	9,8	12,9
1961	12,2	12,4	10,5	9,9	13,2
1962	12,2	12,3	10,3	10,0	12,5
1963	11,9	12,6	10,4	10,1	12,7
1964	11,9	12,2	10,3	10,0	11,9
1965	12,1	11,9	10,0	9,7	11,5

Source: Statistiques nationales

La part des dépenses d'habillement que l'on peut comparer aux données - tirées des enquêtes budgétaires citées précédemment - est en légère réduction.

Il faut évidemment tenir compte des autres catégories de dépenses textiles :

- les dépenses en tapis, et dans une moindre mesure, en tissus d'ameublement, connaissent sans doute une expansion plus forte, mais leur incidence est trop faible pour pouvoir modifier l'allure générale de l'évolution.

(Cette part ressort des données des enquêtes budgétaires

d'une part, de l'importance relative des consommations de fibres dans le tapis d'autre part).

~ les consommations indirectes de produits textiles (les usages techniques) ne semblent guère suivre l'expansion modérée de l'ensemble des dépenses textiles⁽¹⁾.

Si nous raisonnons à prix constants, c'est-à-dire en volume, on observe que, compte tenu de la baisse des prix relatifs des produits textiles, la baisse de la part des dépenses textiles est atténuée, voire presque éliminée.

Globalement, nous pouvons donc affirmer que l'élasticité des consommations textiles est légèrement inférieure à l'unité et a tendance à baisser.

Il faut noter en même temps que cette élasticité revenu connaît des variations très importantes à court terme. Cette variation cyclique caractérisée de l'élasticité/revenu constitue la donnée de base de l'analyse de la conjoncture textile ; elle tient à la spécificité des produits textiles qui sont des produits semi-durables, satisfaisant en partie des besoins de première nécessité et en partie des besoins non élémentaires.

Le niveau moyen de l'élasticité-revenu chronologique⁽²⁾ légèrement inférieure à l'unité - doit être comparé avec l'indication fournie précédemment d'une élasticité-revenu instantanée supérieure à l'unité.

(1) On exclut ici les usages techniques non textiles, comme les fils pour pneus, dont il faut cependant tenir compte dans l'activité des producteurs de fibres artificielles et synthétiques.

(2) L'élasticité chronologique se réfère à la liaison entre les variations dans le temps du revenu d'une part, de la consommation d'autre part.

Ces deux données ne sont pas incompatibles, étant donné que dans le cas de l'élasticité chronologique des facteurs additionnels interviennent, ceux précisément qui, dans le temps, modifient les goûts et modes de vie, en dehors de l'influence que peuvent exercer des modifications de prix.

Dans le cas présent, le temps joue au détriment des produits textiles, puisque l'élasticité chronologique est inférieure à l'élasticité instantanée⁽¹⁾.

Cela signifie que lorsque les consommateurs des classes de revenus inférieures voient leur revenu s'élever avec le temps, ils ne consacrent pas la même part de leur revenu au textile, que les classes de revenus plus élevés lorsque leur revenu était à ce niveau, parce que le phénomène de diffusion sociologique joue en faveur d'autres types de consommation.

Nous pouvons conclure de cette analyse que l'élasticité-revenu est proche de l'unité pour les dépenses en volume et plus nettement inférieure à l'unité pour les dépenses en valeur, et que cette élasticité a tendance à se réduire.

3.13 La consommation textile aux Etats Unis

Nous croyons utile d'ajouter ici un commentaire relatif à l'évolution de la consommation textile aux Etats-Unis. L'industrie textile américaine a en effet connu de 1961 à 1966 une expansion considérable, la consommation de fibres

(1) L'analyse, beaucoup plus complexe sur le plan proprement statistique, est ici réduite à un aspect essentiel du problème.

textiles passant de 6.567 à 9.013 millions de livres, soit une augmentation de près de 40%, tandis que l'indice de la production des industries textiles et de l'habillement augmentait de presque 35%, et que la balance commerciale textile des Etats-Unis se détériorait.

On a voulu en déduire une modification importante dans le comportement des consommateurs, qui consacrerait une part plus importante de leur revenu aux produits textiles, ce qui impliquerait donc un relèvement de l'élasticité-revenu de la consommation textile (au-dessus de l'unité).

L'analyse de l'évolution récente aux Etats-Unis ne permet pas une telle conclusion.

- Il a été indiqué plus haut que l'élasticité-revenu de la consommation textile connaissait d'importantes variations à court terme. On peut citer à titre d'exemple l'élasticité-revenu qui avait été retenu pour les Etats-Unis sur la période 1952-57 : une élasticité-revenu négative de - 0,63.

(Studies of factors affecting consumption of Textile fibers, International Cotton Advising Committee, Juillet 1960).

- Il n'est pas possible de connaître la part de la demande textile aux Etats-Unis qui est liée aux efforts de guerre au Vietnam, mais cette part pourrait être assez substantielle.

- Enfin, l'expansion de la demande et de l'activité textile est liée à une phase d'expansion fondamentale de l'économie américaine. Et l'expansion de l'industrie textile est restée en deçà de l'expansion industrielle

générale : 33% pour le textile et 34% pour l'habillement contre 45% pour l'activité industrielle générale.

Le premier semestre 1967 a comporté une baisse de 3% pour le textile et de 5,2% pour le vêtement (correspondant pour l'année 1967 à une réduction de 4% de la consommation de fibres) contre une réduction de 1,9% pour l'activité industrielle générale.

Il est néanmoins vraisemblable que la rapidité de l'expansion a profité à l'industrie textile plus que ne l'eût fait une même expansion plus étalée dans le temps. Mais ceci ne comporte aucune modification réelle dans le comportement des consommateurs.

3.2 Les consommations de fibres

On peut suivre par ailleurs les consommations de fibres textiles en quantité physique : il s'agit du contenu total de fibres, compte tenu de l'état des balances commerciales à tous les stades de fabrication⁽¹⁾

Ceci nous fournit pratiquement la seule base homogène pour suivre l'évolution intertextile. Ce n'est que dans ces termes que nous avons des chances de retrouver les matières consommées à travers les opérations successives auxquelles elles sont soumises.

(1) Ceci comporte nécessairement quelque approximation compte tenu du traitement statistique des mélanges de fibres. L'approximation est de ce fait meilleure en ce qui concerne la consommation totale de fibres, qu'en ce qui concerne la consommation de chacune des fibres prise séparément.

3.2I L'évolution de la consommation toutes fibres.

Pour des raisons de disponibilités statistiques l'évolution de la consommation de fibres textiles a été étudiée sur la période 1953 à 1964. Sur cette période, les taux annuels de croissance de la consommation apparente de fibres (1) ont été les suivants :

Allemagne	4
France	2,8
Pays-Bas	4,0
Italie	5,5
Belgique	2,9

Les accroissements de consommation ne sont pratiquement dus qu'au développement des fibres synthétiques, dont la part est passée d'environ 2% à plus de 20%. Les fibres naturelles ont connu globalement (au-delà d'une augmentation dans la période 1953-57) une stabilité, tandis que les fibres artificielles ont connu une expansion modérée.

Les calculs opérés sur cette période indiquent qu'en dehors de l'influence positive qu'ont exercée les prix (les prix relatifs en baisse ont stimulé la consommation), les élasticités revenu sont très voisines de 0,5, (2) sauf dans le cas de l'Italie, qui a connu apparemment des phénomènes de rattrapage dans sa consommation textile.

Cela signifie qu'en termes de matières consommées et traitées aux stades successifs, l'expansion est très modérée, ce qui devra se retrouver aux stades primaires de production.

Il faut ajouter à ceci que :

l'évolution récente depuis 1964 connue de manière plus approximative dans les statistiques, est caractérisée

(1) Base FAO qui tient compte essentiellement des fibres suivantes: coton, lin, laine, FAS.

(2) Il s'agit de l'élasticité/revenu de la consommation mesurée en poids.

par un arrêt complet de l'expansion de la consommation toutes fibres, la consommation de 1967 étant inférieure de quelque 5% à celle de 1964. Cela signifie que sur cette période récente (et en dehors de variations d'une année à l'autre) l'élasticité-revenu est devenue négative.

Cette réduction recouvre également des divergences profondes entre les fibres : une très forte réduction de la consommation de coton (et de lin) n'étant pas tout à fait compensée par l'augmentation des fibres synthétiques.

Si en 1964 il ne paraissait guère possible d'extrapoler les tendances passées, une prévision sur base des élasticités-revenu de l'ordre de 0,5 qui paraissait relativement pessimiste apparaît aujourd'hui comme trop optimiste. En effet la consommation de 1967 aurait du se situer à quelques 9 à 10% au-dessus de la consommation de 1964. Mais on ne peut juger de la valeur d'une prévision à moyen terme sur la base de données à court terme, étant donné l'importance des fluctuations de consommation textiles.

Il semble donc logique de retenir une élasticité-revenu de l'ordre de 0,5, étant entendu que des baisses de prix, répercutées au niveau du consommateur, pourront stimuler la consommation au-delà de cette influence du revenu.

Nous avons vu que l'Italie avait connu un rythme d'expansion plus soutenu de la consommation toute fibre, mais il n'est guère possible de projeter dans l'avenir de tels rythmes d'expansion, qui feraient passer l'Italie, en une douzaine d'années, de la dernière à la première place en ce qui concerne la consommation par habitant. Il y a tout lieu de croire que les rythmes d'expansion de la consommation textile

italienne connaissent actuellement déjà (en dehors des phénomènes de conjoncture) un ralentissement.

3.22 Les fibres particulières

A l'intérieur de ce total "toutes fibres", nous avons déjà signalé que les parts relatives des fibres particulières se modifiaient considérablement.

Toutes les fibres naturelles voient leur part relative diminuer, et ceci correspond depuis 1957 à une légère réduction dans les niveaux absolus.

Par contre, on l'a vu, les fibres chimiques ont accru considérablement leur part relative.

Si les fibres artificielles ont connu un accroissement modéré de leur volume absolu, elles ont réduit légèrement leur part relative, tandis que les fibres synthétiques connaissent une expansion considérable.

Il faut noter cependant que le taux d'accroissement annuel de la consommation de fibres synthétiques sont en réduction sur toute la période.

On trouvera ci-joint un tableau indiquant l'évolution de la part relative de divers fibres principales.

PART DES DIVERSES FIBRES DANS LE TOTAL

en équivalent coton, en %

	Coton			Laine		
	1953	1958	1964	1953	1958	1964
Allemagne	49,2	50,8	35,2	10,8	10,1	8,8
France	58,8	57,1	44,6	12,3	9,0	6,2
Italie ⁽¹⁾	61,8	49,2	45,7	9,6	4,2	3,5
Belgique	60,2	61,5	46,5	12,2	11,3	(10)
Pays-Bas	60,5	59,2	46,7	9,9	8,7	7,9
	Artificiels			Synthétiques		
	1953	1958	1964	1953	1958	1964
Allemagne	39,1	34,1	33,2	0,9	4,9	22,8
France	26,4	26,6	24,8	2,4	7,2	24,4
Italie ⁽¹⁾	26,4	39,0	32,7	2,1	7,6	18,1
Belgique	24,2	23,3	(26,2)	3,3	3,9	17,4
Pays-Bas	28,1	27,2	26,8	1,4	4,9	18,6

(1)(sans les chiffons)

En Kgs

		1964	1965	1966	1967
C.E.E. (1)	Coton	43,8	41,1	39,6	39,1
	Laine	17,4	17,5	17,6	16,1
	Artificiels	24,3	24,9	22,9	22,2
	Synthétiques	14,5	16,5	19,9	22,6

Sources : CIRFS

Cette évolution des consommations de fibres appelle deux ordres de considération,

- en première approximation (c'est-à-dire en faisant abstraction du fait qu'il s'agit ici d'une consommation apparente cumulée à tous les stades de fabrication) l'expansion de la consommation de fibres a, en favorisant les fibres chimiques, même au détriment des fibres naturelles, considérablement réduit la dépendance extérieure dans le domaine des matières premières textiles,
- Le niveau atteint par la consommation de fibres synthétiques, rend son expansion ultérieure de plus en plus dépendante à l'égard de l'expansion intertextile, sauf à accentuer de plus en plus la substitution par rapport aux autres fibres.

Il faut évidemment tenir compte, en outre, des autres fibres :

- en particulier, le lin, représentant en 1964 un peu plus de 4% de la consommation toutes fibres de la C.E.E.
- le jute : on ne peut ici comparer la consommation en poids, car il s'agit de fibres absolument non comparables. En 1964, la consommation s'est élevée à 316.000 tonnes,
- les fibres dures (examinées ailleurs)

3.23 Les usages finals

Dans le tableau ci-joint, nous donnons un aperçu des consommations de fibres réparties selon les usages finals.

Ces données, concernant 1966, et tirées des enquêtes du CIRFS, ont été aménagées de manière à pouvoir lire :

- à la verticale, la répartition de chaque matière et du total

des fibres consommées selon l'usage final.

Cette lecture verticale permet donc de situer l'importance relative des divers usages finals. Ceci - il faut le préciser - en termes physiques. La valeur du kg de matière transformée varie en effet considérablement d'un produit ou d'un usage final à l'autre (1)

(1) Exemple :

La valeur d'un kg de fils, transformés en tissu élastique est de 50% supérieure à celle du kg transformé en tapis noué (moyenne pour l'ensemble des deux industries aux Pays-Bas, en 1967).

- à l'horizontale, l'importance relative de chaque matière à l'intérieur de chacune des productions : c'est-à-dire le niveau atteint par la substitution de fibres.

Il est utile de souligner un certain nombre de points :

- en particulier, la place occupée par les fibres chimiques, dans les tissus d'ameublement, et tapis, et dans les tissus pour doublure.

Il s'agit surtout de fibres artificielles, discontinues dans les deux premiers cas, continues dans le second,

. dans la bonneterie, où les fibres synthétiques, continues et discontinues, ont pris une place prépondérante,

. dans les tulles, voiles et dentelles, où les fils synthétiques continus occupent une place tout à fait dominante ;

- la laine qui ne représente plus que les deux tiers de la consommation de matières en tissus de laine, a une place encore importante en bonneterie (environ 20%) et en tapis (environ 40%) mais sa part est en baisse partout, sauf en

couvertures ;

- le coton voit également sa part diminuer dans le tissage et la bonneterie, tandis qu'il maintient une place prépondérante dans les usages techniques autres que les pneus.

A titre de comparaison avec les Etats-Unis, deux éléments retiennent l'attention :

- la part des fibres chimiques est aussi importante en Europe qu'aux Etats-Unis, mais derrière cette égalité, on note aux Etats-Unis une part traditionnellement plus élevée du coton, et une certaine avance en ce qui concerne les synthétiques,
- la répartition entre les usages finals révèlent une part nettement plus importante de l'habillement et à l'inverse une part nettement plus faible des "applications domestiques" (et des usages techniques) en Europe.

Cette différence confirme le fait d'un développement plus important du débouché applications domestiques (textiles du home) que du débouché habillement.

3.3. Les éléments de divergence entre les dépenses de consommation et les consommations physiques.

Les dépenses de consommation recouvrent des éléments de quantité mais également de prix, et puisque nous raisonnons au niveau de catégories hétérogènes, des éléments de qualité.

Nous pouvons déceler tous les aspects d'une dissociation entre les quantités consommées et les dépenses, dès lors que nous distinguons à l'intérieur de ces dépenses un contenu de matières premières et une valeur ajoutée (des valeurs ajoutées cumulées).

A prix égal de matière, on peut modifier la quantité consommée par unité de produit : on peut également consommer des matières premières plus chères (à poids égal) ou encore enregistrer des variations de prix de ces matières. On peut enfin soumettre les matières consommées à une élaboration plus poussée, mais des progrès peuvent également simplifier certains processus techniques.

3.3I Eléments de divergence liés aux quantités de matières consommées.

On sait que les consommations toutes fibres en additionnant des fibres dont les poids spécifiques sont très différents, sous-estiment en quelque sorte l'évolution de la de la consommation toutes fibres, étant donné que les fibres chimiques qui font toute l'expansion, sont plus légères.

Il est bon de tenir compte de cette hétérogénéité qui peut induire en erreur.⁽¹⁾

Afin d'en tenir compte, on sait que des coefficients de conversion en équivalents coton ont été établis :

- I kg de laine	= 0,55 kg coton
- I kg d'artificiels discontinus	= I,5I kg coton
- I kg de synthétiques discontinus	= I,37 kg coton
- I kg de synthétiques continus	= I,74 kg coton.

(1) Cette conversion n'ajoute sans doute rien à la réalité des consommations textiles, mais constitue un des éléments essentiels d'explication des divergences pouvant exister entre les dépenses et les consommations physiques.

Si pour un même produit on consomme moins de matière, parce que le pouvoir couvrant de la nouvelle matière est (par unité de poids) plus grand, on obtient automatiquement une divergence entre les consommations physiques de matières et les produits. Un exemple simple en est donné par la bonneterie : l'expansion de la consommation de fils est inférieure à l'expansion de la production (en pièces).

Si cependant on applique à ces consommations de fils des coefficients de conversion en équivalent coton, on retrouve un parallélisme entre l'expansion de la consommation de fils et celle de la production.

Si l'on applique à l'ensemble de la consommation toutes fibres sur la période 1953-64 les coefficients de conversion les taux de croissance annuels apparaissent comme suit :

Consommation apparente totale

	<u>En Kgs</u>	<u>en équivalent coton</u>
Allemagne	4	4,8
France	2,8	4,1
Pays-Bas	4,0	4,5
Italie	5,5	6,3
Belgique	2,9	3,8

Cela signifie qu'en taux de produits finis les quantités consommées sont en 1964 d'environ 10% supérieures à ce qu'elles sont en termes de kgs de matières.

Ceci correspond à l'observation générale relative à l'allègement des produits textiles. Mais ceci ne peut jouer dans le sens d'une baisse de dépenses par rapport aux quantités que si le prix du kg de matière consommée reste identique.

3.32 Éléments de divergence liés au prix

Les dépenses peuvent varier par rapport aux consommations physiques, si à quantités égales, des variations dans les prix de matières sont répercutées dans le prix des produits finis.

Dans la réalité, diverses variations se combinent dont il est difficile de mesurer l'importance relative, mais dont on peut observer le résultat,

- A prix constants des matières premières, le seul fait de la substitution au profit des fibres synthétiques nettement plus chères (dont la part est passée en dix ans de 2 à 20% de la consommation toutes fibres) entraîne une augmentation du prix du kg de matières consommées, et par là des dépenses unitaires.
- En fait, il faut cependant tenir compte des prix au kg en équivalent coton, c'est-à-dire raisonner en termes de la quantité effectivement consommée de matière par unité de produit. Cela réduit sensiblement, sans l'éliminer, l'écart entre le prix du coton et des synthétiques.
- Par ailleurs les prix des matières premières ont évolué constamment, dans le passé, et ont marqué une tendance systématique à la baisse.

La supériorité des prix des synthétiques a néanmoins été permanente.

Les renseignements disponibles ne permettent pas de suivre réellement l'évolution des prix des matières effectivement consommées.

Il semble néanmoins raisonnable d'admettre, compte tenu des différences notées dans le pouvoir couvrant des diverses fibres, que le prix des matières consommées a eu tendance à diminuer, mais dans une très faible mesure.

3.33 Éléments de divergence liée aux valeurs ajoutées

Si les augmentations importantes des consommations de matières synthétiques expliquent, par le poids spécifique et le prix de celles-ci, une partie de la divergence observée, il faut y ajouter d'autres éléments d'explication en termes de valeurs ajoutées.

Celles-ci peuvent évoluer dans deux sens opposés :

- les valeurs ajoutées, et par conséquent les dépenses, peuvent augmenter si celles-ci recouvrent des produits plus élaborés, impliquant un nombre d'opérations plus élevé,
- les valeurs ajoutées peuvent au contraire diminuer par rapport aux consommations de matières si des progrès accomplis dans ces opérations successives peuvent être répercutés au niveau des consommateurs (dans la mesure où les augmentations de salaires ne compensent pas les augmentations de productivité). Il faut assimiler à ces progrès accomplis à l'intérieur des opérations successives, ceux qui résultent de la substitution de certains circuits de transformation textile à d'autres : en moyenne, pour une même dépense de matières premières, le circuit de la bonneterie représente une réduction de valeur ajoutée par rapport au circuit tissage plus habillement.

Au total, il semble que le premier aspect, celui de l'évolution qualitative, au profit de produits plus élaborés, l'ait emporté sur le second, mais de peu.

Il y a donc combinaison d'une évolution qualitative - la consommation de produits plus chers - et d'une évolution quantitative, faible, mais néanmoins soutenue par la répercussion au niveau du consommateur des progrès accomplis, en raison

de l'intensité des pressions concurrentielles.

Une indication relative aux effets d'accroissement des valeurs ajoutées en liaison avec une évolution qualitative chez les consommateurs, est fournie par l'évolution différenciée des prix aux stades successifs de fabrication, et ceci malgré les fortes pressions sur les prix exercées par les circuits de distribution situés au bord de la chaîne en aval.

A titre d'exemple, voici les données relatives à l'évolution en Allemagne en 1967 (1960 = 100)

1. Filature	99,6
2. Tissage	104,8
3. Bonneterie	107,9
Habillement	108,7
4. Commerce de détail textile	111,6
5. prix de consommation	112,1

Compte tenu des modes d'élaboration de ces indices on ne peut en tirer plus qu'il n'est possible, mais d'autres indications peuvent être fournies dans le même sens.

Il n'est cependant pas possible dans l'état actuel de l'information de quantifier ces modifications qualitatives, de les rattacher à des éléments de mode et de goût, et surtout d'en chiffrer les conséquences quant à la différenciation des produits et la longueur des séries de fabrication.

3.4 Les consommations apparentes

3.4I La demande de demi-produits

Si nous pouvons suivre d'une part l'évolution des dépenses des consommateurs et d'autre part l'évolution des consommations de matières, ces matières subissent un certain nombre

de transformations avant d'être l'objet de dépenses de la part des consommateurs.

Compte tenu de la balance commerciale, aux divers stades de fabrication qui rejaillit sur l'évolution de la consommation apparente en amont, nous pouvons suivre à travers ces consommations apparentes la répercussion de l'évolution de la demande finale aux divers stades de fabrication.

Deux réserves importantes doivent être faites en ce qui concerne l'interprétation des évolutions de consommations apparentes :

- Ces évolutions sont évidemment très marquées par l'évolution conjoncturelle récente. Ceci est cependant vrai, comme au niveau de l'ensemble, pour toutes les branches textiles et pour tous les pays, quoique bien entendu à des degrés variables.
- On est forcé de raisonner dans le cadre des structures professionnelles actuelles. Mais nous avons insisté sur l'importance des modifications en cours. Cela signifie que d'ici à l'échéance de 1975, le caractère intertextile des industries textiles aura fortement progressé et que les perspectives de demande concernent des entités professionnelles qui auront perdu une partie de leur physionomie différenciée et de leurs caractéristiques propres.

Il faut par conséquent nettement distinguer les stades de fabrication et s'attacher à la production de certains types de semi-produits plutôt qu'à l'activité de certaines industries.

Illustrons ceci par un exemple simple. On constate une stagnation (voire une baisse) de la consommation industrielle de coton dans les pays de la C.E.E. depuis 1957, tandis que

1966 - CONSOMMATION DE FIBRES ET USAGES FINAUX

	Fibres chimiques										Total	Coton	Laine	Total	
	File					Filés									
	Artificielles		Synthétiques		Artificielles	Artificielles		Synthétiques		Synthétiques					
Tissage	113,8	52,3	46,7	60,9	144,1	58,8	103,0	57,3	407,6	47,1	575,9	71,9	184,4	1.167,9	57,8
%	9,8		4,0		12,3		8,8		34,9		49,3		15,8	100	
dont :															
tissus ind.coton. et soie	22,4	10,3	31,9	14,3	59,9	24,4	31,1	17,3	145,3	16,8	262,2	32,7	1,1	408,6	20,2
%	5,5		7,8		14,7		7,6		35,6		64,1		0,3	100	
tissus ind.lainière	0,9	0,4	0,9	0,4	27,0	11,0	49,3	27,4	78,1	9,0	11,7	1,4	157,6	247,4	12,2
%	0,4		0,4		10,9		19,9		31,6		4,7		63,7	100	
tissus linge de maison	0,5	0,2	0,2	0,0	7,0	2,8	1,3	0,7	9,0	0,1	199,6	24,9	208,6	208,6	10,3
%	0,2		0,1		3,4		0,6		4,3		95,7		100	100	
tissus d'ameublement	15,5	7,1	2,4	1,0	31,8	12,9	16,8	9,3	66,5	7,6	54,6	6,8	12,2	133,3	6,6
%	11,6		1,8		23,9		12,6		49,9		41,0		9,1	100	
tissus autres:doublures,élast.	74,5	34,2	11,3	5,0	18,4	7,5	4,5	2,5	108,7	12,5	47,8	5,9	13,5	170,0	8,4
velours,tis.étroits	43,8		6,7		10,8		2,7		64,0		28,1		7,9	100	
Tricotage	12,7	3,3	109,1	18,9	23,5	9,4	45,3	25,2	190,6	22,9	85,6	10,7	75,5	351,7	17,4
%	3,6		31,0		6,7		12,9		54,2		24,3		21,5	100	
dont :															
Bas et art. chaussettes	0,2	0,0	31,7	14,2	1,2	0,4	0,9	0,5	34,0	3,9	3,8	0,4	7,3	45,1	2,2
%	0,4		70,2		2,6		1,9		75,3		8,4		16,1	100	
étoffes indémaillables	4,0	0,1	41,9	18,7	4,0	0,1	45,9	5,3	45,9	5,3	0,1	0,0	0,1	46,1	2,2
%	8,6		90,8				99,6		99,6		0,2		0,2	100	
autres articles	8,4	3,8	35,6	15,9	22,2	9,0	44,4	24,7	110,6	12,7	81,7	10,2	68,1	260,4	12,8
%	3,2		13,6		8,5		17,0		42,4		31,4		26,2	100	
tulle,voile, dentelle	2,3	1,0	20,9	9,3	0,1	0,0	0,8	0,4	24,1	2,7	2,8	0,3		26,9	1,3
%	8,5		77,7		0,4		3,0		89,6		10,4			100	
peaus	69,2	31,8	10,2	4,5	0,1	0,0			79,5	9,1	8,3	1,0		87,3	4,3
%	78,8		11,6		0,1				90,5		9,5			100	
autres usages industriels	7,9	3,6	19,1	8,5	13,2	5,3	3,9	2,1	44,1	5,1	73,5	9,1	2,3	119,9	5,9
%	6,6		15,9		11,0		3,3		36,8		61,3		1,9	100	
tapis	0,4	0,1	6,6	2,9	33,3	13,6	7,9	4,3	48,2	5,5	15,2	1,9	38,4	101,8	5,0
%	0,4		6,5		32,7		7,8		47,4		14,9		37,7	100	
couvertures					20,0	8,1	5,7	3,1	25,7	2,9	6,5	0,8	20,5	52,7	4,6
%					38,0		10,8		48,8		12,3		38,9	100	
autres emplois	11,0	0,5	10,4	4,6	10,4	4,2	13,0	7,2	44,8	5,1	32,2	4,0	33,0	112,0	5,5
%	10,0		9,5		9,4		11,8		40,7		29,3		30,0	100	
Total	217,3	100	223,0	100	244,7	100	179,6	100	864,6	100	800,2	100	354,1	2.018,7	100
%	10,8		11,0		12,1		8,9		42,8		39,6		17,6	100	

sa part dans la consommation "toutes fibres" est passée de 55% à 45% en 10 ans. Mais en raison des mélanges de fibres, un écart se creuse progressivement entre la consommation de coton et la mise aux machines totale des matières, en filature de coton, et cet écart augmentera dans les années à venir.

Par exemple, pour l'Allemagne, cet écart de l'ordre de 32% en 1964 pourrait passer aux environs de 40 à 42%, en 1975.

Cela signifie que les perspectives d'activité de la filature de coton dépendent en grande partie des mises aux machines de fibres chimiques discontinues, en mélange, et en définitive des perspectives de demande de fibres discontinues.

3.42 L'évolution des consommations apparentes

On trouvera ci-joint le tableau résumant, par stade de fabrication, l'évolution des consommations apparentes. Compte tenu, ainsi qu'il a déjà été dit, de l'incidence de l'évolution conjoncturelle récente, on observe que dans la plupart des cas (la plupart des lignes du tableau) les consommations apparentes sont stationnaires ou en régression.

Il est important néanmoins de signaler les exceptions importantes.

Connaissent une expansion fondamentale :

- Les fibres, fils et tissus synthétiques,
- les tapis,
- les produits de bonneterie.

Connaissent une expansion modérée :

- les fils de laine peignée,
- les tissus de fibres artificielles.

Nous pouvons, à partir de cette image simple des évolutions différenciées, localiser les points d'expansion dans l'activité de l'industrie textile.

Le développement des dépenses des consommateurs bénéficie :

- à l'industrie du tapis qui, par voie de conséquence, soutient la consommation de fils de laine et de jute et, puisque l'expansion affecte surtout le tapis "tufted", les consommations de fibres chimiques (et de tissus en jute),
- à l'habillement et aux tissus d'ameublement se traduisant en consommation apparente de tissus, qui bénéficient principalement aux tissus de fibres chimiques,
- à la bonneterie, qui répercute son expansion en consommation de fils qui profite en partie à la filature de laine peignée et surtout à la production de fils continus (et au moulinage),
- l'activité de secteurs traditionnels se maintient grâce à l'expansion des fibres chimiques discontinues.

Rappelons qu'il s'agit ici de consommations apparentes qui intègrent par le fait même l'évolution des balances commerciales.

Or nous verrons que si celles-ci sont excédentaires, elles se détériorent, en ce sens que les rythmes d'accroissement des importations sont plus élevés que les rythmes d'accroissement des exportations, et ce d'autant plus que le degré d'élaboration est plus élevé. En dehors donc de la pression

exercée par la substitution - produits qui accroissent leur part - il y a lieu de tenir compte de la part prise par l'importation, qui n'est donc pas répercutée sur la consommation apparente en amont.

C'est au niveau des filatures et tissages, c'est-à-dire en termes de production et de consommation de fils, que l'on peut le mieux synthétiser l'évolution en cours, marquée par la stagnation, et la régression accentuée depuis 1964, des productions et consommations de fils de fibres naturelles.

L'activité des filatures et tissages traditionnels apparaît de ce fait comme essentiellement stationnaire, si l'on considère l'évolution récente comme étant purement conjoncturelle. Et cette activité recouvre l'utilisation croissante de fibres chimiques.

3.5 La demande extérieure

3.5I Importance et évolution des exportations.

Le phénomène marquant de l'évolution du marché international textile est le développement des capacités de production et d'offre et, par voie de conséquence, l'intensification de la concurrence.

L'intensification de la concurrence sur les marchés d'exportation réduit les possibilités d'exportation et rend de ce fait les productions plus dépendantes par rapport à la consommation intérieure.

Dans le tableau ci-joint on trouvera l'indication de l'importance du marché extérieur pour la production y compris l'évolution de cette importance de 1958 à 1967.

On voit que cette importance est élevée :

- pour le lin teillé,
- pour les fibres chimiques discontinues.

Dans ce dernier cas l'importance du marché extérieur a fortement augmenté pour représenter en 1967 plus du tiers de la production.

Cette importance est également élevée, mais en baisse sensible - pour les fils continus,

- pour les tissus de fibres chimiques.

En dehors de ces cas, il faut noter également :

- les tissus de laine et de coton dont les exportations représentent en 1967 respectivement 17,4% et 14,4% de la production, mais sont stationnaires,
- les fils de laine et de lin dont les exportations représentent quelques 10% de la production sont également stationnaires.

Signalons enfin les produits de bonneterie, dont les exportations, représentant en 1967 quelques 8,5% de la production, sont en expansion continue.

De cet aperçu, il ressort que les exportations ne représentent un élément d'expansion que pour les fibres synthétiques (fibres discontinues, fils continus et tissus de fibres synthétiques) ainsi que pour les produits de bonneterie. Il s'agit des mêmes produits qui connaissent une expansion fondamentale de la consommation intérieure, à l'exception cependant des tapis.

Il faut évidemment tenir compte - ainsi qu'il a été dit dans la section précédente - que les exportations à un stade de fabrication se traduisent en consommation apparente au stade

de production en amont.

Il convient de noter en particulier que l'expansion de la bonneterie se traduit en amont par une expansion de la consommation de fils, qui a profité sans doute principalement aux fils synthétiques continus, mais également à la filature de laine et aussi, mais peu, à la filature de coton (uniquement dans le domaine des sous-vêtements).

En ce qui concerne les fibres synthétiques, si les exportations sont importantes à tous les stades, l'importance des exportations diminue au fur et à mesure que l'on atteint un stade de transformation plus élaboré (au contraire, d'ailleurs, de la structure des importations dans lesquelles les produits transformés représentent près de deux tiers).

et ceci est vrai pour tous les pays producteurs de la C.E.E. (sauf pour la Belgique)

A titre de conclusion sur ce point, on doit observer que les secteurs en expansion assurent une partie de leur expansion par l'exportation, mais au niveau des produits finis figure seule la bonneterie, et de ce fait la répercussion en amont sont relativement faibles.

Au contraire, les secteurs de production qui connaissent une stagnation adonc : une régression de la consommation intérieure, ne sont pas en mesure de compenser celles-ci par un développement des exportations.

3.52 Organisation des exportations

Nous analysons dans le chapitre suivant les perspectives de concurrence internationale en produits textiles. Cette analyse sera centrée surtout sur les importations extra-C.E.E.,

dans des hypothèses alternatives de libéralisation des échanges extérieurs. Elle concerne cependant, d'une manière générale, tous les éléments de compétitivité qui déterminerait les parts relatives des pays producteurs, donc également les exportations.

En dehors de cette analyse générale de la compétitivité, nous voudrions, en ce qui concerne les exportations, signaler un aspect particulier mais très important du problème.

On a signalé à plusieurs reprises le fait que les exportations des industries textiles sont, dans leur volume, fortement dépendantes du moins de l'activité intérieure. En ce sens précis que les exportations sont constituées de deux types de courants d'échanges :

- d'une part, des exportations systématiques, résultant d'une organisation de la vente à l'exportation,
- d'autre part, des exportations que l'on pourrait qualifier d'exportations relais.

Lorsque la demande intérieure diminue, on s'efforce de compenser en écoulant des produits sur le marché extérieur. Dès que la conjoncture se relève, le courant d'exportation s'arrête ou diminue.

Il est impossible de déterminer la part de l'une et de l'autre catégorie, mais il n'en reste pas moins que les exportations fluctuent souvent en sens inverse de la demande intérieure.

Par ailleurs, on observe que certains cas particuliers d'organisation et de promotion de vente sur certains marchés extérieurs ont obtenu des résultats très intéressants.

Si une telle organisation pourrait paraître plus directement efficace dans le domaine des produits finis que dans celui des semi-produits, il resterait à en faire l'expérience plus systématique pour ces derniers.

Il faut signaler que compte tenu de l'importance des échanges entre pays industrialisés, l'organisation des échanges devrait s'avérer rentable.

Nous croyons devoir insister sur ce problème, qui se rattache à tous les autres aspects de l'organisation de la production et de la commercialisation. C'est sur ce plan que les lacunes les plus sérieuses de l'industrie textile semblent se situer.

4. Les perspectives de concurrence internationale :

Nous avons examiné précédemment (en 3.5) les éléments de la demande extérieure, et constaté que celle-ci alimentait l'expansion des secteurs connaissant une expansion de la demande intérieure. On a également fait état de la nécessité d'une organisation systématique des ventes sur les marchés extérieurs.

Il faut dans ce chapitre, reprendre l'analyse du commerce extérieur en elle-même :

- analyse de l'évolution des échanges extra-CEE et des balances commerciales, afin d'en dégager certaines tendances majeures.
- analyse de l'évolution des échanges et des balances intra-C.E.E., afin d'éclairer davantage le problème de la compétitivité
- examen des divers éléments de la compétitivité des industries textiles, face à la concurrence étrangère
- analyse des divers problèmes se rattachant à la politique commerciale de la CEE et des états membres
- examen des évolutions prévisibles dans le cadre des perspectives de libéralisation des échanges.

4.1. La Balance Commerciale

411 les balances globales

Deux tendances majeures doivent être mises en relief en ce qui concerne l'évolution de la balance commerciale textile telles qu'elles ressortent du tableau ci-joint.

1. le plafonnement, voire une certaine tendance à la réduction du déficit en matières premières.

D'un même montant en 1966 qu'en 1958, il est en deçà des maxima de 1960 et 1964.

Ceci tient :

- à la stagnation des consommations industrielles de fibres naturelles importées
- à une baisse (de l'ordre de 7 %) dans les prix des fibres naturelles importées.
- au développement des exportations de fibres chimiques.

Le plafonnement du déficit (de plus d'un milliard de dollars) correspond à une neutralisation de ces tendances les unes par rapport aux autres.

Il n'est pas possible de prévoir dans les années à venir des modifications importantes qui réduiraient sensiblement ce déficit.

Les exportations de fibres chimiques s'effectuent dans des conditions de prix de plus en plus défavorables, liées à l'intensité accrue de la concurrence sur le marché mondial.

2. Le maintien de l'excédent de la balance commerciale en semi-produits et produits finis. L'excédent (de l'ordre de 1.100 millions de dollars est au niveau de 1962 et en deçà du maximum de 1964). Cette image d'un renforcement de l'excédent en valeur absolue recouvre cependant, derrière des montants absolus très différents, des rythmes d'accroissements des importations et des exportations (dont les montants absolus sont de l'ordre de 1 à 2) très différents.

Sur la période de dix ans écoulée, les importations se sont développées à un taux annuel de l'ordre de 13,7 %, tandis que les exportations se développaient à un rythme de l'ordre de 6 %.

En projetant ces taux dans l'avenir, il ne faut pas plus de 10 ans pour annuler l'excédent de la balance commerciale en produits textiles transformés.

On doit donc conclure de cette analyse globale de la balance commerciale textile que l'évolution de cette balance - le maintien du niveau absolu à travers des fluctuations à court terme - recouvre des évolutions sous-jacentes qui doivent nécessairement remettre rapidement en cause cette apparente stabilité.

4.12 Les stades fabrication

Cette vue globale doit dès lors être complétée par une analyse de l'évolution de la balance selon les stades de fabrication.

Dans le tableau ci-joint, on voit qu'en conformité avec ce qui a été dit plus haut, la balance est déficitaire pour les matières premières et excédentaires pour tous les produits transformés.

Si en valeur absolue, les excédents sont les plus importants, dans les semi-produits - fils et surtout tissus - on observe par ailleurs des différences très nettes dans l'évolution des balances selon les stades de fabrication.

- au niveau des fils et filés, l'excédent a augmenté de manière importante, ceci correspondant à une évolution presque parallèle des exportations et des importations, dont l'importance relative se maintient par conséquent. (import. sur export/27 % en 68, 28 % en 66).
- au niveau des tissus au contraire, la balance commerciale n'a pratiquement pas changé, Le rythme d'accroissement très supérieur des importations a augmenté leur importance relative de 23 à 34 % par rapport aux exportations.

Si on prolonge les rythmes comparés des importations et des exportations, on voit immédiatement que l'excédent de la balance en tissus a atteint son maximum et doit assez rapidement, après un plafonnement, tomber en dessous du niveau de 1958.

- au niveau des autres articles textiles (n.d.a.), cette évolution est déjà beaucoup plus avancée et l'excédent de la balance est tombé à 50 % de ce qu'elle était en 1958.

La poursuite de cette évolution éliminerait l'excédent en moins de trois ans.

- Enfin au niveau de l'habillement, la même évolution est en cours, mais n'a pas encore affecté l'excédent de la balance, en raison des niveaux absolus de départ.

Mais là également, il suffirait de quatre ans pour éliminer l'excédent, si les rythmes d'accroissement sont prolongés.

On observe donc

- à tous les stades de transformation, des taux d'accroissements des importations supérieurs à ceux des exportations.

Les importations de fils et filés constituent, en ce qui concerne le premier point, une petite exception, si on les compare aux importations de tissus.

Cette situation est en grande partie le fait, comme en ce qui concerne l'atténuation du déficit sur le plan des matières, aux fils et filés de fibres artificielles et surtout synthétiques.

Product	1 9 6 2			1 9 6 3			1 9 6 4			1 9 6 5			1 9 6 6			1 9 6 7							
	Consom.	Import	Export	Product	Consom.	Import	Export	Product	Consom.	Import	Export	Product	Consom.	Import	Export	Product	Consom.	Import	Export				
767 873	948.616	7.879	27.136	952.016	941.220	12.260	25.056	947.664	945.874	20.856	22.146	861.897	853.724	17.830	26.003	909.097	899.314	17.176	26.959	844.024	831.492	12.964	25.496
220.940	217.665	479	3.754	228.398	224.676	656	3.378	214.866	210.721	481	4.626	193.008	188.034	336	5.310	198.669	192.196	265	6.736	192.229	188.726	361	3.720
195.451	185.643	6.507	16.315	193.367	185.212	7.585	15.740	180.851	172.886	6.165	14.130	183.006	171.751	4.642	15.897	207.099	194.887	3.638	10.850	180.524	163.852	2.850	19.562
416.394	403.308	6.986	20.069	421.765	409.888	8.241	19.118	395.717	385.607	6.646	18.756	376.014	359.785	4.978	21.207	405.768	387.083	3.903	17.588	372.753	352.578	3.211	23.242
59.731	56.996	2.303	5.047	56.429	54.953	2.312	3.788	51.849	50.648	2.492	3.684	48.194	46.861	2.036	3.369	49.399	45.772	1.496	5.122	42.116	39.279	1.181	4.016
267.556	265.277	1.047	3.326	276.442	276.756	3.195	2.881	253.687	253.246	2.501	2.942	248.434	247.352	1.229	2.311	260.349	259.854	1.825	2.320	241.863	240.514	1.257	2.606
265.277	23.123	459	(-107)	22.734	23.223	424	(-65)	22.069	22.095	713	688	18.609	18628.7	494.4	474.2	260.349	259.854	1.825	2.320				
268.767	214.027	7.050	61.790	272.970	226.111	9.868	56.727	280.414	221.003	9.223	68.634	274.617	226.498	9.519	57.638	279.562	229.133	7.659	58.088	256.429	206.411	9.079	59.097
140.936	118.054	8.870	31.752	173.416	147.215	10.180	36.381	214.873	177.868	10.147	47.153	229.239	186.830	12.268	54.677	274.115	232.548	15.060	62.074	311.974	245.227	12.492	53.576
309.703	332.081	15.920	93.542	453.386	373.326	20.048	93.108	495.287	398.870	19.370	115.787	503.756	413.328	31.787	102.315	553.677	461.681	22.719	120.162	568.403	451.638	21.571	122.673
		6.431	6.345			8.217	7.246			10.109	8.613	(275.153)	(274.008)	(10.670)	(11.815)	(288.891)	(286.115)	(11.833)	(14.611)	(274.096)	(265.168)	(6.705)	(15.633)
		1.654	2.663			1.891	2.488			1.766	3.216	275.153	274.008	10.670	11.815	288.891	286.115	11.833	14.611	274.096	265.168	6.705	15.633
		8.085	9.008			10.108	9.734			11.875	9.829												

Consom	1 9 6 2			1 9 6 3			1 9 6 4			1 9 6 5			1 9 6 6			1 9 6 7								
	Import	Export	Product	Consom	Import	Export	Product	Consom	Import	Export	Product	Consom	Import	Export	Product	Consom	Import	Export						
341.600				339.100				312.500				315.015				351.539				296.373				
224.338	11.963	9.562	225.321	233.834	17.706	10.193	206.667	216.769	17.362	7.260	205.219	209.665	13.100	8.654	235.822	242.798	14.598	7.622	205.487	208.974	72.799	9.312		
966.208			5.000	950.100			5.000	952.500			4.000	872.945			4.000	925.796								
96.906	14.480	55.180	128.980	89.729	9.825	49.076	141.159	67.849	3.393	76.703	130.902	59.536	7.561	78.927	133.185	70.392	7.264	70.057	117.819	59.924	4.241	62.136		
	341.905			304.797				298.770				301.868				330.544								
23.783	13.026	1.578	11.422	19.764	10.171	1.829	12.670	18.481	7.915	2.104	12.588	20.763	9.663	1.488	13.740	20.946	9.139	1.933	12.588	20.763	9.663	1.488		
	204.000				210.000			209.800				212.100				223.000					184.000			
263.249	19.300	125.198	437.717	305.863	18.493	150.347	474.089	326.810	18.803	165.362	432.278	286.923	20.323	165.678	405.962	275.262	21.764	152.464	360.419	250.500	28.133	138.052		
25.993	6.243	128	18.813	26.303	6.467	(-23)	21.293	28.237	7.790	746	19.545	28.406	9.685	224	18.448	30.580	13.278	1.146	15.659	28.791	14.178	1.076		
82.483	4.883	22.351	119.295	93.066	4.920	31.149	150.519	117.952	8.881	41.448	184.985	140.127	9.651	54.509	242.068	196.338	14.364	60.094	273.052	201.125	16.636	88.563		

Product.	1 9 6 2			1 9 6 3			1 9 6 4			1 9 6 5			1 9 6 6			1 9 6 7							
	Consom.	Import.	Export.	Product.	Consom.	Import.	Export.	Product.	Consom.	Import.	Export.	Product.	Consom.	Import.	Export.	Product.	Consom.	Import.	Export.				
172.283	143.285	7.845	36.843	167.738	142.783	7.677	32.632	174.710	150.591	7.868	31.987	159.497	134.609	7.343	32.231	199.388	171.702	7.585	35.281	175.035	149.960	5.440	30.515
641.680	560.294	23.398	104.770	629.269	582.271	44.420	91.418	619.460	586.227	55.876	87.109	551.821	549.470	50.078	82.429	550.290	561.456	57.361	76.194	541.646	520.993	51.744	78.397
2.866	2.849	842	2.273	1.930	643	956	8.766	57.295	49.945	3.732	989	50.991	43.087	510	969	54.863	46.874	526	1.052	47.933	45.262	579	692
64.724	58.547	2.501	8.677	60.689	55.108	3.186	8.766	173.917	192.454	47.383	11.707	50.991	43.087	4.580	12.884	54.863	46.874	2.404	8.446	47.933	45.262	3.941	5.977
190.030	200.925	45.057	32.860	193.266	219.576	58.166	31.170	173.917	192.454	47.383	28.848	172.400	205.255	54.583	29.728	177.155	204.091	45.194	18.258	169.788	216.441	64.347	17.704
98.195	80.179	9.030	26.072	106.213	90.464	9.130	24.873	108.644	94.078	10.288	24.854	120.205	111.096	9.982	19.091	109.834	162.588	9.474	16.720	169.788	216.441	64.347	17.704
97.030	71.968	3.664	10.726	78.133	70.584	3.869	11.418	80.698	73.158	3.336	11.076	80.826	72.819	3.313	11.320	82.137	74.612	3.021	10.546	169.788	216.441	64.347	17.704
24.422	21.846	4.55	3.031	37.949	35.513	544	4.980	53.668	49.700	814	4.782	63.634	58.276	1.138	5.896	83.080	77.527	2.120	7.673	169.788	216.441	64.347	17.704
26.940	26.684	1.747	2.003	34.537	34.157	1.435	1.815	37.481	36.836	1.428	2.073	36.642	35.890	1.461	2.213	44.513	41.677	1.842	4.678	169.788	216.441	64.347	17.704
135.667	117.918	11.142	28.893	131.128	117.958	13.129	26.299	146.007	137.193	15.909	24.723	156.151	153.258	20.355	23.248	179.553	179.693	23.208	23.168	169.788	216.441	64.347	17.704
234.882	224.547	7.515	17.850	260.457	248.962	10.246	21.741	273.903	263.301	13.198	23.801	293.354	280.743	14.144	26.756	310.540	299.971	19.434	30.003	311.554	296.315	19.198	26.520
37.619	34.736	2.881	5.764	49.046	45.839	3.776	6.983	55.699	49.481	3.184	9.402	64.873	57.485	3.947	11.335	72.771	63.392	4.131	15.510	64.448	63.490	4.276	14.734
1.414	1.354	387	447	1.657	2.264	1.006	399	1.656	2.816	1.469	309	1.227	2.036	1.037	228	1.193	1.812	785	166	64.448	63.490	4.276	14.734
18.316	18.561	703	448	15.584	15.948	643	329	16.465	17.026	874	313	16.033	16.582	897	378	16.819	17.390	1.057	486	169.788	216.441	64.347	17.704
18.004	16.183	338	2.159	18.512	17.287	540	1.765	20.389	19.365	640	1.664	19.766	18.835	781	1.742	22.080	21.337	452	1.695	169.788	216.441	64.347	17.704
71.394	72.061	1.885	1.218	76.029	76.081	1.515	1.463	77.053	76.505	1.874	2.422	87.620	88.775	3.226	2.071	86.728	89.073	4.322	1.977	169.788	216.441	64.347	17.704
88.138	81.195	2.317	9.260	99.625	91.280	3.714	12.059	102.635	95.256	5.156	12.535	103.820	96.499	6.284	13.605	110.945	105.550	8.183	13.578	169.788	216.441	64.347	17.704
23.034	22417.1	745.3	1362.2	25.932	26198.9	1663.1	1396.2	25.249	27341.5	2910.2	836	21.303	19257.4	1117.1	2.562	16.741	17.860	2.372	1.253	169.788	216.441	64.347	17.704

G.1 - Textile dans la C.E.E.

TISSAGE ET BONNETERIE - Production, Consommation, Commerce extérieur

unités : tonnes

	1 9 5 7		1 9 5 8		1 9 5 9		1 9 6 0		1 9 6 1	
	Product.	Consom.	Product.	Consom.	Product.	Consom.	Product.	Consom.	Product.	Consom.
Laine : tissus de laine	192.308	169.539	29.041	169.280	25.896	184.934	161.770	177.267	170.237	146.872
Coton : tissus de coton	649.428	585.995	88.647	629.917	83.895	640.863	569.933	683.136	651.852	568.236
Soie : tissus de soie	2.062,8	1.749,7	766,7	1.766,8	514,7	2.234,5	2.142,1	2.815	2.606	2.459
Lin : tissus de lin et chanv.	70.300,8	65.055,17	6285,27	66060,4	6176,2	60377,55	56.648,9	62.438,0	62.732	56880,2
Jute:tissus et sacs de jute				227.655	40.537	216.669	206.856	219.346	176.865	159.747
chimiques : tissus art. disc.	103594,7	91.610,2	279268	95814,4	26.423	98.225	82.809	95.461	99.283	83.731
cont.	80569,0	65.569,5	146836	71472	114203	73.940	61867,4	78.490	80.186	71.459
synthét. : discontinus	(1402,9)	(1.274)	(1.900Q)	(1.900Q)	(4.393)	(4.393)	(4175,9)	13.679	14.504	14.807
continus	6.284	5.767,5	8675	9.122	12066	14.130	13152,5	19.650	25.861	25.574
Total tissus chimiques :										
Tapis (toutes fibres) (1)										
Bonneterie total :										
Etoffes :										
Ganterie :										
Bas et chaussettes :										
Bas pour dames										
Sous-vêtements										
Vêtements										
Ficelles, cordes, cordages (lin et chanvre)	20.441	18.507,7	425,2	20.373	29088	21.479	19222,6	21.692	22.701	22.345
Import.										
Export.										
Product.										
Consom.										
Import.										
Export.										

(1) y compris sisal et coco sauf pour l'Allemagne en ce qui concerne 1960-61-62; cette remarque est surtout valable pour la production.

Mais une différence très nette apparaît au niveau des textiles chimiques :

en 1966, les fibres et fils représentent un tiers, et les produits transformés les deux tiers des importations de textiles chimiques: Au contraire dans les exportations, les fibres et fils représentent les 2/3 tandis que les produits transformés 1/3.

Ceci nous conduit à une deuxième observation :

- une progression très caractérisée des taux d'accroissements des importations en fonction du degré d'élaboration des produits : ces différences ont pour résultat qu'en 1966 les volumes absolus d'importation sont également d'autant plus importants que le degré d'élaboration est plus élevé.

Cette évolution, qui reflète une détérioration de la compétitivité d'autant plus accentuée que le degré d'élaboration est plus élevé, peut être considérée de deux points de vue, ou si l'on préfère des deux bouts de la chaîne de production.

Vu du point de vue amont : il ne faut pas perdre de vue tout ce qu'une détérioration des balances commerciales aux stades aval, signifie en terme de consommation intermédiaire aux stades amont.

L'absence de compétitivité aux stades aval met en cause, par voie de répercussion en chaîne, l'activité des stades amonts.

Nous avons vu que pour les fibres chimiques discontinus et dans une moindre mesure les fils continus, le marché d'exportation constituait un élément d'expansion essentiel, suppléant en quelque sorte aux faiblesses relatives des stades de transformation.

Il faut bien voir cependant que dans la mesure où ces exportations se feraient à des conditions de prix plus avantageuses que les livraisons sur le marché intérieur, elles peuvent par le fait même détériorer la compétitivité des stades de transformation et limiter l'expansion des débouchés intérieurs.

Vu du point de vue aval précisément la compétitivité est liée pour partie, aux prix payés pour leurs matières premières, étant donné le poids de celles-ci dans le prix de revient, et d'autant plus par conséquent que ce poids est important. Si les pressions concurrentielles sur le marché mondial permettent une alimentation en matières et semi-produits à meilleur compte que sur le marché intérieur, les utilisateurs voudront avoir accès à cet approvisionnement extérieur.

Considérée de ce double point de vue l'évolution des échanges fait apparaître dans toute son ampleur, la divergence d'intérêts pouvant exister entre les stades successifs de production.

Mais compte tenu des liaisons d'interdépendance jouant dans les deux sens - importance de la compétitivité des secteurs aval pour les secteurs amont et inversement - il est possible de concevoir une structure de l'industrie textile, fondée sur l'organisation de la continuité du processus de production, qui élimine, au moins en partie, ces éléments de divergence.

Il faut retenir de cette analyse des balances commerciales par stade :

- le rôle tout à fait primordial que jouent les fibres chimiques et leur utilisation, d'où l'attention à attacher à la compétitivité de celle-ci
- la détérioration de la balance des stades de transformation proprement textiles.
- la détérioration considérable de la balance en produits finis.

Textile : Production et exportation de la C.E.E.

	1 9 5 8		1 9 6 4		1 9 6 7		Indice de production 1958 = 100		1967
	Production		Export.		Product.		Export.		
	Export.	E/P en %	Export.	E/P en %	Export.	E/P en %	1958	1964	
Fibres naturelles: laine peignée	185.853	6,4	7.260	3,5	205.487	9.312	100	111,1	110,5
laine	14.871	32,7	76.703	54,3	117.819	62.136	100	122,8	102,5
chanvre	16.172	30,6	2.104	16,6	7.210	1.760	100	78,3	44,5
Fibres chimiques: artif. disc.	325.768	29,6	474.089	34,8	360.419	138.052	100	145,5	110,6
déchets artif.	14.717	15,0	21.233	3,5	15.689	1.076	100	144,6	106,6
Synthét. disc.	20.736	11,2	150.529	27,5	273.052	88.565	100	725,8	1316,8
Fils naturels non conditionnés	201.131	0,7	214.866	2,1	192.289	13.720	100	106,8	90,6
pour vente détail: laine cardée	150.582	7,5	180.851	7,8	180.524	19.522	100	120,1	119,8
laine peignée	979.865	2,3	947.664	2,3	844.024	25.496	100	96,7	86,1
coton	53.186	6,1	51.849	7,1	42.116	4.018	100	1.504	97,4
laine	21.267	8,8	22.069	3,1	241.863	4.677	100	103,7	79,1
chanvre	1.881,9	2,7	253.687	1,6	256.429	59.097	100	0,703	114,0
jute	308.493	31,1	280.414	24,4	311.974	63.576	100	0,784	658,5
Fils chimiques continus: Artific.	224.759	22,0	214.873	21,9	175.035	30.515	100	1,160	103,3
Synthétiques	47.370	15,0	31.987	18,3	541.646	78.397	100	1,082	85,9
Tissus de fibres naturelles :	169.280	13,3	87.109	14,0	175.035	1.157	100	86,7	72,5
Tissus de laine	629.917	9,3	1.707	20,4	47.933	5.977	100	2,193	74,5
Tissus de coton	1.766,3	11,3	28.846	16,5	169.798	17.704	100	0,920	76,3
Tissus de soie	227.655	6,4	456	1,5	20.382	0,234	100	2,812	117,5
laine, chanvre	25.479	27,5	24.854	22,8	108.644	16.469	100	0,829	113,3
tissus pur, mélangés	95.814,4	15,9	11.076	13,7	80.698	9.398	100	0,861	112,9
jute	71.472	13,2	42.775	5,5	37.481	4.882	100	283,7	419,8
Coco-tapis	9.122	13,2	280.491	15,2	(300.000)	41.957	100	67/64	(168,2)
Tissus de fibr. chim. (disc. artificielles) (cont. synthétiques) (cont. chimiques):	178.309	45,6	26.299	25,5	179.553	23.160	100	0,416	159,3
Tapis (toutes fibres) (1)	125.080	4,7	131.128	8,4	131.128	26.299	100	0,559	79,3
Couvertures (toutes fibres)	51.971	12,5	58.735	8,6	41.253	4.253	100	1,808	180,8
Bonneterie (produits de)	172.315,7	1,8	23.801	16,8	311.554	26.520	100	0,824	373,1
dont : étoffes de bonneterie	19.815,6	8,4	9.402	1,8	73.946	7.663	100	1,547	100,7
Fils cond. pour la vente au détail	29.930	14,2	3.759	10,3	30.155	3.925	100	0,605	123,9
laine	2.228	8,4	807,7	3,1	15.776	1.369	100	0,218	77,4
laine	38	1,8	25.249	12,4	182.568	52.118	100		
Ficelles, cordes	20.373	14,2	203.381	12,4			100		
cordages, dont :									
laine, chanvre									
Sisal, abaca									

Les données de la production et de l'exportation du tapis se rapportent à 1960-1963-1966.
Source : Comité textile et Annuaire statistique de l'Industrie Européenne du jute 1966. Unité : tonne

Il faudra reprendre ces observations dans notre analyse des éléments de compétitivité.

4.13 Les balances par zone

Avant d'analyser les éléments de la compétitivité de l'industrie textile, il importe d'éclairer la répartition des échanges par grandes zones.

Dans le tableau ci-joint on a regroupé par stade de fabrication les données relatives aux grandes zones d'échanges extra-CEE, en 1963 et 1966.

On peut en tirer quelques indications utiles :

- quant aux balances par zone
- quant à l'importance des différentes zones dans nos échanges extérieurs.

par zone :

- avec l'AELE, la balance commerciale textile est excédentaire, à tous les niveaux, et subit peu de modifications
- avec les E.U., la balance est, - à l'exception des matières, en raison des importations de coton principalement - également excédentaire à tous les niveaux, mais l'excédent n'est significatif que pour les tissus et l'habillement.
- avec l'ensemble des pays industrialisés, les excédents sont importants à tous les niveaux (sauf les matières premières) et se modifient peu. La balance globale, matières comprises, est excédentaire.

- avec les P.V.D., le déficit global important est dû aux matières premières

A l'exception d'un léger déficit global dans les articles textiles n.d.a. (apparu depuis 1963), la balance est excédentaire pour les autres postes, et principalement en fils et tissus.

Il faut noter ici l'expansion extraordinaire des importations extra-CEE de produits d'habillement.

- avec les pays à commerce d'Etat, les échanges sont déficitaires en matières premières, mais également, quoique les déficits soient peu importants, en tissus et autres articles textiles. Il y a excédent sur les autres postes, surtout en fils.

Afin de relativiser l'importance de ces excédents et déficits, il faut savoir que ces zones représentent les pourcentages suivants dans les échanges extra-CEE de produits textiles en 1963 et 1966

		Exportations	Importations
Pays industrialisés	1963 :	68,9 %	75 %
	1966 :	67,4 %	68 %
Pays en voie de dév.	1963 :	27,3 %	20 %
	1966 :	24,9 %	25 %
Pays à commerce d'Etat	1963 :	3,0 %	4,7 %
	1966 :	4,9 %	5,5 %

Compte tenu du fait que les exportations représentent plus du double des importations, on voit la part tout à fait prépondérante des échanges entre pays industrialisés.

Il faut noter cependant la réduction de la part des pays industrialisés, dans les importations, au profit des P.V.D., ceci étant surtout le fait des produits d'habillement.

Voici quelques indications complémentaires quant aux parts relatives aux divers stades de transformation :

- fils et filés.

A l'importation, les relations avec les pays industrialisés sont tout à fait prédominantes, tandis que les PVD absorbent une part importante (et croissante) des exportations extra-CEE (1).

Une partie de ces importations des PVD alimente en fait la réexportation de produits transformés. Rappelons ici ce qui a été dit des conditions de prix dans lesquelles se font certaines exportations de fibres et fils chimiques et qui contribuent à modifier les conditions de la concurrence aux stades aval .

- tissus

l'image est la même, à cette nuance près qu'à l'exportation la part des PVD diminue.

Les relations entre pays industrialisés sont prédominantes.

- articles n.d.a.

C'est sur ce plan que la part des PVD dans les importations extra-CEE est la plus forte, atteignant près de 40 %. Ils absorbent également un tiers des exportations extra-CEE.

Il faut évidemment noter que cette rubrique recouvre une diversité extrême de produits (couvertures, tapis, broderie ...)

(1) Il faut cependant manipuler ces données avec prudence étant donné que les volumes d'exportations indiqués ne représentent qu'une partie du total : la destination d'une partie (23 %) des exportations extra-CEE de l'Allemagne n'est pas connue. Mais ce volume s'il était connu ne peut que soit augmenter la part des PVD, soit éliminer une partie de la réduction de la part des pays industrialisés.

- Habillement

Les relations entre pays industrialisés sont également sur ce plan, largement prépondérantes, mais, ainsi qu'il a été dit plus haut, la part des PVD augmente fortement à l'importation.

4.14 Les balances par pays

L'état globalement excédentaire de la balance commerciale textile de la CEE recouvre des situations qui sont, à des degrés divers sans doute, analogues pour les divers pays.

On dégage cependant du tableau ci-joint deux types d'exception importantes.

- trois cas de déficit commercial doivent être signalés :

Ils concernent les produits finis aux Pays-Bas (habillement) et bien davantage encore en Allemagne (articles divers et surtout habillement,). Dans chaque cas la balance est devenue déficitaire depuis 1958.

Cela se traduit par le fait que si l'Allemagne représente 1/3 des importations textiles de la CEE, ce qui est conforme à son importance relative, elle représente les 2/3 des importations extra-CEE de produits d'habillement.

Etant donné la libre circulation intérieure des produits, cette situation particulière pose, en dehors évidemment de la pression plus forte exercée sur les industries allemandes et néerlandaises de l'habillement et de la bonneterie, des problèmes d'harmonisation des politiques commerciales examinées par ailleurs.

A l'intérieur des grandes stades de fabrication, certaines différences apparaissent :

si en fils et filés, les exportations et l'excédent augmentent pour tous les pays de la CEE, il n'en est pas de même pour les tissus. La stabilité de l'excédent, au niveau de la CEE recouvrent des accroissements significatifs en Allemagne et en Italie et des réductions ailleurs.

En ce qui concerne les articles divers (tapis, broderie...) la détérioration atteint tous les pays, sauf la France,

En ce qui concerne enfin l'habillement, on trouve, les divergences les plus marquées :

si la Belgique et surtout l'Italie augmentent considérablement leurs exportations et leur excédent commercial, les Pays-Bas et l'Allemagne augmentent, comme on l'a vu, leur déficit dans de très fortes proportions.

En France, les exportations et l'excédent ont augmenté de 1958 à 1963 et fortement diminué depuis.

4. 2 Les échanges intra-C.E.E.

Il paraît intéressant d'examiner brièvement en relation avec l'analyse des balances extra-C.E.E. pour les divers pays, l'évolution des échanges intra-C.E.E.

Il est inutile sans doute d'insister sur le fait que les échanges intra-C.E.E. des produits textiles ont connu des accroissements qui l'emportent de très loin en importance sur tous les aspects de l'évolution des échanges extérieurs.

Cette analyse présente un double intérêt :

- elle devrait permettre de dégager des indications concernant le processus de libéralisation des échanges
- elle devrait permettre par ailleurs de fournir des indications concernant les éléments de compétitivité des industries textiles de la CEE

Signalons tout de suite que derrière ces deux aspects du problème, on retrouve des questions relatives aux spécialisations qui se seraient développées à l'intérieur de la C.E.E., au profit des uns et au détriment des autres. Le même phénomène pouvant se développer ensuite sur le plan extra-CEE, en fonction d'une libéralisation plus ou moins accentuée des échanges.

En fait, pour des raisons précises tenant à la logique même du processus de spécialisation - c'est-à-dire le principe de sélection des uns aux dépens des autres (moins efficaces) et l'extension du principe sur le plan extra-CEE - le développement de phénomènes de spécialisation a été systématiquement nié, malgré certaines évidences.

C.E.E. - Balance Commerciale -
Millions de \$

TEXTILE ET HABILLEMENT

	C.S.T	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Importations	26	1.382.527	1.311,3	1.612,0	1.569,7	1.541,4	1.603,2	1.672,6	1.432,8	1.561,1
	65	292.112	324,7	412,4	440,3	450,7	527,4	581,8	610,9	644,9
	841	55.725	64,4	82,2	105,2	134,2	171,9	215,8	266,5	320,6
	26 + 65 + 841 - Total		1.730.354	1.700,4	2.106,6	2.115,2	2.126,3	2.302,5	2.470,2	2.310,2
65 + 841 Total		347.837	389,1	494,6	545,5	584,9	699,3	797,6	877,4	965,6
Exportations	26	203.245	225,4	224,0	243,3	263,2	316,5	343,6	355,2	377,6
	65	1.109.762	1.081,3	1.244,7	1.242,2	1.301,3	1.341,6	1.485,0	1.475,9	1.558,0
	841	253.566	273,2	348,2	363,4	397,9	450,6	501,4	504,0	527,2
	26 + 65 + 841 - Total		1.566.573	1.579,9	1.816,9	1.848,9	1.962,4	2.108,7	2.330,0	2.335,1
65 + 841 Total		1.362.780	1.354,5	1.592,9	1.605,6	1.699,2	1.792,2	1.986,4	1.979,9	2.085,2
Soldes	26	-1.179.282	-1.085,9	-1.388,0	-1.326,4	-1.278,2	-1.286,7	-1.329,0	-1.077,6	-1.183,5
	65	+ 817.650	+ 756,6	+ 832,3	+ 801,9	+ 850,6	+ 814,2	+ 903,2	+ 865,0	+ 913,1
	841	+ 197.841	+ 208,8	+ 266,0	+ 258,2	+ 263,7	+ 278,7	+ 285,6	+ 237,5	+ 206,6
	26 + 65 + 841 - Total		- 163.771	- 120,5	- 289,7	- 266,3	- 163,9	- 193,8	- 140,2	+ 24,9
26 + 841 Total		1.015.943	+ 965,4	+1.098,3	+1.060,1	+1.114,3	+1.092,9	+1.188,8	+1.102,5	+1.119,7

CST 26 : Matières
65 : Fils, tissus, articles textiles divers
841 : Habillement.

Source : O.S.C.E.

Il faut évidemment préciser, à l'encontre d'une confusion très répandue, que la spécialisation n'implique pas l'abandon total d'une production reprise par quelqu'un d'autre, compte tenu d'une protection géographique toujours existante. Elle implique que les courants d'échanges se modifient et se développent en fonction des efficacités relatives et ce d'autant plus que les écarts de compétitivité sont plus importants.

Nous relevons donc sommairement les quelques éléments significatifs :

- développement des échanges intra-CEE de produits textiles largement supérieur à celui des échanges de produits manufacturés en général.
- on trouvera dans le tableau ci-dessous les évolutions de 1958 à 1966 par stade et par produits.

L'augmentation des échanges intra-CEE a surtout affecté aux deux extrémités de la chaîne, d'une part les fibres et fils chimiques, surtout synthétiques, et d'autre part les produits de bonneterie et habillement.

L'expansion des échanges intra-CEE atteint également les tissus de fibres chimiques.

Quant aux produits de bonneterie, l'expansion a été particulièrement forte pour les étoffes de bonneterie.

Aux stades filatures et tissage il faut également mentionner, outre les tissus de fibres chimiques

- les fils de laine cardée
- les tissus de lin et de jute

A un degré moindre on peut signaler les fils (laine et coton) conditionnés pour la vente au détail, les tissus de laine peignée, les tissus de coton (jusqu'en 1965, avec un recul net ensuite).

C'est dire que dans les échanges intra-CEE comme dans les échanges extra-CEE, ce sont les produits dont la demande est en expansion qui ont fait l'essentiel de l'accroissement des échanges.

A cela il faut ajouter quelques cas nets de spécialisation, comme la laine cardée et les tissus de lin et de jute.

Ce n'est donc pas un développement sur toute la ligne, mais bien un développement des échanges des produits en expansion, ce qui suggèrerait l'absence d'élimination.

Ceci qualifie les phénomènes de spécialisation, sauf à remarquer que :

- les phénomènes de spécialisation ne peuvent être décelés pour des produits traditionnels aussi hétérogènes, que pour des sous-catégories, qualitativement spécifiées.
- les phénomènes de spécialisation ne pouvant être décelés uniquement en termes de développement des échanges, il s'agit en outre d'examiner la direction des divers courants d'échanges.

On trouvera ci-joint également un tableau retraçant, par grands stades de fabrication, l'évolution des balances intra-communautaires. On voit apparaître des différences assez appréciables, illustrant que le développement n'est pas le même dans toutes les directions.

Les diverses positions sont les suivantes :

- France : excédents à tous les stades de fabrication.

L'excédent est en accroissement pour les matières premières et pour l'habillement.

Aux autres stades, il y a un léger accroissement par rapport à 1958 et un recul important par rapport à 1963.

1964

1965

1966

1967

Solde \$	en tonnes		en 1000 \$		Solde \$		en tonnes		en 1000 \$		Solde \$		en tonnes		en 1000 \$		Solde			
	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export				
																		Import	Export	Import
- 20.554	17.362	7.260	50.490	24.282	- 26.208	13.100	8.654	31.803	23.493	- 8.310	14.598	7.622	34.267	20.839	12.799	9.312	28.044	21.631	- 6.413	
+ 27.655	944.280	76.703	3.827	39.866	+ 36.039	7.561	78.927	4.914	37.791	+ 32.877	7.264	70.057	3.936	29.473	4.241	62.136	62.136	9.201	9.201	
- 3.888	3.285	3.300	4.937	1.873	- 3.064	3.411	3.549	4.962	1.402	- 3.560	3.209	3.220	4.079	831	9.663	1.488				
- 79.902	298.770	800.000	83.126	699	- 82.427	301.868			455	- 58.687	330.544			493	184.000					
+ 64.681	209.803	18.083	12.001	86.063	+ 74.062	212.100	165.678	13.642	84.617	+ 70.975	21.764	152.464	13.550	73.852	28.133	138.052	3.720	105.322		+ 88.023
+ 49.178	8.881	41.448	17.759	77.834	+ 60.075	9.651	54.509	17.099	96.653	+ 79.551	14.364	60.094	20.252	105746	16.636	88.563	17.299	16.660	44.836	+ 28.176
+ 61.477	481	4.626	31.554	93.695	+ 62.141	336	5.310	25.526	91.328	+ 65.802	265	6.738	25.323	94.608	2.850	3.720	17.299	105.322		
+ 23.942	6.165	14.150	26.245	42.571	+ 16.326	4.642	15.997	22.926	47.259	+ 24.333	17.176	15.850	21.893	48.936	12.964	19.522	16.660	44.836		
+ 1.268	20.856	22.146	4.706	6.922	+ 2.216	17.830	26.003	3.937	5.372	+ 1.435	3.538	26.959	4.666	6.232	2.850	25.496				
+ 736	2.492	3.694	5.251	6.356	+ 1.105	2.036	3.369	3.997	5.285	+ 1.288	1.496	5.119	3.281	7.556	2.850	2.606				
+ 580	577	813	435	922	+ 487	502	612	315	758	+ 443	748	443	310	549	1.051					
- 223	2.501	2.942	1.112	1.171	+ 59	1.229	2.311	1.097	1.097	+ 528	1.825	2.320	8.519	265	1.257					
- 10.987	9.223	68.634	10.310	91	- 10.219	9.519	57.638	8.390	127	- 8.263	7.659	58.088	11.850	76.485	2.199					
+ 54.452	10.109	8.613	9.139	14.346	+ 5.207	8.563	7.137	7.895	11.275	+ 3.380	8.854	6.828	40.690	174.142	9.079	61.575	17.299	105.322		
+ 4.220	10.147	47.153	36.149	14.700	+ 127536	12.268	54.677	35.094	169258	+ 134.164	15.060	62.074	40.690	174.142	4.489	7.091	11.081	42.835		
+ 95.572	1.766	3.216	4.193	16.353	+ 8.551	2.090	3.944	4.115	16.275	+ 10.017	2.955	6.596	2.655	13.994	18.474	82.859	11.040	66.703		
+ 9.043					+ 12.160					+ 12.160					2.199	7.151				
+ 71.345	7.868	31.887	62.727	128.052	+ 65.325	7.343	32.231	60.855	121.985	+ 61.130	7.595	35.281	62.886	131010	5.140	35.281	45.579	124.202		+ 78.623
+ 6.289	220	7.456	1.054	10.717	+ 9.663	197	6.593	984	9.257	+ 8.273	248	5.087	1.043	7.437	199	6.413	802	9.201		+ 8.399
+ 339.577	55.876	89.109	186.332	486.514	+ 300.182	50.078	82.429	181.179	442.256	+ 261077	57.361	76.195	199670	4.22255	98.962		98.962	228.997		+ 130.035
+ 26.657			1.082	30.257	+ 29.175			933	29.473	+ 28.540			1.379	34.556	3.324		3.324	32.293		+ 28.969
+ 10.122			11.547	25.081	+ 13.534			10.321	24.607	+ 14.286										
+ 45.437	3.536	11.076	14.385	59.767	+ 45.382	3.813	11.320	10.321	24.607	+ 45.209	3.021	10.546	12.008	52.806	2.307	9.063	9.914	49.045		+ 39.131
+ 56.366	10.288	24.854	17.020	75.354	+ 58.334	9.982	19.091	17.098	63.634	+ 46.536	9.474	16.720	15.282	55.046	4.489	17.197	11.816	53.763		+ 41.947
+ 16.237	1.428	2.073	10.934	39.429	+ 28.495	1.461	2.213	11.051	45.143	+ 34.092	1.842	4.678	12.809	44.183	1.546	4.568	11.081	42.835		+ 31.754
+ 19.986	814	4.782	4.971	35.050	+ 30.079	1.138	5.896	6.226	40.415	+ 34.189	2.120	7.673	9.328	50.866	2.099	9.437	11.040	66.703		+ 55.663
	3.732	11.082				4.580	12.484			+ 12.446	2.404	9.593								
+ 9.996			3.204	12.791	+ 9.592			2.712	15.171	+ 12.446			3.262	14.151						
+ 31			188	193	- 145			212	199	- 507			266	190						
+ 5.180	45.916	30.142	5.928	12.413	+ 6.485	52.003	23.150	6.203	9.595	+ 3.392	46.032	17.482	7.868	6.481	64.347	15.914				
- 10.054	15.909	24.723	73.014	49.536	- 23.478	20.355	23.248	93.430	49.918	- 43.512	23.308	23.168	103093	50.766						
- 81			2.561	2.148	- 413			2.376	1.866	- 510			2.699	2.121						
+ 4.705			5.692	10.736	+ 5.044			6.519	13.047	+ 6.528			7.562	13.412						
+ 12.290			2.492	15.733	+ 13.244			3.379	15.784	+ 12.405			2.535	17.053						
- 9.008			21.612	12.681	- 8.931			24.895	13.288	- 11.507			23.670	12.155						
* 177.091	13.198	23.651	93.111	279.208	+ 186097	14.144	26.756	110403	292.552	+ 182149	19.434	30.003	131343	314690						
+ 21.414	3.184	9.402	15.318	43.513	+ 28.225	3.947	11.385	17.821	52.091	+ 34.270	4.131	13.510	17.185	63.959						
+ 1.811	1.469	309	7.819	6.062	- 1.757	1.037	228	5.318	4.693	- 625	785	166	4.157	3.982						
+ 24.585	874	313	5.512	28.837	+ 23.325	897	378	6.270	27.791	+ 21.521	1.057	486	8.278	26.811						
+ 7.225	1.874	2.422	8.962	16.328	+ 7.366	3.226	2.071	14.952	18.175	+ 3.223	4.322	1.977	19.277	19.215						
+ 122.137	5.156	12.535	52.939	182.280	+ 129351	6.284	13.605	63.666	187.936	+ 124270	8.185	13.578	79.747	198.602						
+ 88.504			137.422	225.118	+ 87.696			171399	228.869	+ 57.470			204813	238.599						
+ 15.825	7.363	5.551	39.406	54.559	+ 15.153	9.138	5.467	50.863	53.797	+ 2.934	11.212	5.878	63.422	54.611						
+ 36.268	4.220	4.522	36.023	70.099	+ 34.076	5.635	4.604	48.361	72.784	+ 24.423	6.712	4.656	59.338	81.913						
- 7.852	5.749	1.233	18.775	8.620	- 10.154	7.073	1.355	25.156	9.038	- 16.118	8.616	1.703	31.697	9.967						
+ 253	1.023	4.559	4.407	4.273	- 134	1.207	394	5.301	3.801	- 1.515	363	363	5.657	4.168						
+ 23.872	520	987	4.243	32.867	+ 28.624	807	1.389	5.149	36.751	+ 31.602	1.162	894	7.570	30.064						
- 123.916			2470259	2330.022	- 140237			2310.172	2335.161	+ 24.989			2526.703	2462.748						

C. E. E. Echanges extérieurs

	1960				1961				1962				1963			
	en tonnes		en 1000 \$		en tonnes		en 1000 \$		en tonnes		en 1000 \$		en tonnes		en 1000 \$	
	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export
FIBRES																
Laine peignée (218,80au53.05B)	10,876	13,500	22,044	34,919	11,746	14,194	26,940	33,464	11,963	9,562	17,706	10,193	43,767	23,213		
Coton (consommation)	17,338	40,439	7,855	27,248	7,423	52,374	6,737	28,947	14,480	55,180	9,825	49,076	8,695	36,350		
Lin (non filé, étoupes, déchets)	4,813	4,482	5,834	2,507	3,592	3,583	6,470	2,246	2,659	2,681	2,911	2,871	6,099	2,211		
Chanvre (non filé)					237,257				341,905		304,797					
Jute																
Fibres dures (coco, sisal, etc.)																
(57-04 A, B, 57, 02)																
Artificielles discontinues	10,402	92,631	7,049	48,757	11,566	110,709	7,099	54,078	19,300	125,198	18,493	150,347	10,918	75,599		
Synthétiques discontinues	5,482	6,066	15,563	12,807	4,026	10,952	10,751	19,766	4,883	22,351	4,920	31,149	10,406	59,584		
FILS																
Laine et poils : cardés	684	3,304	59,901	793	188,000		675,099	701	204,000		210,000		80,486	584		
peignés	8,292	15,458	7,049	48,757	11,566	110,709	7,099	54,078	19,300	125,198	18,493	150,347	10,918	75,599		
Coton	12,834	30,336	15,563	12,807	4,026	10,952	10,751	19,766	4,883	22,351	4,920	31,149	10,406	59,584		
Soie (50.04 à 08)																
Lin (54.03)	2,070	4,939	4,139	5,508	1,953	5,591	3,696	5,985	2,303	4,937	2,311	3,788	4,506	5,242		
Chanvre (57.05)	790	1,408	652	1,588	799	1,319	759	1,476	456	1,040	583	79	387	967		
Jute (57.06)	1,462	3,321	489	1,354	860	3,089	405	1,527	1,047	3,326	3,195	2,881	1,385	1,162		
Fibres dures (coco, autre 57.07)																
filés art. continus	6,162	79,403	7,971	69,267	5,711	69,775	7,856	61,156	7,050	61,790	9,868	56,731	14,759	69,211		
filés cellulose																
filés synthétiques	7,880	17,634	29,997	68,683	6,334	21,876	24,723	77,195	8,870	31,652	10,180	36,381	37,679	133,251		
filés synthétiques continus																
filés synthétiques discontinus																
Ficelles cordes-cordages (59.04)																
TISSUS																
Laine et poils fins	7,115	32,140	52,019	134,600	7,727	31,092	54,246	124,351	7,845	36,843	7,677	32,632	58,429	129,774		
Laine couvertures	124	1,887	540	3,111	182	1,816	637	3,224	234	5,542	265	5,361	1,051	7,340		
Coton (tous tissus)	32,121	123,081	136,462	595,725	24,264	114,880	138,421	612,439	23,398	104,884	44,420	91,418	150,854	490,231		
dont velours (58.04 A)																
Soie (50-09-10; 58.04 B)																
Fibres art. continus (61.06-51.04B)	1,541	11,770	16,346	23,892	2,583	11,310	10,536	22,569	3,664	10,726	3,869	11,418	14,330	24,452		
Fibres art. discontin. (61.06-56.02B)	10,468	27,564	14,492	73,062	10,325	25,877	14,789	70,168	9,030	26,072	9,130	24,879	15,424	60,861		
Fibres syn. continus (61.06-51.04A)	938	1,905	8,867	21,946	1,525	1,815	12,666	21,758	1,747	2,003	1,435	1,815	12,359	28,596		
Fibres syn. discontin. (56.07A)	377	1,973	2,027	11,251	353	2,050	2,382	15,131	455	3,031	544	2,980	3,529	23,515		
Lin, chanvre, métis, linge, maison																
bâches, cirées, etc. dont :	1,316	8,014			1,731	7,583			2,501	8,677	3,186	8,766	2,670	12,616		
de lin ou ramie (sf. velours)																
de chanvre																
Fibres dures (végétales) (57-11)																
Jute (tissus et sacs)	36,406	43,785	4,485	14,569	40,102	27,384	8,384	9,902	45,057	32,860	58,186	31,170	8,581	13,761		
Tapis (noués, enroulés, mécan.)																
Fibres dures)	7,520	35,128	35,071	59,909	8,936	29,781	39,640	53,512	11,142	28,206	13,129	26,299	59,513	49,459		
Elastiques (60.06) (59.13 exclus)																
Rubans-Passementerie (58.05A07)																
Rideaux-Dentelles (58.08.09)																
Broderies (58.10)																
BONNETERIE (60.01 à 06)																
dont étoffes -60.01	5,274	13,344	30,132	61,756	6,330	15,888	42,354	183,528	7,515	17,850	10,246	21,741	71,525	248,616		
gants (60.02)	1,234	3,217	5,832	20,078	1,792	4,030	9,120	25,094	2,881	5,764	3,776	6,983	12,827	34,231		
bas-chaussettes (60.03)	285	858	2,003	11,543	256	546	1,801	10,061	387	447	1,006	399	4,891	9,596		
sous-vêtements (60.04)	771	484	2,969	28,390	801	482	4,054	36,627	703	448	693	329	4,950	29,535		
vêtements dessus (60.05)	1,410	1,567	4,290	16,442	1,575	1,297	4,914	14,379	1,885	1,218	1,515	1,464	6,589	13,814		
HABILLEMENT (40.13, 42.03, 61.01 à 61.11 - 65.03 à 65.07)																
dont vêtements hommes (61.01)	1,639	5,148	9,022	37,530	3,110	4,642	16,172	38,038	4,559	4,537	5,701	4,849	30,799	46,624		
vêtements femmes (61.02)	1,864	3,998	17,111	50,933	2,316	4,092	21,173	52,635	2,875	4,886	3,344	5,071	26,548	64,816		
linge corps hommes (61.03)	3,989	1,728	12,012	10,127	3,492	1,447	10,552	8,679	3,854	1,376	5,261	1,397	16,216	8,364		
linge corps femmes (61.04)	618	426	3,319	3,829	542	353	2,729	3,504	771	348	991	376	4,074	3,821		
vêtements en cuir (42.03)	127	756	1,409	18,573	161	792	2,361	22,622	242	853	538	884	3,777	27,649		
Echanges textiles : TOTAL																
EST : 26,65,841 en 1000 \$			2106,635	1816,929	2115,180	1848,931	266,242	266,242	2115,180	1848,931	2126,248	1,962,423	2302,531	2108,621		

C.E.E. - Balances commerciales extra - C.E.E. aux divers stades de fabrication

unité : dollar

	Import/Export			1966			1966/1958 (X 100)	1958/66 taux de croissance annuels
	1958	%	1963	1966	%	1966		
Matières premières CTS 26	Import	1.382.527	1.603.247	1.561.130	415	113	185	1,2
	Export	203.245	316.464	377.595				8,1
	Balance	- 1.179.282	- 1.286.783	- 1.183.535			100	
Fils et fibres CST 651	Import	77.788	146.067	142.572	28	183	175	7,9
	Export	288.177	393.833	506.527				7,3
	Balance	+ 210.389	+ 247.766	+ 363.955			173	
Tissus CST 652-3	Import	137.844	215.538	244.993	34	178	120	7,5
	Export	597.392	682.962	718.251				2,3
	Balance	+ 459.548	+ 467.424	473.258			103	
Articles textiles 654-5-6-7	Import	76.480	165.785	257.901	77	336	148	16,4
	Export	224.193	264.771	333.193				5,1
	Balance	+ 147.713	+ 98.986	+ 75.292			51	
Habillement 841	Import	55.725	171.900	320.595	61	575	208	9,9
	Export	253.018	450.591	527.205				
	Balance	+ 197.293	+ 278.691	+ 206.610			105	

Note : Importations CIF
Exportations FOB

Source : O.S.C.E.

Allemagne :

Déficit à tous les stades de fabrication, et le déficit est partout en augmentation.

- Italie :

Déficitaire en matières premières et en tissus n.d.a., l'Italie a des excédents croissants en fils, tissus et surtout dans le domaine de l'habillement.

- Belgique :

Les excédents sont nettement croissants sur tous les fronts, sauf en matière première (la Belgique a un déficit en fibres chimiques compensé par un excédent en produits transformés).

Les excédents belges (matières premières exclus) sont nettement plus importants que les excédents français

- Pays-Bas: Comme l'Allemagne, les Pays Bas ont des déficits à tous les stades, sauf en matières premières où le déficit s'est transformé en excédent. Si le déficit décroît également en fils - pas en filés chimiques - il s'accroît au contraire pour les produits transformés, et spécialement pour l'Habillement.

On note en particulier :

- l'accroissement des déficits intra-C.E.E. de l'Allemagne et des Pays Bas, qui sont d'autant plus forts que le produit est plus élaboré. Mais au vu des rythmes d'accroissements la détérioration de la balance se ralentit.

- la situation française marquée par un rythme d'accroissement plus élevé des importations que des exportations.

- les déficits ou accroissements de déficits sont comblés par la Belgique et surtout l'Italie.

Les différences dans les situations ressortent également de l'évolution des parts occupées par les divers pays dans les échanges intra-C.E.E. (CST : 26 + 65 + 141)

	Exportations		Importations	
	<u>1959</u>	<u>1966</u>	<u>1959</u>	<u>1966</u>
Allemagne	12,4	16,8	38,1	36,6
France	24,1	20,4	5,4	13,3
Italie	18,1	20,6	8,4	8,1
Belgique	31,1	26,2	21,1	17,5
Pays-Bas	15,3	16,0	27,0	24,5

Notons que :

- l'Allemagne occupe une place prépondérante à l'importation, mais diminue celle-ci tandis qu'elle augmente sa part à l'exportation.
- Au contraire la France diminue sa part à l'exportation et l'augmente à l'importation. Les deux pourcentages tendent à se rapprocher.
- l'Italie accroît sa part à l'exportation, largement supérieure à sa part à l'importation (en très légère réduction).
- La Belgique diminue ses parts parallèlement, mais est encore le premier exportateur intra-C.E.E. en 1966.
- Comme l'Allemagne, les Pays Bas réduisent leur part à l'importation et l'augmente à l'exportation.

Au terme de cette brève analyse des échanges intra et extra-C.E.E. il n'est pas inutile de comparer les observations faites sur ce double plan.

La différence quantitativement la plus importante concerne évidemment les matières premières, qui pour l'essentiel des fibres naturelles, sont d'origine extra-CEE.

Compte tenu des matières, les balances globales, sont déficitaires pour l'Allemagne sur les deux plans extra-C.E.E. et pour l'UEBL sur le plan extra-C.E.E. . Mais il est plus intéressant de faire abstraction des matières premières pour faire la comparaison .

- France

Les excédents extra-C.E.E. sont nettement plus importants que les excédents intra-C.E.E., à tous les stades, mais ces derniers ont tendance à augmenter.

- Allemagne

En fils et tissus, les échanges intra-C.E.E. comportent des déficits, tandis que les échanges extra-C.E.E. comportent des excédents, tous croissants, mais les déficits l'emportent sur les excédents.

Au niveau des produits finis, les déficits s'accroissent fortement sur les deux plans.

- Italie

Les excédents sont fortement croissants, sur tous les plans, à l'exception des échanges intra-C.E.E. d'articles tissés divers. Les excédents sont plus importants sur le plan extra-C.E.E. en semi produits, et sur le plan intra-C.E.E. en produits d'habillement.

- Belgique

Les positions sont toutes excédentaires, mais en termes de niveau comme d'évolution, les excédents intra-C.E.E. l'emportent de très loin sur les excédents extra-C.E.E.

- Pays-Bas.

Les balances intra-C.E.E. sont négatives à tous les niveaux, les déficits s'accroissant avec le degré d'élaboration.

Sur le plan extra-C.E.E., les excédents se détériorent également avec le degré d'élaboration, et au niveau de l'habillement la balance est devenue déficitaire.

On peut dégager de cette comparaison une indication significative: les déficits sur le plan extra-C.E.E. - produits finis en Allemagne et aux Pays Bas - concernent les pays qui connaissent des déficits généralisés sur le plan intra-C.E.E.

4.3 Les éléments de compétitivité

A la suite de l'analyse qui a été faite de l'évolution des échanges internationaux des produits textiles, il apparaît que la compétitivité de l'industrie textile peut être examinée dans une double optique : d'une part la compétitivité de chacun des stades de fabrication ou de chacune des branches, en fonction de ses caractéristiques propres, et d'autre part, la compétitivité de l'ensemble interdépendant qu'est l'industrie textile.

C'est-à-dire plus concrètement que l'on peut, comme dans les consultations de branches qui ont eu lieu, examiner séparément comment chaque branche et/ou chaque stade rencontre et essaie de résoudre les problèmes de concurrence. Dans la plupart des cas, sauf lorsque les branches réunissent tous les stades - le problème de la protection du marché étant évidemment posé en des termes totalement différents, selon qu'il s'agissait de semi-produits utilisés comme matière première ou des produits sortant du processus de transformation.

Mais, à la limite, il ne sert à rien dans le contexte actuel du marché textile international, d'être compétitif à un stade déterminé, si la compétitivité se détériore au niveau des produits finis.

	A.E.L.E.	%	E.U.	%	Pays indust.	%	Pays en voie de développmt	%	Pays commerce d'état	%	Total - 100 %
Matières Premières :											
Import 1963	77.428	4,8	174.319	10,8	869.923	54,2	672.490	41,9	60.932	3,8	1.603.247
1966	68.188	4,3	120.989	7,7	787.726	50,4	667.800	42,7	105.583	6,7	1.561.130
Export 1963	130.554	41,2	50.080	15,8	230.421	72,8	36.254	11,4	49.628	15,6	316.464
1966	109.785	29,0	41.031	10,8	211.868	56,0	38.919	10,3	44.322	11,7	377.595
Balance 1963	+ 53.126		- 124.239		- 639.502		- 636.236		- 11.304		- 1.286.783
1966	+ 41.597		- 79.959		- 575.858		- 628.881		- 61.261		- 1.183.535
Fils et Filés :											
Import 1963	87.576	59,9	22.179	15,1	124.278	85,0	18.828	12,8	3.033	2,0	146.067
1966	74.030	51,9	27.345	19,1	121.518	85,2	15.923	11,1	4.630	3,2	142.572
Export 1963	158.184	40,1	26.570	6,7	268.218	68,1	88.661	22,5	36.813	9,3	393.833
1966	156.760	30,9	33.814	6,6	288.218	56,9	122.234	24,1	58.783	11,6	506.527
Balance 1963	+ 70.608		+ 4.391		+ 143.940		+ 69.833		+ 33.780		+ 247.766
1966	+ 82.730		+ 6.469		+ 166.700		+ 106.311		+ 54.153		+ 363.955
Tissus :											
Import 1963	128.654	59,6	20.159	9,3	185.524	86,0	14.636	6,7	15.481	7,1	215.538
1966	130.380	53,2	24.122	9,8	203.080	82,8	22.316	9,1	19.592	7,9	244.993
Export 1963	283.368	41,4	79.776	11,6	465.407	68,1	207.079	30,3	7.898	1,1	682.962
1966	283.616	39,4	89.953	12,5	510.703	71,1	191.635	26,6	11.204	1,5	718.251
Balance 1963	+ 154.714		+ 59.617		+ 279.883		+ 192.443		- 7.583		+ 467.424
1966	+ 153.236		+ 65.831		+ 277.623		+ 169.319		- 8.388		+ 473.258
Articles textiles - N.D.A. :											
Import 1963	66.157	39,9	16.547	9,9	92.717	55,9	63.663	38,4	8.816	5,3	165.785
1966	183.505	32,3	24.832	9,5	129.830	50,3	102.042	39,5	13.646	5,2	257.901
Export 1963	98.117	37,0	31.737	11,9	166.328	62,3	80.076	30,2	4.808	1,8	264.771
1966	120.917	36,2	38.711	11,6	214.578	64,4	91.289	27,3	11.357	3,4	333.193
Balance 1963	+ 31.960		+ 15.190		+ 73.611		+ 16.413		- 4.008		+ 98.986
1966	+ 37.412		+ 13.879		+ 84.748		- 10.753		- 2.289		+ 75.292
Habillement :											
Import 1963	82.415	47,9	13.177	7,6	121.725	70,8	44.704	26,0	5.514	3,2	171.900
1966	116.543	36,3	21.825	6,8	204.659	63,8	100.983	31,4	14.954	4,6	320.595
Export 1963	169.537	37,6	131.867	29,2	334.315	74,1	112.636	24,9	3.403	0,7	450.591
1966	191.677	36,3	157.465	29,8	393.114	74,5	113.394	21,5	20.410	3,8	527.205
Balance 1963	+ 87.122		+ 118.690		+ 212.590		+ 67.932		- 2.111		+ 278.691
1966	+ 75.134		+ 135.640		+ 188.455		+ 12.411		+ 5.456		+ 206.610

Seule, ainsi que nous l'avons déjà suggéré, une organisation de la production en continu, reportant l'essentiel du poids de la concurrence au niveau des produits finis, permet de situer les éléments de compétitivité des industries textile et habillement considérées comme un tout.

Les éléments de la compétitivité peuvent être regroupés en trois catégories :

- le prix de la matière première
- le niveau et la structure de la valeur ajoutée
- l'adaptation à la demande.

4.31 Prix des matières

A chaque stade de fabrication, la matière première joue un rôle considérable dans le chiffre d'affaires. La part des matières est toujours dominante, variant en gros entre 50 et 60 %, avec évidemment une dispersion autour de cette moyenne, en fonction des types de produits et des entreprises.

Du point de vue de l'industrie textile globale, le prix des matières est avant tout celui des matières de base.

- fibres naturelles brutes
- fibres chimiques discontinues
- fils chimiques continus

Les prix des matières naturelles ne pose guère de problèmes très spécifiques, en ce sens que les utilisateurs industriels se trouvent en gros sur pied d'égalité (1)

(1) sauf pour le jute et les fibres dures, analysées par ailleurs.

En ce qui concerne au contraire les matières premières chimiques les conditions d'approvisionnement peuvent être très différentes.

En raison même de l'importance de la masse des capitaux exigés, du coefficient de capital et des liaisons avec le développement général de l'industrie chimique, les pays industrialisés ont certainement des avantages sur le plan de la compétitivité.

La surcapacité qui s'est développée, a rendu les prix très compétitifs, mais a également entraîné des livraisons à prix de dumping dont les transformateurs extérieurs peuvent bénéficier.

Les prix des matières textiles principales ont baissé dans les années récentes, mais ce sont surtout les matières chimiques qui ont connu les baisses les plus importantes.

Compte tenu cependant de la substitution au profit de matières plus chères - surtout synthétiques par rapport au coton - il ne semble pas que globalement le prix du kilogramme de matière effectivement consommée ait baissé.

Mais au-delà de ce prix de la matière brut, le prix effectif de la matière dépend effectivement au stade suivant de la valeur ajoutée dans la transformation.

Note sur le prix du lin :

Nous ne pouvons pas aborder dans le cadre de cette étude les problèmes des subventions qui affectent le prix de certaines matières textiles, comme le lin ou le chanvre. Le fait que l'hectare de culture linière est moins subventionné que l'hectare d'autres cultures est un problème de politique agricole, qui ne doit pas retenir notre attention ici (comme pour le prix du coton américain).

Le fait que l'Accord de Naples, imposant un approvisionnement intérieur minimum, reposait sur une liaison entre producteurs et utilisateurs, ne change en soi rien à l'aspect agricole du problème.

Nous n'avons pas la possibilité de rentrer dans les problèmes techniques qui se situeraient au niveau de la qualité comparée des matières linières domestiques et importées.

Par ailleurs sur un plan intertextile, il n'y a pas plus de raison de subventionner les matières linières que les autres matières textiles.

4.32 La valeur ajoutée

La valeur ajoutée étant constituée par la rémunération des facteurs engagés dans la production, le niveau de la valeur ajoutée dépend évidemment de la quantité et du prix de ces facteurs.

Il ne peut être question de rentrer ici dans une analyse comparative de ces éléments, mais seulement d'indiquer certaines caractéristiques ou tendances essentielles.

Il est important de se faire une idée concernant la structure des prix de revient aux divers stades. Le tableau ci-dessous donne quelques ordres de grandeur :

	C.A.	V.A./C.A.	M/C.A.	S/C.A.	S.C./C.A.
Fibres chimiques	100	50/100	50/100	20/100	20/100
Filatures coton	100	30 à 35/100	65 à 70/100	22 à 25/100	22 à 25/100
" laine	100	35/100	65/100	25/100	30/100
Tissage (coton, soirie)	100	33/100	66/100	24/100	40/100
laine	100	50/100	50/100	33/100	45/100
Bonneterie	100	50 à 60/100	40 à 50/100	33 à 40/100	40 à 45/100
Tapis tissés	100	45/100	55/100	22/100	35/100
" tufted	100	30/100	70/100	15/100	27,5/100
Tissus étroits	100	50/100	50/100	33/100	40/100
Légende : C.A. = chiffre d'affaire V.A. = valeur ajoutée M. = matières premières S. = salaires S.C. = salaires cumulés					

Il s'agit évidemment d'évaluations assez grossières, mais qui permettent de situer l'importance relative des divers éléments du prix de revient. Nous voulons par là également illustrer l'accumulation de charges salariales aux stades successifs, dans la mesure où les matières premières incorporent de la valeur ajoutée dès après la première transformation. Ainsi que nous l'avons indiqué les charges salariales dépendent de la combinaison des niveaux de salaires et de productivité.

Il est de ce fait absolument impossible de juger de la compétitivité en termes de charges salariales (encore moins de salaires horaires) comparées. Il est indispensable d'introduire simultanément la productivité, compte tenu d'ailleurs des inter-relations entre salaires et productivité.

Il semble en effet que l'évolution des salaires textiles soit essentiellement entraînée par l'évolution générale des salaires dans l'industrie et que l'évolution de la productivité vise essentiellement à compenser, dans la mesure du possible, ces accroissements de salaires. Le parallélisme est, en effet, très frappant entre les rythmes d'accroissement de la productivité et des salaires dans les divers pays⁽¹⁾.

A l'intérieur de la C.E.E. la productivité et les salaires ont augmenté nettement plus que dans les autres pays, la France et la Belgique ayant connu les rythmes les plus bas ; l'Italie semble avoir connu une augmentation plus rapide des salaires que de la productivité.

(1) Quelques réserves doivent être apportées en ce qui concerne le caractère global de cette constatation. L'augmentation des salaires peut être plus rapide que celle de la productivité, tout en entraînant une augmentation de la valeur ajoutée par travailleur, en raison de l'expansion plus que proportionnelle des secteurs à valeur ajoutée plus élevée.

Rattachées à l'évolution des balances commerciales des divers pays, ces observations indiquent bien et l'interdépendance des salaires et productivités et l'impossibilité de fonder la compétitivité sur l'une ou l'autre de ces indications.

Ceci nous amène également à une conclusion qui sera faite également sur le plan du capital, selon laquelle la part des charges salariales dans le prix de revient des divers produits textiles n'a pas ou peu varié. L'évolution de la compétitivité apparaît dès lors liée à l'écart pouvant se développer entre les évolutions de productivité et de salaires. Ceci peut être le cas aux deux extrêmes de l'éventail :

- le cas de pays à bas salaires qui arriveraient à accroître leur productivité plus rapidement que leurs salaires.

En dehors de cas particuliers, comme la Grèce, on observe d'une manière générale une faiblesse des accroissements de salaires et de productivité dans les pays à bas salaires.

Pour l'ensemble des pays non industrialisés, la productivité de l'industrie textile croît sensiblement moins vite que dans les pays industrialisés.

Inversement, on retrouve dans le cas du Japon des rythmes particulièrement élevés et de la productivité et des salaires. (1)

(1) Signalons que les salaires textiles grecs et plus encore les salaires turcs sont inférieurs aux salaires japonais, - que les salaires textiles U.S. se trouvent, par rapport aux salaires textiles français à peu près dans le même rapport que ces derniers par rapport aux salaires japonais.

Echanges Textile C.E.E. - Exports Imports - F.O.B. - Balance
Echanges intra-C.E.E.

1.000 \$

C.S.T. Designation	26 - Matières premières		651 - fils et filés		652-653 Tissus		654-655-656-657 Articles textiles NDA			841 - Habillement			Total		
	1958	1963	1966	1958	1963	1966	1958	1963	1966	1958	1963	1966	1958	1963	1966
France :															
Export.	59.491	123.820	139.168	46.658	113.795	123.655	13.861	59.247	83.197	10.436	59.270	115.871	155.231	450.427	587.784
Import	16.306	51.209	58.829	3.362	36.151	63.248	7.405	32.023	56.402	3.496	58.468	98.402	44.968	238.850	288.508
balance	+43.185	+72.611	+80.339	+43.297	+77.644	+60.407	+6.455	+26.424	+26.795	+6.940	+802	+17.469	+110.263	+211.577	+299.276
U.E.I.B. :															
Export.	53.021	100.383	106.248	67.322	131.170	167.436	35.890	89.411	148.805	34.006	83.882	153.188	242.930	536.893	751.599
Import	42.116	110.860	125.250	16.613	65.804	94.699	12.077	28.264	50.375	24.795	55.115	98.250	140.065	352.201	490.876
balance	+10.905	-10.477	-19.002	+50.709	+65.366	+72.737	+23.813	+51.147	+98.430	+9.211	+28.767	+54.938	+102.865	+184.692	+260.723
Pays Bas :															
Export.	18.471	54.119	69.123	14.311	61.775	105.687	15.373	35.321	62.106	25.525	48.814	86.339	118.323	302.206	469.223
Import	20.616	36.593	36.120	57.845	117.428	130.406	22.949	61.494	99.656	45.025	126.491	249.965	199.819	480.190	707.404
balance	-2.145	+15.526	+33.003	-43.334	-55.653	-24.719	-7.576	-26.173	-37.552	-19.500	-77.677	-163.626	-81.496	-177.984	-232.181
R.F.A. :															
Export.	20.507	59.926	52.678	10.186	41.227	59.476	14.120	48.220	81.017	16.112	59.529	132.312	87.653	299.431	463.322
Import	47.691	73.341	89.558	72.856	174.557	227.332	36.567	98.944	150.847	32.703	138.223	289.995	271.212	702.334	1069.381
balance	-27.184	-13.415	-36.880	-62.670	-133.330	-167.856	-22.447	-50.724	-69.830	-16.591	-78.694	-157.683	-103.559	-402.903	-568.059
Italie :															
Export.	7.037	12.762	17.152	15.703	63.343	84.224	6.821	15.320	26.139	24.008	139.441	273.486	104.819	359.728	591.654
Import	31.793	77.007	74.611	3.704	17.370	24.793	7.067	25.994	33.924	4.068	12.639	24.584	52.987	175.219	223.412
balance	-24.756	-64.245	-57.459	+11.999	+45.973	+59.431	-	-10.674	-7.845	+19.940	+126.802	+248.902	+51.832	+184.509	+368.242
C.E.E. Total exp.	158.527	351.010	384.369	154.180	411.310	540.478	86.065	247.519	391.264	110.087	390.936	761.196	708.956	1946.787	2873.582

Source : C.S.C.E.

- à l'autre extrémité, occupée essentiellement par les E.U. on observe, au contraire, une augmentation plus rapide de la productivité que des salaires.

Les charges salariales ne représentent qu'une partie de la valeur ajoutée, et l'augmentation de la productivité - plus ou moins rapide que celle des salaires - pourrait impliquer un accroissement de l'équipement tel que les charges en capital augmentent.

La compétitivité est donc liée non seulement à la combinaison productivité-salaires, mais également à la manière dont est obtenu l'écart entre les deux variables.

En d'autres termes, l'évolution du poids des charges salariales pourrait se trouver annulée (dans le cas d'une réduction) ou aggravée (dans le cas d'une augmentation), si les charges en capital devaient s'en trouver accrues.

Nous reviendrons plus loin sur les charges en capital, et notre analyse nous amènera à mettre l'accent, tout particulièrement, sur le degré d'utilisation du capital.

Il nous paraît évident que la productivité du travail est nettement trop faible par rapport au volume de capital engagé. Le rétablissement d'une relation adéquate entre deux variables, ne peut être obtenu que par une organisation rationnelle de la production.

Ce rétablissement, permettant seul d'obtenir une réduction simultanée des charges salariales et en capital, permet seule d'obtenir une amélioration de la position compétitive de l'industrie textile de la C.E.E. (ainsi que cela semble être le cas aux ETATS-UNIS).

4.33 L'adaptation à la demande.

La valeur ajoutée, et donc la compétitivité, dépend enfin de l'adaptation à la demande. La demande de produits textiles étant ce qu'elle est, dans toute sa diversité, il est évident que la valeur ajoutée, qui constitue l'essentiel de la dépense du consommateur, dépend très directement de la possibilité de solliciter cette dépense, en s'adaptant à la demande dans sa spécificité. C'est dire que la proximité du marché apparaît, a priori, comme un élément essentiel de la compétitivité. Ceci est vrai à tous les niveaux, mais avec des nuances :

- au niveau des semi-produits, le produit est plus standardisé, et ce sont des facteurs de régularité de l'approvisionnement et de la qualité, de délais de livraison, de possibilités de contrôle et de réclamation, qui donnent à la proximité du marché une importance,
- au niveau des produits finis, ce sont des éléments de diversité et d'adaptation aux variations de goûts et de mode qui jouent le rôle le plus important.

De cette description, il ressort que tous ces facteurs ne sont pas nécessairement liés à la proximité du fournisseur par rapport au marché :

- les délais de livraison peuvent jouer en faveur de certains producteurs, produisant sur stock, au moins dans certaines phases de la conjoncture⁽¹⁾.

(1) Cela signifie que les fluctuations conjoncturelles détériorent la compétitivité : l'allongement, par intermittence, des délais de livraison, est de nature à détourner des courants d'échange.

- la diversité de produits
peut être accrue par la démultiplication des origines des produits, donc éventuellement par l'importation.

Ce dernier point doit retenir notre attention, en rapport avec les observations qui ont été faites quant à la détérioration plus accentuée de la balance commerciale au niveau des produits finis.

Ces observations infirment l'idée selon laquelle la proximité du marché constituerait un élément de protection naturelle ou de compétitivité pour les producteurs domestiques. Certaines informations suggèrent que le facteur de diversité ou de variété des produits offerts au consommateur joue à cet égard un rôle important.

Mais il faut nuancer cette conclusion sur deux points :

- si la variété des produits joue un rôle important dans l'évolution des importations, il faut tenir compte du fait que ces dernières ne représentent qu'une part relativement faible des dépenses de consommation dans le domaine de l'habillement.

En Allemagne, où elle est la plus importante, cette part ne représente pas 10% des dépenses d'habillement, et plus de la moitié est d'origine intra-C.E.E.

Il n'est donc pas possible d'étendre, sans limites, l'influence de ce facteur de diversité.

- La proximité du marché n'est qu'un élément de la compétitivité qui joue en combinaison avec les autres éléments qui s'expriment en termes de valeur ajoutée.
C'est-à-dire que la proximité du marché ne peut, en tout

état de cause, constituer qu'une protection relative et .
qu'il faut également tenir compte de la qualité et des prix
comparés des produits. Il faut en particulier tenir compte
de la compétitivité de l'industrie de l'habillement, dans
laquelle les accroissements de productivité sont nettement
inférieurs à ceux de l'industrie textile proprement dite
(et inférieurs aux accroissements de salaires).

Ces réserves étant faites, il faut néanmoins mettre l'accent
sur cette conclusion, selon laquelle la proximité du marché
ne constitue qu'une protection toute relative.

4.4. Problèmes de Politique commerciale

Dans toutes les déclarations, comme dans toutes les consultations de branches qui ont eu lieu, l'accent est constamment mis sur la politique commerciale. Compte tenu de la détérioration continue des balances extérieures, (en termes des rythmes d'accroissement comparés des importations et des exportations), cette préoccupation est logiquement dominante.

Les problèmes sont présentés tantôt en termes d'exigence d'harmonisation des politiques commerciales des états membres, tantôt en termes de pressions résultant de la concurrence anormale, tantôt enfin tout simplement en termes de la nécessité d'une protection particulière de l'industrie textile. Dans chaque cas cependant, il est évident que le problème soulevé se ramène essentiellement à cette dernière forme : il s'agit bien des degrés et des modalités de la protection de l'industrie textile contre les importations, dans la mesure où la concurrence paraît intenable. Le caractère anormal de la concurrence tient aux différences des prix à l'importation par rapport aux prix intérieurs. En fait, des problèmes différents sont effectivement posés :

- l'harmonisation des politiques commerciales
- la concurrence dite anormale,
- le principe de la libéralisation des échanges visant à la division internationale du travail,
- les modalités de cette libéralisation.

4.4I Harmonisation des politiques commerciales

Nous avons déjà fait état de l'insistance mise sur les exigences d'harmonisation des politiques commerciales. Il est immédiatement évident que la réalisation du Marché Commun,

c'est-à-dire de la libre circulation effective des produits à l'intérieur d'un marché entouré d'une barrière douanière unique, implique une harmonisation des politiques commerciales des états membres.

Que cette harmonisation ne soit pas encore réalisée, ne diminue en rien sa nécessité, et l'on sait que des progrès substantiels pourront être accomplis dans cette voie.

Il n'est donc pas utile de rentrer ici dans les détails relatifs aux procédures administratives, aux degrés de libéralisation effective, aux modalités d'application des nomenclatures et des tarifs.

Des différences sur tous ces plans créent des distorsions, en ce qu'elles affectent différemment les conditions de production des entreprises des divers pays. Mais ces pressions concurrentielles accrues sont nécessairement répercutées, dans le cadre de la libre circulation intérieure, sur les entreprises des autres pays.

On peut présenter schématiquement les positions en présence, comme suit :

- d'une part, les pays qui subissent une pression extérieure plus forte du fait d'une ouverture plus grande, estiment être placés en situation d'infériorité par rapport aux autres.

Mais il faut rappeler que les pays qui ont les balances extra-C.E.E. négatives, ont également des balances intra-C.E.E. négatives. Ceci ne les empêche cependant pas d'avoir connu les rythmes d'accroissement les plus élevés de la production et de la productivité (et grâce à celle-ci),

- d'autre part les pays qui ont un degré d'ouverture moins grand, ressentent, en raison même de leur position exportatrice sur le plan intra-C.E.E., les répercussions de cette pression concurrentielle accrue sur les marchés voisins.

Ces pays estiment ne pas avoir à subir les conséquences de mesures prises chez le voisin et craignent en outre le processus d'imitation qui alignerait les politiques sur les plus libérales.

Il faut quand même faire remarquer que cela n'a pas empêché l'Italie de renforcer ses positions exportatrices sur le plan extra-C.E.E. comme sur le plan intra-C.E.E.

Ainsi présenté, le problème apparaît immédiatement comme étant avant tout un problème de degré de protection ou d'ouverture, plutôt qu'un problème d'harmonisation.

4.42 La concurrence dite anormale

Il faut tout d'abord rappeler que la détérioration des balances commerciales est d'autant plus forte que le degré d'élaboration du produit est plus élevé.

Si pareille constatation, au niveau global, n'étonne pas, en raison de la part des échanges avec les pays industrialisés, le phénomène semble a priori en contradiction avec la logique des choses lorsqu'il est question des P.V.D. : la part de ceux-ci dans les importations extra-C.E.E. de produits finis a fortement augmenté. Alors que l'on aurait pu s'attendre à voir les importations en provenance des P.V.D. s'accroître surtout pour les produits peu élaborés.

Nous avons relevé les points suivants :

- rôle des fibres chimiques dans les flux d'échanges et

- surtout aux niveaux primaires,
- absence de protection réelle liée à la proximité du marché,
- l'importance toujours dominante des salaires dans la valeur ajoutée, et d'autant plus que le produit est plus élaboré.

La part des exportations textiles des P.V.D (et des pays à commerce d'état, car le phénomène s'y retrouve, mais dans une moindre mesure, le problème étant de toute manière très différent) dans les importations totales de la C.E.E. s'accroît d'autant plus que le produit représente une valeur ajoutée plus grande (la part des salaires étant largement proportionnelle à celle-ci).

L'on comprend aisément :

- les soucis des pays industrialisés de se "préserver" (Rapport GATT, 1964) des effets perturbateurs d'une telle situation,
- le désir des P.V.D. d'accroître leurs recettes par le développement des quantités et de la valeur des produits qu'ils exportent, là précisément où leur bas niveau de vie peut leur donner un avantage compétitif.

Le compromis se traduit par des accords, bilatéraux ou multilatéraux, permettant de limiter les importations en cas de "désorganisation du marché". La désorganisation du marché peut être invoquée à propos de toute perturbation, même accidentelle, sur un marché très concurrentiel, comme c'est le cas pour la plupart des produits textiles.

Les cas de désorganisation réelle du marché étant marginaux, la désorganisation du marché n'est plus invoquée en tant que telle, mais par le truchement de la cause (principale) lui donnant naissance : l'accent étant mis sur la nécessité de se prémunir à l'avance contre une telle désorganisation, par l'élimination de la concurrence anormale.

Il est frappant de constater :

- l'insistance avec laquelle le thème de la concurrence extérieure anormale est développé dans toutes les branches textiles,
- l'imprécision, voire l'absence totale de définition, de la concurrence anormale,
- la rareté des cas concrets invoqués pour illustrer la concurrence anormale⁽¹⁾.

Il faut noter que la concurrence dite anormale est, par opposition à l'acceptation générale du terme, correspondant à un comportement dont les moyens d'action sont nombreux (prix, qualité, présentation, promotion, publicité, délais...), réduite à un de ses éléments, le prix. La notion n'est considérée que sous l'aspect le plus immédiat de sa manifestation, "par les prix" et le caractère "anormal" se réfère uniquement à un écart de prix dont la pression est considérée comme étant préjudiciable⁽²⁾.

(1) Quelques cas exceptionnels sont cités régulièrement. Quant aux autres cas, aucune information ne nous a été fournie, malgré des promesses à peu près systématiques.

(2) Il est entendu que nous devons raisonner à qualité égale : le fait que dans une catégorie donnée de biens de consommation, des produits de prix et de qualité très inférieurs soient importés, est parfois aussi considéré comme forme de concurrence anormale qui, de plus, est de nature à détruire le marché. La multitude des substitutions diverses de produits correspondant à des niveaux qualitatifs différents, est un phénomène tout à fait général et des plus normaux.

S'agissant d'importations sur le marché de la C.E.E., qualifiées de "à prix anormaux" selon les appréciations des industriels, il faut examiner les critères d'appréciation utilisés et nuancer ce point de vue par une analyse objective des critères de normalité du point de vue des exportateurs, pour la plupart des P.V.D. Précisons cependant qu'il ne peut être question ici de rentrer dans une discussion de détail relative aux critères de comparaison des prix pratiqués.

Au sens des industriels européens, l'impression dominante est que l'on s'accorde à voir, sous l'expression "concurrence anormale", toute concurrence par les prix aussitôt que l'écart entre le prix incriminé et le prix moyen sur le marché du produit européen dépasse - en raison des poids différents des diverses composantes - la part de la valeur ajoutée à laquelle l'industriel européen consent à renoncer.

Les cas sont connus où l'écart des prix se situait au-delà de toute limite raisonnable. Mais hormis ces situations bien claires, somme toute bien recensées, le manque d'informations précises ne permet pas d'attacher à ce concept une mesure systématique⁽¹⁾.

Une distinction importante doit être et est faite entre le cas des importations en provenance des P.V.D. et celui des importations en provenance des pays à commerce d'état.

S'agissant de ces derniers, l'inconnue quant au mode d'établissement des prix, se trouvait accentuée quand l'importation

(1) C'est néanmoins sur ce principe que repose le système de contrôle qui fonctionne en Belgique; définition d'une marge en-deçà du prix équivalent.

de produits textiles s'avèrait être la compensation d'une exportation d'un autre produit manufacturé européen. Les prix perdent alors toute signification, ne représentant en fait que l'évaluation arbitraire, ramenée à l'unité de l'opération de troc. Nous croyons devoir signaler que de telles opérations sont parfois le fait d'initiatives gouvernementales européennes, le "textile" étant facilement considéré comme une monnaie d'échanges.

Sans vouloir donc rentrer plus avant dans le débat à propos des prix pratiqués par les pays à commerce d'état, il est clair que l'absence de critères de référence permettant de situer la "normalité" des prix donne beaucoup de poids au point de vue d'une industrie supportant déjà des pressions concurrentielles considérables⁽¹⁾.

Par contre dans le cas des P.V.D., les composantes des prix sont susceptibles d'être appréhendées, analysées. On s'est dès lors attaché à comparer les structures de production, les niveaux de salaires, les législations sociales. L'importance de certains écarts - en particulier en matière de salaires - met en lumière l'ampleur de pressions concurrentielles possibles, et constitue pour les industriels la justification d'une protection contre une telle concurrence "nécessairement anormale" des P.V.D.

(1) Nous tenons à signaler ici - mais nous y reviendrons longuement dans les chapitres V et VI - que toutes les caractéristiques de cette concurrence anormale - absence de référence aux critères objectifs des marchés, pour le calcul du prix de revient comme pour l'évaluation du rendement escompté de l'opération - se retrouvent sur le marché intérieur. Quantitativement parlant, la concurrence anormale externe est très secondaire par rapport à la concurrence anormale interne.

Cependant pour ces derniers, le critère de normalité ou d'anormalité se réfère moins à l'écart entre leurs prix à l'exportation et les prix européens sur le marché de la C.E.E., qu'à l'écart entre leurs prix à l'exportation et les prix sur leur propre marché.

Dans la mesure où - et uniquement dans cette mesure - cet écart ne dissimule pas des pratiques interventionnistes - aide à l'exportation, avantages fiscaux et parafiscaux divers⁽¹⁾ pouvant mettre en doute la "véracité" des prix pratiqués, il est normal que les P.V.D. soient désireux d'exploiter leurs avantages comparatifs, que matérialise le niveau de leurs prix.

Arrivés à ce point, nous débouchons sur le problème de principe de la division internationale du travail, comportant l'exploitation par les divers pays de leurs avantages comparatifs.

4.43 La libéralisation des échanges

Il ne peut être question de faire ici un exposé sur les avantages de la libéralisation des échanges et de la division du travail qui en résulterait. Mais nous ne croyons pouvoir raisonner que dans le cadre d'une hypothèse de travail

(1) Cela ne signifie pas que les P.V.D. n'auraient pas le droit d'aider l'exportation comme de freiner l'importation pour protéger une industrie naissante. Mais il s'agit dans ce cas d'un problème général et l'industrie textile pourrait légitimement réclamer des "compensations" s'il s'avérait qu'elle était la victime essentielle d'un choix de politique générale.

bien précise : compte tenu de ces avantages, il existe une
tendance irrésistible à la libéralisation des échanges.

Celle-ci vise, à contribuer à la croissance des P.V.D. et dans la mesure où cet objectif apparaît comme prioritaire, l'accent est mis sur un système de préférences généralisées.

Dans une telle perspective, le problème est celui de la mise
en concurrence des producteurs textiles des P.V.D. et des
pays industrialisés et par là de l'évaluation et de l'exploit-
tation de leurs avantages comparatifs. Il s'agit bien de cette "concurrence qui s'appuie sur une supériorité décisive au point de vue coût ou qualité et qui s'attaque, non pas seulement aux marges bénéficiaires et aux productions marginales des firmes existantes, mais bien à leur fondement et à leur existence même"⁽¹⁾

Cette concurrence élargie est un phénomène dynamique, les
avantages des uns et des autres se situant sur des plans dif-
férents et se modifiant dans le temps. Il suffit de penser aux modifications essentielles apportées aux conditions de la concurrence internationale textile par le développement des fibres chimiques.

La production de produits textiles demeure fondée sur la combinaison de facteurs complémentaires dont les productivités sont liées, et les divers pays possèdent ces facteurs dans des proportions diverses.

A l'extrême diversité des niveaux de salaires s'oppose l'extrême diversité des niveaux de productivité. Aux avantages

(1) J. SCHUMPETER

en termes d'abondance de main d'oeuvre, s'opposent des avantages en matière de qualification et d'organisation. A cela s'ajoute les possibilités différenciées quant aux rythmes de progrès technique.

Encore faut-il que ces avantages et possibilités soient réellement exploitées.

L'évaluation des conséquences du principe de la division internationale du travail appliqué à l'industrie textile, dépend en effet du point de référence, c'est-à-dire selon que l'on raisonne par rapport à la structure de fonctionnement actuelle de l'industrie textile, ou par rapport à ce que cette structure pourrait être.

Notre analyse permet d'affirmer que les critères d'appréciation de la concurrence dite anormale, impliquent en fait un jugement par rapport à la structure actuelle et au-delà de celui-ci une "préférence de structure" en faveur des structures actuelles.

Les considérations qui seront développées aux chapitres V et VI montrent que la survivance de firmes marginales (et infra-marginales) entretient une situation de non-compétitivité et de non-rentabilité) de l'industrie textile, qui joue dans le sens d'une supériorité relative des producteurs des P.V.D.

Ceci n'implique aucun jugement négatif quant aux efforts et aux progrès très considérables qui ont été accomplis par un certain nombre d'entreprises textiles. Mais ceci met en cause la structure d'ensemble de l'industrie qui, tout en

privant ces efforts d'une partie importante des bénéfices qu'on aurait pu en attendre, affecte la compétitivité globale de l'industrie textile.

Si on se situe au contraire dans une perspective de restructuration de l'industrie textile, cela n'implique donc pas que l'industrie textile de la C.E.E. ne puisse pas atteindre un niveau de compétitivité permettant d'affronter une concurrence internationale ouverte.

Si des écarts importants existent et subsisteront en ce qui concerne certaines composantes du prix de revient comme les salaires, cette compétitivité est liée à l'exploitation de toutes les réserves de productivité et de toutes les possibilités d'organisation de la production et de la distribution.

Il faut reconnaître cependant que même dans cette perspective, il est impossible - en raison même du caractère évolutif des facteurs de la spécialisation, de définir le niveau auquel l'activité de l'industrie textile de la C.E.E. se situera dans le cadre de la division internationale du travail.

4. 44 Implantations textiles dans les PVD.

Il faut en effet tenir compte d'un mouvement qui pourrait se développer dans de fortes proportions : celui de l'implantation d'usines textiles dans les PVD par les pays industrialisés.

Dans la mesure même où la part des salaires demeure essentielle dans le prix de revient, la combinaison des avantages en matières de salaires avec ceux en matière d'organisation et de techniques, peuvent donner à ces entreprises des avantages sinon décisifs, du moins très importants.

De telles implantations ont déjà été réalisées, au delà des besoins du marché local, profitant pour l'écoulement de leurs produits, des mesures de libéralisation déjà intervenues. Mais une libéralisation généralisée aurait selon toute vraisemblance, pour effet d'accélérer ce mouvement.

Ceci affecterait nécessairement les débouchés extérieurs de l'industrie textile de la C.E.E., mais également l'évolution de la balance commerciale et donc de la production de l'industrie textile.

Remarque : l'installation d'usines textiles peut évidemment revêtir des formes différentes :

- il y a la vente de matériels textiles neufs à des PVD, accompagnés de l'aide technique nécessaire.

Dans la mesure où de telles ventes se font à des conditions spéciales (en dehors de celles liées à l'intensité de la concurrence internationale et qui pourraient être accordées par

n'importe quel autre pays producteur) le problème ne nous concerne pas, dans la mesure où l'aide, relevant d'un choix collectif, doit pouvoir prendre la forme la plus adaptée au développement (1).

- Il y a la vente de matériels d'occasion. Certaines tentatives ont été faites, dans le cadre de l'ONU pour utiliser dans les PVD du matériel d'occasion, bon marché. Ces tentatives rencontrent, on le sait, un certain nombre d'objections pour des raisons généralement non-économiques. Nous pensons néanmoins qu'il pourrait être intéressant d'analyser les expériences réalisées, afin de voir s'il n'est pas possible de dégager un moyen de combiner le financement de l'élimination de capacités excédentaires (cf. plus loin) avec l'installation, dans les PVD, d'usines disposant d'un équipement adapté à la rareté relative de leurs facteurs de production. Ce système permettrait en effet de réduire un double gaspillage de ressources.

- Il y a enfin la création de filiales de firmes de la CEE (ou d'autres pays industrialisés) dans les PVD. Cette installation se justifie, ainsi qu'il a été dit plus haut, par la disponibilité et le prix de la main d'oeuvre qui joue un rôle toujours considérable dans le prix de revient.

Si on tient compte du fait que, du point de vue global, les mouvements de capitaux vers les PVD apparaissent comme une nécessité, ce système développé sur une large échelle, pourrait apparaître comme étant celui qui assure au mieux la compatibilité des intérêts économiques des pays industrialisés comme des PVD dans le cadre d'une libéralisation totale des échanges.

(1) l'installation d'une usine textile n'est pas a priori cette forme la plus adaptée.

4.45 Modalités de la libéralisation

En fonction de ce qui a été dit jusqu'ici, le problème de la politique commerciale apparaît comme étant celui des modalités de la transition qui devrait permettre à l'industrie textile de se restructurer afin d'atteindre le niveau de compétitivité nécessaire.

Nous n'envisageons donc pas ici les modalités d'une protection de l'industrie textile. Mais partant de l'hypothèse d'une libéralisation progressive, nous examinons brièvement les implications d'un tel processus. Il ne s'agit pas, en d'autres termes, d'organiser la protection, mais d'organiser la libéralisation.

L'objectif étant de préciser les modalités du processus de libéralisation qui permettent à l'industrie textile d'opérer sa restructuration. Etant donné d'une part que l'industrie textile n'est pas en mesure, en l'état actuel des choses, de pouvoir affronter une concurrence internationale ouverte, étant donné d'autre part que la restructuration demande du temps et des moyens, le processus de libéralisation ne pourrait, sans entraîner des conséquences tout à fait dommageables et pour l'industries textile et pour l'économie des pays de la CEE, se développer à un rythme qui ne permettrait pas de dégager et ce temps et ces moyens indispensables.

On ne peut envisager d'engager (ou de réengager) des ressources nouvelles dans l'industrie textile - afin de la rendre compétitive - si des garanties ne peuvent être données quant aux possibilités d'assurer leur utilisation efficace et leur rentabilité.

Il faut par conséquent organiser le processus et définir, de manière précise, et à échéance lointaine - à une échéance en liaison avec la durée de vie économique des installations et équipements neufs - le calendrier des mesures de libéralisation.

L'industrie textile serait ainsi amenée à organiser sa restructuration, le degré de protection du moment garantissant sa possibilité, le degré de libéralisation future imposant et forçant le rythme des transformations nécessaires.

Ceci donne à la politique commerciale et aux accords bilatéraux et multilatéraux qui pourraient être conclus une optique tout à fait particulière : il s'agit en effet d'empêcher un rythme de libéralisation qui dépasse celui des adaptations requises.

Au delà du règlement des problèmes de "véracité" des prix des produits importés, il s'agit donc de garantir des possibilités effectives de restructuration, par élimination d'une pression instantanée et imprévue - excessive exercée, en prix ou en quantité, par les importations.

Les mesures peuvent viser les prix, ou les quantités importées - en matière de prix, la définition de prix plancher pourrait apparaître comme étant celle qui assure la meilleure compatibilité des intérêts, en termes de recettes pour les PVD (1) et en termes d'écart de prix pour les pays industrialisés. Nous voyons deux types d'objections importantes contre un tel système : sur le plan de l'application comme sur le plan de principe.

(1) Il n'est pas en soi indifférent pour un PVD d'obtenir, un même montant de recettes en vendant moins à un prix plus élevé ou plus à un prix inférieur. Il suffit de penser aux économies d'échelle et aux problèmes d'emplois.

Sur le plan de l'application, il nous paraît à peu près impossible de trouver un critère de référence objectif :

- définition du produit
- mesure de la qualité
- mesure du prix domestique
- définition de l'écart toléré.

Plus fondamentalement, sur le plan des principes, ce système est contraire au principe de la division internationale du travail, en ce sens qu'il élimine les critères de comparaison objectifs au travers desquels s'expriment les avantages comparatifs.

On ne peut prétendre à la fois favoriser l'exploitation progressive des avantages comparatifs, et à la fois supprimer leur expression en prix. Est-il besoin d'insister sur le fait que les avantages comparatifs ne peuvent être dégagés que de la comparaisons des prix réels, résultant de conditions de production différentes.

Un tel système, relevant d'une optique de protection, répond à des objectifs à court terme, mais ne respecte pas les exigences à long terme en matière de division du travail (1)

- en matière de quantité, on peut, au-delà de l'actuel accord coton, qui n'est plus adapté à la réalité intertextile des échanges internationaux, raisonner en termes de limites quantitatives étendues à l'ensemble des produits textiles, et progres-

(1) Est-il besoin de rappeler également que la logique d'un tel système a été vivement critiqué dans certaines de ses applications. par exemple : l'American selling price ?

sivement reculées : un tel système permettant d'aménager les limites en fonction des possibilités.

Ce système d'élimination des barrières tarifaires accompagné de limites quantitatives, n'est pas autre chose, dans son principe, qu'un accord intertextile.

Il est entendu que l'optique peut différer - protection pour les industriels, libéralisation dans le cadre des négociations sur les préférences généralisées - et que le degré peut différer. A chaque échéance prévue, on réaménagerait les limites quantitatives, en fonction d'un compromis entre ces deux optiques opposées, sur la base d'une appréciation des possibilités du moment.

C'est cette définition qui nous paraît contradictoire et avec la logique de la libéralisation et avec l'intérêt de l'industrie textile.

En effet, si l'on part de la tendance irréversible vers une libéralisation généralisée des échanges au profit des PVD, afin de leur permettre l'exploitation de leurs avantages comparatifs, il est nécessaire de raisonner à long terme et non pas à court terme. Le degré de protection ou de libéralisation ne doit pas être fonction des possibilités du moment, mais bien des objectifs poursuivis à long terme.

Du point de vue de l'industrie textile, il est essentiel, si on veut lui permettre de réaliser sa restructuration afin d'attendre le niveau de compétitivité nécessaire, de lui donner des garanties. Celles-ci n'existeraient pas si une

incertitude planait quant au degré de libéralisation, dans la mesure où celui-ci dépendrait d'années en années de négociations dans lesquelles des pressions politiques diverses joueraient. Ces garanties indispensables ne pouvant être liées qu'à la connaissance exacte des données extérieures du problème :

la restructuration (qui suppose: par ailleurs des moyens, sur lesquels nous reviendrons) n'est possible qu'à condition de s'intégrer dans un calendrier précis dans lequel s'intègre également la politique commerciale extérieure.

5. Les ressources en capital et leur utilisation

Est-il nécessaire de préciser - au départ de cette analyse du capital de l'industrie textile - que, contrairement à ce qui était le cas pour les consommations, productions et échanges de produits textiles, on ne dispose sur le plan du fonctionnement des entreprises, et plus particulièrement encore en ce qui concerne le capital et son utilisation, que d'informations très fragmentaires.

C'est donc tout particulièrement dans ce domaine qu'il a fallu procéder, avec précaution, à une analyse difficile, en élaborant, à partir de données partielles, des hypothèses et raisonnements, que l'on s'efforçait ensuite de soumettre à l'épreuve d'autres informations.

On s'est efforcé d'exploiter au maximum les possibilités de comparaison avec les industries textiles britanniques et américaines.

L'industrie textile représente une masse considérable de ressources en capital, à long comme à court terme. L'analyse de ce chapitre concerne essentiellement le capital à long terme, c'est-à-dire l'équipement technique (en fait, toutes les immobilisations).

On a beaucoup insisté depuis un certain nombre d'années sur le fait que l'industrie textile était devenue ou en voie de devenir une industrie de capital, alors qu'elle était traditionnellement considérée comme une industrie de main d'oeuvre.

Si l'on sait par ailleurs que la rentabilité du capital est relativement faible dans l'industrie textile, on doit légitimement se poser la question de la justification d'un tel processus, conduisant à accroître les ressources en capital dans ce secteur. Il s'agit donc d'analyser cette affirmation, d'en dégager la signification et les conséquences.

Il faut prendre soin dans une telle analyse de tenir compte, tout en les distinguant, des deux aspects, réel et financier, des problèmes se rattachant au capital.

Cette analyse porte sur un certain nombre de points :

- l'intensité de capital, ou le degré de mécanisation de la production,
- le coefficient de capital, ou la charge en capital dans le prix de revient,
- le degré d'utilisation du capital,
- la rentabilité du capital

5.1. L'intensité de capital

La constatation la plus claire, sur laquelle repose en définitive l'affirmation, selon laquelle l'industrie textile est devenue une industrie de capital, concerne l'intensité de capital.

Certaines des opérations textiles les plus importantes ont été mécanisées (à des degrés plus ou moins avancés) permettant des augmentations très sensibles de la productivité. Il y a substitution de capital au travail : le capital mis en oeuvre par ouvrier a très nettement augmenté, en ce sens que l'ouvrier manipule un équipement technique de plus en plus important.

Toutes les indications sont convergentes sur ce point, que le capital soit mesuré en unités de capacité ou en termes financiers

- nombre de métiers ou de broches par ouvrier,
- actifs nets par ouvrier,
- investissements par ouvrier.

L'accroissement de l'importance du capital (des outils) par ouvrier est, ainsi qu'il a été dit ci-dessus l'explication de base des accroissements de productivité, qui ont été effectivement considérables.

Mais l'on peut considérer de même que l'importance du capital par ouvrier est en un certain sens une conséquence de la productivité : il suffit en effet que, en fonction d'un équipement donné, une meilleure organisation de la production permette

d'économiser de la main d'oeuvre pour que l'intensité de capital - le capital par ouvrier - augmente.

Cette inversion de la relation nous amène à redéfinir l'affirmation faite quant à la relation entre l'intensité de capital et la productivité : tout semble indiquer que si effectivement l'intensité de capital et la productivité ont sensiblement augmenté - en termes d'évolution - dans l'industrie textile, par contre l'intensité de capital paraît, en termes de niveau - par comparaison avec les autres activités industrielles - particulièrement élevée par rapport à la productivité du travail ; ce qui revient à dire que la productivité du travail semble anormalement basse au vu de l'équipement dont il dispose.

Ceci constitue un premier élément important : vu sous cet angle, il y a trop de capital dans l'industrie textile, non pas en ce sens qu'il y aurait trop peu d'autres facteurs, mais au contraire en ce sens qu'il ne paraît justifié qu'à condition de permettre, par une meilleure utilisation ou organisation, une économie d'autres facteurs, en particulier une augmentation de la productivité du travail.

Précisons qu'en parlant d'intensité accrue du capital, nous nous situons sur un plan réel, celui de l'équipement disponible par ouvrier.

Cela ne préjuge en rien de l'évolution de la part du capital (amortissements, rémunérations) ou du travail (charges salariales) dans la valeur ajoutée.

Si les accroissements de productivité (plus élevés que dans les autres activités industrielles) ont permis - à moins d'en avoir été la conséquence - des augmentations de salaires (moins élevées que la moyenne des salaires industriels), quelque peu inférieures, ils ont également permis, en raison de la vigueur

des pressions concurrentielles, des baisses de prix relatifs des produits textiles (qui ont bénéficié aux consommateurs).

Au total, il semble qu'à l'intérieur des diverses industries textiles (au contraire de l'habillement où la productivité a augmenté moins que les salaires) la part de travail dans la valeur ajoutée ait peu changé.⁽¹⁾

5.2 Le coefficient de capital

Il est beaucoup plus difficile d'obtenir une image claire de l'importance du coefficient de capital et de son évolution.

En fait, il faut distinguer ici deux choses :

- d'une part, les charges en capital qui interviennent dans le prix de revient, comme précédemment il était question des charges salariales,
- d'autre part, le montant du capital comme explication du montant des charges du capital, mais aussi comme base des calculs de risques et de rentabilité.

D'une manière générale, il ne semble guère que ni les charges, ni le coefficient de capital n'aient subi une tendance marquée à la hausse, dans les diverses activités textiles.⁽²⁾

Les indications convergentes concernent :

- le rapport des actifs nets au chiffre d'affaire (l'inverse de la rotation du capital) semble avoir connu une certaine tendance à la hausse (à travers des variations d'une année à l'autre),

(1) La part des salaires comme de la valeur ajoutée dans le chiffre d'affaire semble au contraire avoir progressé assez sensiblement.

(2) Globalement, l'expansion a surtout été le fait de secteurs à coefficient de capital plus élevé, comme la production de fibres chimiques et le tapis.

- tandis que le rapport des actifs nets à la valeur ajoutée ne semble guère augmenter (ceci correspond à une augmentation observée de la valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaire)
- le coefficient marginal du capital - c'est-à-dire la relation entre les investissements et les accroissements de production ne marque pas non plus de tendance à la hausse.

Il faut cependant marquer quelques réserves importantes :

- on observe dans certaines branches des phases de progrès technique accéléré qui entraîne des investissements plus importants au cours d'une certaine période.

Si ceci est difficile à intégrer dans la définition d'une tendance à long terme, il faudra néanmoins y revenir à propos de progrès technique,

- Les investissements observés sont généralement des investissements bruts. Compte tenu de l'importance des fluctuations dans l'activité et dans les investissements, toute évaluation de l'évolution du coefficient de capital à partir de ces éléments reste très approximative.
- Les indications fournies sont très globales, et recouvrent en fait des variations extraordinaires d'une entreprise à l'autre.

On ne possède évidemment pas les informations permettant d'analyser cette dispersion des coefficients.

Ces réserves étant faites, nous croyons pouvoir affirmer que, d'une manière générale, le coefficient de capital n'a pas tendance à s'élever dans les activités textiles.

On peut ajouter, pour appuyer cette affirmation, que les informations disponibles suggèrent que dans l'industrie textile

américaine le coefficient de capital est à la fois inférieur et en baisse, tandis que les données (globales) relatives à la Grande Bretagne, mais pour une période plus ancienne (1950-1960) indique une légère augmentation, en rapport avec une baisse de degré d'utilisation des capacités.

5.3 Le degré d'utilisation de capital

La dernière remarque nous amène à nuancer très fortement l'affirmation selon laquelle l'évolution technique n'a pas augmenté le coefficient de capital : il est en effet évident que le coefficient de capital - et les charges en capital qui en résultent - dépend, quant à son niveau et quant à son évolution, du degré d'utilisation du capital. Et il faut entendre par là, non seulement le degré d'utilisation des capacités, mais tous les aspects de la productivité, c'est-à-dire de l'efficacité dans l'utilisation du capital.

Divers types de problèmes surgissent quant à cette utilisation du capital.

5.3I Les excédents de capacité

D'une manière très générale, les industries textiles sont caractérisées par des excédents de capacité plus ou moins importants.

Les informations disponibles ne sont pas concordantes quant au degré d'utilisation effective du matériel existant ou inversement quant à la mesure de la surcapacité réelle. Mais toutes les indications suggèrent, à quelques rares exceptions près, des excédents plus ou moins importants.

Toujours liés évidemment à un décalage entre l'évolution de la production et des capacités, ces excédents ont des causes très diverses :

- surcapacité dans la production de fibres chimiques, résultant en raison même des niveaux de rentabilité qui ont été atteints, d'entrées nouvelles et de l'addition d'ambition de conquêtes de parts plus larges d'un marché par ailleurs en expansion,
- recul de la production par rapport à des niveaux antérieurs, en raison de perte de débouchés intérieurs et (ou) extérieurs,
- progrès technique, conduisant au remplacement des équipements par des unités à capacité plus grande ou utilisées plus intensément (cf. plus loin : le problème des équipes).

Quelle que soit la cause, les diverses industries textiles connaissent des excédents importants de capacité. Il s'agit ici d'une observation relative à la capacité de production technique, en termes physiques, correspondant à la totalité de l'équipement en état de marche, amorti ou non.

On doit immédiatement ajouter quelques observations qui seront reprises plus loin

- l'excédent de capacité ne peut se mesurer qu'en terme d'écart entre production et capacité, dans des conditions données d'utilisation du matériel. La mesure de l'excédent est donc liée à une définition de la capacité, que des nombres d'unités d'équipement ne peuvent refléter,
- l'excédent est lié à la non-élimination de certains matériels anciens et complètement amortis. Ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il semble que l'écart technique rend cette cohabitation de matériels anciens et nouveaux impossible. Mais cet aspect du problème est indissociable de tous les autres éléments du fonctionnement des entreprises.
- l'excédent de capacité peut s'analyser à divers niveaux successifs :
 - . il existe un stock d'équipements en état de marche (ou susceptibles d'être remis en état de marche sans grande

difficulté) trop abondant,

- . le matériel en activité l'est en-deçà d'une utilisation normale, compte tenu des horaires de travail possibles,
 - . à l'intérieur même de ces contraintes, le matériel en activité effective est sous-utilisé pour des raisons d'organisation et de séries de fabrication.
- l'excédent de capacité se traduit en fait par une baisse de degré d'utilisation moyen de tous les équipements et par là par des excédents en capital, mais par ailleurs l'excédent déprime, en accentuant les pressions concurrentielles sur le marché, la valeur produite.

5.32 Les fluctuations conjoncturelles

Il a été précisé que les problèmes de conjoncture ne rentrent pas dans le cadre de la présente étude.

Il n'est pas possible cependant, sur ce chapitre du capital et de son utilisation, de ne pas attirer l'attention sur le rôle que jouent à cet égard les fluctuations de l'activité de l'industrie textile.

Même si la capacité de production pouvait être considérée comme étant adaptée à la demande en période de forte activité, ces fluctuations suffiraient déjà pour affecter de manière importante le degré d'utilisation moyen des capacités.

Il est vrai que les fluctuations d'activité ont en partie pour effet d'éliminer des unités de production marginales qui pèsent sur le marché.

En fait ce processus de rationalisation ne fonctionne que très peu, étant donné que le matériel des entreprises est généralement amorti et que leurs charges fixes sont réduites.

C'est dans la période de baisse d'activité que ces entreprises

marginales pèsent le plus sur le marché et sur les prix, affectant ainsi non seulement le degré d'utilisation, mais les prix de vente des entreprises qui en raison du montant des actifs nets supportent les charges fixes les plus importantes.

L'importance du coefficient de capital et des charges financières qui en découlent est de ce fait lié aux fluctuations d'activité. Malgré certaines possibilités de modulation, on peut voir que la charge des amortissements croît en période de ralentissement.

Le rôle exercé par ces fluctuations d'activité ne permet pas pour autant de limiter le problème d'excédent à une question de conjoncture.

5.33 Le travail en plusieurs équipes

Il faut savoir que les données relatives aux pourcentages des unités d'équipement qui sont en activité ne reflètent pas le degré d'utilisation des capacités.

En effet, ceci ne nous fournit aucune indication quant à l'intensité de cette activité.

On ne possède que des indications fragmentaires en ce qui concerne le nombre d'équipes qui travaillent dans les diverses industries textiles. Des différences importantes existent selon le type de matériel utilisé et le genre de production, le problème étant important dans les processus les plus mécanisés, c'est-à-dire précisément en fonction de la valeur en capital des équipements.

Il est de ce fait normal que si les deux équipes sont très répandues, les trois équipes n'ont une certaine importance qu'en filature.

Ex. : France 1967 (selon OECD)

- Filature de coton	2 équipes	60,75%
	3 équipes	36,65%
- Tissage de coton	2 équipes	65,3%
	3 équipes	19,5%

L'extension du travail en plusieurs équipes pose deux types de problèmes

- une exigence du point de vue de l'utilisation du capital,
- une possibilité du point de vue de la législation du travail.

Dans certains processus de fabrication, l'évolution technique comporte sans conteste un accroissement de la valeur des équipements ou si l'on préfère du montant des investissements requis. Cet accroissement des montants d'investissements doit être considéré sous un double aspect :

- En soi cette augmentation n'est pas incompatible avec un maintien du coefficient de capital là où ces montants d'investissements recouvrent en même temps des équipements de capacité plus importante.

Mais dans tous les cas ceci entraîne pour l'investisseur des risques accrus, et ce d'autant plus que les progrès techniques sont plus rapides,

- Là où il y a augmentation plus que proportionnelle de l'investissement par rapport à la capacité, il importe en outre de compenser cette augmentation en étalant les charges en capital sur une production plus importante, par une utilisation plus intensive.

Il faut voir cependant que ce passage à une utilisation plus intensive de l'équipement existant en passant à une 3e, voire une 4e équipe ne ferait évidemment qu'accroître la surcapacité existante, de même que les excédents actuels sont en partie la conséquence de l'extension de la 2e équipe et de l'apparition de la 3e.

Par ailleurs, une telle extension du travail en plusieurs équipes se heurte dans l'état actuel des législations du travail à un certain nombre d'obstacles liés en particulier à l'interdiction du travail de nuit pour les femmes qui constituent la majorité des effectifs employés dans l'industrie textile.

Nous n'avons pas à examiner en eux-mêmes des problèmes de législation du travail.

Nous croyons devoir simplement faire observer :

- qu'il n'y a aucun intérêt à accroître le nombre d'équipes, si le seul résultat obtenu globalement est de diminuer le degré d'utilisation de l'équipement.

Nous manquons d'informateurs sur ce point, mais il semble y avoir eu, en grande partie, neutralisation des effets d'augmentation des équipes et de baisse du degré d'utilisation du capital,

- que par contre dans certains cas l'étalement des charges en capital pourrait s'avérer indispensable . La démonstration devrait en être faite, sur la base d'une analyse spécifique.

Et s'il en est ainsi, le problème est de choisir entre :

- . l'abandon de cette activité,
- . la protection ou subvention de cette activité à concurrence de l'excès de charges en capital,
- . la modification de la législation du travail dans ces cas particuliers.

5.34 L'organisation de la production

Le choix ci-dessus pourrait évidemment, au-delà de cas particuliers, être étendu à l'ensemble de l'industrie textile dès lors que l'on estimerait devoir lui permettre de réduire par là ses charges en capital, s'il est vrai, ainsi que nous le croyons, que ces charges sont trop élevées.

Cela poserait évidemment des problèmes de comparaison avec d'autres industries, dont les charges en capital sont plus lourdes.

Ceci mis à part, nous manquons d'informations pour nous avancer trop loin, mais notre analyse suggère fortement que ces charges en capital sont lourdes parce que le capital est mal ou sous-utilisé.

S'il est impossible de connaître, dans le cas des Etats-Unis l'incidence de l'extension du travail en plusieurs équipes sur l'évolution à la baisse du coefficient de capital, il semble par contre évident que les différences de niveau entre les coefficients de capital aux Etats-Unis et dans la C.E.E. ne peuvent s'expliquer (uniquement) par cette extension.

En mettant en cause la sous-utilisation du capital nous touchons en fait à l'organisation de la production. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur ces problèmes d'organisation qui concernent les structures des entreprises, caractérisés essentiellement par le morcellement et la discontinuité des processus de fabrication.

Contentons-nous ici de souligner un aspect particulier de cette discontinuité, qui est très directement en rapport avec le degré d'utilisation des capacités : il s'agit de la longueur des séries de fabrication. Il est impossible, sauf exceptions, de quantifier quelque peu le morcellement des commandes, la multiplicité des spécifications, et le résultat en termes de séries de fabrication et d'arrêt de machines. Il faut évidemment mettre à part un certain nombre de produits, pour lesquels la petite série fait en quelque sorte la valeur et pour lesquels les aspects de nouveauté, de spécificité et de prix sont décisifs. Malheureusement nous ne pouvons évaluer l'importance de cette frange très particulière : les évaluations sont extrêmement

divergentes, mais dépassent rarement 10 à 15% de l'ensemble.

Pour la masse des produits textiles, toutes les opinions concordent avec les quelques données disponibles sur la faiblesse des séries de fabrication.

L'on met ici en cause généralement la mode et les structures commerciales. Il est incontestable que la mode - dont on attend par ailleurs qu'elle stimule la consommation de produits textiles - joue un rôle à cet égard en ce sens que le consommateur semble de plus en plus sensibilisé par les éléments de diversité et de particularisation dans les produits textiles. Il faut cependant faire la part des choses.

Il y a la diversité des produits offerts à un moment donné, mais il y a aussi, autant sinon plus, la succession dans le temps⁽¹⁾. Et si cette diversité nécessaire impose des limites évidentes aux possibilités de standardisation, ces limites ne sont pas les mêmes aux divers stades de fabrication. Compte tenu de ces distinctions, il n'est pas douteux que des possibilités de standardisation importante ne sont pas exploitées.

Quant aux structures commerciales, si le développement des gros clients de l'industrie implique par l'importance des commandes une tendance à l'allongement des séries de fabrication, il faut ajouter cependant que, de par leur pouvoir de marché, ces gros clients s'adjugent l'essentiel des économies réalisées par ce biais.

Les deux dernières observations - possibilités de standardisation non exploitées, faiblesse par rapport aux gros clients - mettent en cause les structures des entreprises, en particulier

(1) Cette double diversité constitue apparemment l'un des éléments d'explication du développement considérable des échanges de produits finis textiles (plus rapide que pour les semi-produits).

un degré d'intégration horizontal et vertical insuffisant.

5.4 La rentabilité du capital

Tout ce qui a été dit jusqu'ici dans ce chapitre concernait le montant du capital utilisé dans l'industrie textile et aboutit à la conclusion que le capital utilisé pour obtenir le produit, c'est-à-dire un certain résultat de production, est trop important.

Il faut reprendre cette conclusion en termes de rentabilité. La rentabilité du capital se définit comme le rapport d'un certain produit (un revenu) au montant du capital dont question ci-dessus. Ce produit dépend lui-même et des prix auxquels les produits peuvent être vendus et du prix de revient de ces produits.

Nous examinerons au chapitre suivant les divers éléments qui interviennent dans ce prix de revient, qui dépend des conditions d'efficacité plus ou moins grandes de la production. Il est évident que ces éléments jouent sur la rentabilité des entreprises, mais nous les laissons pour l'instant en suspens.

Par contre, nous devons tenir compte ici du fait qu'étant excédentaires les capacités de production dépriment, par les pressions exercées sur les prix, la valeur du produit, dans des conditions données d'efficacité, toujours relative, de la production

C'est ce problème de l'excédent de capacité que nous reprenons, en termes de rentabilité, au niveau des entreprises d'une part, au niveau de l'ensemble de l'industrie d'autre part.

Il est entendu que nous reprendrons ultérieurement le problème de rentabilité, dans sa totalité, après avoir examiné, en dehors du problème des immobilisations, celui des stocks qui jouent un rôle très important du point de vue de la rentabilité.

Il faut ajouter dès maintenant que nous n'avons pu obtenir que des informations très fragmentaires en ce qui concerne la rentabilité des entreprises et des éléments qui la constitue : il s'agit d'informations tirées de bilans, isolés ou regroupés pour l'ensemble d'un secteur de production. Ces données ne reflètent que très partiellement la réalité financière des entreprises, mais un certain nombre d'indications utiles peuvent néanmoins en être dégagées. Compte tenu de l'importance de certaines pertes d'ajustements - dépréciation de stocks, réserves diverses, profits et pertes exceptionnelles - il faudrait pouvoir suivre un échantillon de firmes représentatives au cours d'une certaine période pour pouvoir procéder à une véritable analyse financière. Tel ne peut être notre propos, et notre analyse ne concerne pas l'aspect financement du problème.

5.4I Le capital fixe dans les entreprises

Avant d'examiner les conditions de rentabilité différenciées des entreprises par rapport à leur capital fixe, il importe de signaler les éléments suivants :

- d'une manière générale, les actifs nets représentent une part assez faible des actifs bruts, c'est-à-dire que les amortissements accumulés sont très importants.

A ce propos, il est important de signaler les disparités dans les législations fiscales qui existent entre autres en matière d'amortissement, et qui créent des distorsions dans les conditions de concurrence à l'intérieur de la C.E.E.

Il semble par exemple qu'un équipement pourra être amorti à peu près deux fois plus rapidement en Italie qu'en Allemagne, la France ayant une position intermédiaire.

Nous n'avons guère les éléments permettant de préciser ces différences, mais elles paraissent importantes :

- dans les actifs nets, les terrains et immeubles occupent une place particulièrement importante dans l'industrie textile, malgré des investissements nets pratiquement nuls dans ce domaine. Ceci fausse évidemment l'image que l'on peut obtenir de la rentabilité des investissements techniques dans l'industrie textile.

Ceci étant, la rentabilité des entreprises textiles est sans doute sous-estimée, mais malgré cela cette rentabilité est très faible, d'une manière générale.

Cette observation recouvre des situations individuelles d'une diversité extrême. Autour des ratios que l'on peut dégager de données relatives à des échantillons d'entreprises, on observe à côté des ratios moyens, la dispersion la plus extrême de ces ratios.

ex. : Pour un échantillon de 225 entreprises de l'industrie lainière française, le pourcentage des immobilisations nettes par rapport au chiffre d'affaire varie, pour une médiane de l'ordre de 15 à 16% (moins en période de haute activité), pratiquement de 0 à plus de 100%.

De même, en ce qui concerne le résultat brut d'exploitation, la médiane de l'ordre de 4% (plus en période de forte activité) recouvre une dispersion allant de pourcentages négatifs à des pourcentages de l'ordre de 33%.

Cela signifie simplement que si le niveau moyen de rentabilité dans l'industrie textile est bas, cela n'exclut pas qu'un certain nombre de firmes bénéficient de rentes différentielles, tout simplement sur une différence par rapport à la médiocrité générale de la gestion (nous y reviendrons plus loin).

.42 Rentabilité et surcapacité

Le dynamisme de gestion reposant sur des supériorités techniques, permet incontestablement à certaines entreprises d'échapper, en partie, à la médiocrité de la rentabilité moyenne. C'est sur la base de telles perspectives que des investissements sont réalisés dans des équipements de pointe. Simultanément une partie des outils anciens disparaît progressivement.

Mais les deux processus, qui sont évidemment liés, paraissent extrêmement lents, en raison même de la subsistance d'outils anciens complètement amortis.

On peut ainsi affirmer que la faiblesse de la rentabilité des investissements dans l'industrie textile repose sur un cercle vicieux .

- .. l'élimination de l'outil ancien ne se fait pas ou insuffisamment parce que le dynamisme des investissements nouveaux qui réduisent ces outils ou les entreprises qui les utilisent à l'état marginal est insuffisant,
- .. le dynamisme des investissements nouveaux est insuffisant parce que, en raison de la non-élimination des outils anciens, la rentabilité de ces investissements s'avère a posteriori décevante.

Il faut rappeler ici ce qui a été dit des fluctuations conjoncturelles qui pèsent plus particulièrement sur la rentabilité des entreprises ayant des charges fixes plus élevées.

C'est la totalité de l'équipement existant qui fait pression sur le degré d'utilisation moyen, et par là également sur le degré d'utilisation du nouvel équipement. Mais il y a aussi des pressions concurrentielles qui en résultent et qui font

pression sur les prix.

En fonction de notre analyse, nous constatons que les pressions les plus fortes sur les prix proviennent de ces excédents de capacité, travaillant dans des conditions de concurrence "anormale". Ce caractère anormal provient de ce que le matériel amorti n'est plus remplacé dans un certain nombre d'entreprises qui ne font que prolonger leur survie, mais également, dans un certain nombre de cas, des salaires et des conditions de travail en-deçà de la moyenne.

En conclusion de cette analyse trop sommaire, il faut faire remarquer :

- le caractère anti-économique de tout ce qui permet la survie d'entreprises marginales :

- . interventions (politiques) visant à éviter des fermetures d'usines,
- . comportement des institutions de crédit, prolongeant au-delà des limites raisonnables la survie de ces entreprises,
- . faiblesse des syndicats, acceptant des conditions de salaires ou de travail à temps partiels qui permettent également à ces entreprises marginales de survivre.

- la nécessité impérieuse, pour faire sortir du cercle vicieux dont question ci-dessus, d'éliminer une partie de l'équipement. Il s'agira plus loin de la structure des entreprises et de l'élimination de certaines unités de production. Il s'agit pour l'instant de la destruction d'outils anciens.

Les deux choses ne se recouvrent pas : on constate, en effet, que dans le matériel installé une partie très importante concerne du matériel d'occasion.

Il faut qu'une partie du matériel soit non pas déplacée, mais éliminée du parc existant. Toutes les études ont abouti à cette

conclusion et des systèmes de destruction de matériel ont déjà fonctionné.

C'est la rentabilité du capital investi qui est en cause. Si un capital ne peut se concevoir qu'en termes de flux de revenus que ce capital permet de produire, la rentabilité insuffisante revient par définition à conclure à la surabondance du capital⁽¹⁾.

Il faut dès lors lier les possibilités de relèvement de la rentabilité du capital à l'élimination de l'excédent : il s'agit de jouer à la fois sur le numérateur - alimentation des pressions concurrentielles anormales exercées par les entreprises marginales ou infra-marginales - et sur le dénominateur - élimination d'une partie des outils existant et rationalisation des calculs d'affectation et d'utilisation des capitaux engagés.

Il est absolument nécessaire d'insister sur le fait que destruction de machines n'équivaut pas à destruction de capital, bien au contraire. La destruction de machines vise à empêcher la dépréciation du capital.

Mais la destruction de machines n'est qu'une face de la solution, l'autre face est organisation, et accroissement de la productivité du capital.

5.5 Autofinancement et endettement

D'une manière générale, l'endettement à long terme est très faible dans les entreprises textiles, qui autofinancent largement leurs investissements et une partie plus ou moins importante de leurs fonds de roulement.

(1) Insistons une fois de plus sur la double surabondance du capital, en termes mes physiques - de capacités de production - d'une part, en termes financiers - efficacité dans l'utilisation du capital - d'autre part.

Une analyse, même rapide de la situation, met en lumière les deux aspects très différents de cette situation.

- D'une part, l'indépendance financière des entreprises textiles est généralement assurée et leur structure financière est assez solide : l'importance de l'autofinancement et le problème des actifs nets assurent une telle situation.

Il est important de souligner que cette situation met les entreprises à l'abri de risques financiers très graves, ce qui est important en raison des fluctuations conjoncturelles.

- Mais sur un plan plus large ceci comporte deux types d'inconvénients très sérieux :

Le premier concerne l'absence de critères de rentabilité objectifs se référant au marché des capitaux⁽¹⁾.

Notre analyse suggère qu'il y a là l'une des causes importantes de la sous-utilisation du capital dans l'industrie textile : les investissements et l'utilisation des capitaux ne relèvent pas d'une exigence suffisamment objective de rentabilité⁽²⁾.

(1) Il est curieux d'observer que cet inconvénient est présenté dans certains documents officiels comme un avantage.
FRANCE - Ve PLAN - Rapport général de la Commission des industries de transformation (Chap. IV : financement des investissements, p.33) "Le taux d'autofinancement est le rapport entre l'autofinancement (amortissement et bénéfices réservés) et la somme des augmentations d'immobilisations et des stocks. Ce rapport constate la part des besoins de l'entreprise couverte par des fonds provenant de l'activité propre de l'entreprise et qu'il n'est pas nécessaire de rémunérer.

(2) Nous irons jusqu'à dire que dans certains cas, le reproche adressé aux importations en provenance de pays à commerce d'Etat, à savoir l'absence de critères de marche dans la mesure du prix de revient, vaut tout autant pour les livraisons faites sur le marché intérieur par un certain nombre d'entreprises.

Là où les conditions de rentabilité imposeraient des investissements, l'absence de dettes extérieures permet à des entreprises marginales de survivre, et de peser sur la rentabilité d'ensemble.

Le deuxième inconvénient concerne les facilités de crédits à court terme qui sont octroyées aux entreprises textiles, au vu de la solidité de leur structure financière, ainsi d'ailleurs qu'au vu de leur forte liquidité.

Nous reparlerons plus loin des stocks. Mais on peut dire dès à présent qu'il est curieux d'observer que l'une des faiblesses majeures de l'industrie textile provient de l'ampleur de ses stocks et que les valeurs de roulement qu'ils constituent peuvent être considérés comme un critère financier sur lequel repose l'octroi de crédit.

Quoi qu'il en soit de ces critères, le résultat est assez clair : il consiste en un endettement à court terme très important. En effet, ces facilités de crédits à court terme n'incitent guère les entreprises à introduire une gestion plus rationnelle des stocks qui constituent des masses tout à fait énormes.

Nous voudrions ajouter un aspect particulier de l'endettement à court terme : il semble en effet évident que des crédits à court terme sont utilisés pour financer des investissements. Cette observation est tirée de certains cas particuliers, et il est impossible de quantifier ce genre de chose. Elle illustre cependant certains défauts d'organisation, que facilite l'accès aisé aux crédits à court terme, par opposition aux disponibilités de capitaux à long terme.

6 - Les Structures et conditions de production de l'industrie textile.

Ce chapitre met en lumière un certain nombre de caractéristiques de structures et de fonctionnement qui pèsent sur la rentabilité des entreprises :

- la dispersion des structures de production ne permet pas de répondre aux exigences actuelles en matière de techniques commerciales, financières et sur le plan de l'organisation,
- la diversité des niveaux d'efficience des entreprises, en termes de productivité,
- le morcellement du processus de fabrication, se traduisant par l'existence de stocks énormes, par opposition à l'organisation d'une production en continu.

6.1 La dispersion des structures de production

Il n'est pas possible de fournir sur une base comparative la structure dimensionnelle des divers secteurs d'activité de l'industrie textile. Nous avons néanmoins pu obtenir un certain nombre de renseignements qui illustrent la dispersion ou l'amoncellement des unités de production dans l'industrie textile.

L'amoncellement est frappant en termes d'établissements comme en termes d'entreprises. Les établissements textiles sont rarement de très grande taille, à l'étranger comme dans la C.E.E., mais c'est davantage en termes d'entreprises qu'il faudrait pouvoir établir des comparaisons précises. C'est sur ce plan que l'émiettement pose des problèmes en ce qui concerne l'organisation de la production, dans son sens le plus large à l'intérieur de la C.E.E.

6.II Emiettement de la production.

Nous croyons inutile d'insister sur cette dispersion des entreprises et de leur dimension. Quelques remarques s'imposent cependant :

- il faut évidemment tenir compte de l'hétérogénéité des activités textiles. Une entreprise peut paraître petite en filature, et avec le même nombre d'ouvriers, paraître grande en tissage de rubans.

Les critères de dimension, sur le plan technique, varient fortement d'une activité à l'autre.

Il faut une fois de plus mettre à part les unités de production qui ne travaillent, souvent à façon d'ailleurs, que des petites séries, correspondant à des produits très particuliers.

- Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, et compte tenu de la rapidité des progrès techniques de définir de manière précise quelle devrait être la taille des établissements ou si l'on préfère quelle est la taille optimale des établissements.

Contrairement à l'opinion qui semble prévaloir en général, nous pensons pouvoir conclure de notre analyse que cette taille ne peut être définie en soi, sur la base de critères purement techniques propres à chaque stade de fabrication.

Nous voulons exprimer par là que la taille des établissements est un problème d'organisation de la production, dans une optique de continuité du processus de production (nous reprenons ceci plus loin).

En l'absence même d'une définition précise des tailles optima, il n'en reste pas moins que la multitude d'établissements minuscules - en dehors du travail à façon de

spécialités - paraît totalement surabondante.

- Sur le plan de la structure des entreprises, et non plus des établissements, le morcellement pose davantage de problèmes, dans la mesure où d'autres exigences que techniques se surajoutent qui paraissent décisives sur le plan de l'organisation de la production.

On doit insister sur le fait, ressortant du tableau ci-dessous tiré de l'enquête industrielle de la C.E.E., que le nombre d'établissements par entreprises n'est que de 1,05, c'est-à-dire qu'il n'y a que 5% d'établissements de plus que d'entreprises. Ce pourcentage passe à 6% si l'on exclut les établissements d'entreprises de moins de 10 personnes.

C.E.E. - ENQUETE INDUSTRIELLE 1963

Industries textiles (FAS exclus)

	(1) Nombre d'entreprises			(2) Nombre d'établissements	(2)/(1)
	% du total C.E.E.	Nombre	% du total du pays		
Allemagne	14,9	12.228		13.014	106
>10 personnes	25,1	4.085	33,4	4.871	119
France	18,2	14.927		16.465	110
>10 personnes	26,1	4.259	28,5	3.755(+ de 20 pers.)	-
Italie	60	49.390		51.271	104
>10 personnes	36,8	5.995	12,1	6.667	111
Belgique	4,6	4.085		4.112	100
>10 personnes	8,1	1.316	32,2	1.343	102
Pays-Bas	1,8	1.470		1.499	102
>10 personnes	3,8	618	42	640	103
C.E.E.		89 100		86.361	105
>10 personnes		16.273	19,8	17.276	106

Dans ce tableau, il faut noter :

- que l'Italie représente à elle seule 60% du nombre d'entreprise de la C.E.E., bien que ce pourcentage se réduise à 36,8%, lorsqu'on exclut les entreprises de moins de 10 personnes.
Le phénomène d'émiettement est donc particulièrement développé en Italie.
- A l'autre extrémité ce sont les Pays-Bas qui ont proportionnellement le moins d'entreprises de moins de 10 personnes, et selon d'autres statistiques, la proportion la plus importante d'établissements de plus de 50 personnes.
- C'est en Allemagne, et dans une moindre mesure, en Italie, que pour les établissements de plus de 10 personnes, les firmes à établissements multiples sont les plus nombreuses,
- que les entreprises de moins de 10 personnes représentent une part très faible de la production et de l'emploi, sauf en Italie et en France où cette part est non négligeable en termes d'emploi.

UNITES DE PRODUCTION DE MOINS DE 10 PERSONNES

		Production (mi. U.C.)		Emplois	
		Entreprises	Unités locales	Entreprises	Unités locales
Allemagne	Nombre	64,9		22.825	22.674
	%	3		3,9	3,7
France	Nombre	106,2		28.087	50.793
	%	7		5,5	10,5
Italie	Nombre	148,5		86.296	89.263
	%	10,7		14,5	14,5
Belgique	Nombre	17,1		7.713	7.713
	%	5		5,7	5,7
Pays-Bas	Nombre	9,4		2.888	2.858
	%	2,8		2,5	2,7
C.E.E.	Nombre	346,1		135.830	173.301
	%	6		6,7	9

On ne peut faire entièrement abstraction de cette poussière de petites unités, qui représentent globalement 6 à 7% de la production et 9% des effectifs employés.

Mais même si nous faisons abstraction de ces petites unités, nous observons par ailleurs que la très grande majorité des entreprises sont de petite dimension (à plus forte raison pour les établissements) Parmi les entreprises de plus de 10 personnes :

- 78,5% des entreprises comptent moins de 100 personnes et,
- 88% des entreprises comptent moins de 200 personnes, et seules 12% des entreprises, soit 1936 entreprises comptent plus de 200 personnes.

Il faut ajouter cependant que ce 12% d'entreprises occupent quelque 1.091.927 personnes, soit 60% de l'effectif occupé par les entreprises de plus de 10 personnes.

Il faut souligner que ces données datent de 1962-63 et qu'incontestablement le processus de concentration a progressé depuis, surtout sous la pression concurrentielle des récessions textiles des trois dernières années.

Le processus a certainement éliminé un certain nombre d'entreprises, mais ne semble guère avoir encore entraîné, dans l'ensemble, les rationalisations que l'on devrait pouvoir en attendre.

Ces tableaux illustrent donc encore assez bien la situation, s'il ne la quantifie plus avec exactitude.

De ce tableau, nous voulons dégager les conclusions suivantes :

- poids faible, mais non négligeable, des unités minuscules,
- nombre considérable des entreprises petites et moyennes,
- concentration très faible des entreprises, par rapport aux établissements : très peu de firmes à établissements multiples.

.12 Exigences financières, commerciales et en matière d'organisation.

C'est sur ce plan des entreprises qu'il faut souligner ce qu'une telle structure peut comporter comme faiblesses sur les plans financiers, commercial et de l'organisation.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, nous ne sommes pas en mesure de procéder à une analyse proprement financière de la situation. Mais il faut souligner la faiblesse des dettes à long terme des entreprises textiles.

En dehors de la solidité de la structure financière qui en résulte (et des mouvements qui ont été signalés au chapitre précédent), cette faiblesse de l'endettement à long terme illustre les difficultés d'accès aux marchés de capitaux, en raison de la faiblesse des garanties à long terme que les entreprises textiles peuvent offrir, en raison même de la structure actuelle.

Nous soulignons cet aspect, car une restructuration de l'industrie textile - concentration, rationalisation, investissements commerciaux - exigerait des capitaux à long terme, et l'accès aux capitaux est conditionné par la restructuration. Ceci constitue l'un des aspects financiers de la restructuration, que l'on reprendra plus loin.

La dimension des entreprises textiles paraît également insuffisante pour répondre aux exigences commerciales et en matière d'organisation, dans les conditions qui se développent sur les marchés textiles.

Les exigences commerciales concernent :

- la combinaison de la spécialisation et de la diversification,

- l'organisation de réseaux commerciaux, y compris pour l'exportation,
- les rapports de force entre la production et la distribution

Sur ces trois plans, on voit immédiatement que la dispersion des structures de production ne permet pas de répondre aux exigences que la commercialisation impose en termes de dimension des entreprises.

Il n'est pas possible d'approfondir ces trois aspects du problème, mais il faut insister sur l'importance toujours accrue des problèmes de débouché ou de commercialisation dans un marché aussi concurrentiel. Ainsi que nous l'avons marqué au départ, l'usage final prend le pas sur les matières et les techniques. Compte tenu de tous les éléments de variabilité au niveau des produits - mode, techniques, fibres, coloris types de produits - la firme textile doit nécessairement tendre vers une diversification de production.

Les entreprises sont conscientes de cette nécessité, mais la classification ne peut se faire que soit en utilisant un même matériel pour des produits divers, affectant ainsi les séries de fabrication déjà trop faibles, soit en concentrant à l'intérieur d'une même entreprise des unités techniques spécialisées. Cette dernière solution, seule rationnelle, se heurte toujours à la dispersion des structures de production.

6.2 Dispersion des niveaux d'efficience

La dispersion des structures de production est accompagnée d'une dispersion que l'on jugerait a priori impossible, dans les niveaux

d'efficience des unités de production. En dehors de la diversité extrême, déjà signalée, des ratios financiers, on ne peut pratiquement mesurer cette diversité des niveaux d'efficience que par la productivité du travail.

Etant donné cependant l'importance des charges salariales dans la valeur ajoutée, pour toutes les industries textiles, la productivité du travail constitue une approximation très valable. A une réserve importante près : que l'on puisse comparer des activités assez homogènes. En effet, la productivité étant mesurée en termes physiques, on ne peut comparer la productivité que là où les produits sont comparables également en valeur. On ne peut évidemment comparer la productivité physique d'une unité fabricant des tissus très spéciaux avec celle d'une unité fabricant des tissus très courants.

Cette réserve étant faite, là où des informations peuvent être obtenues⁽¹⁾, on observe une dispersion très considérable des productivités.

Compte rendu des réserves émises plus haut, et en prenant une marge de précaution, on observe des écarts allant de 1 à 3 entre la moyenne du groupe inférieur (quartile inférieur) et celle des entreprises de pointe, de même qu'un écart de 1 à 2 entre la médiane et les entreprises de pointe.

Cette dispersion pose deux questions :

- comment de tels écarts sont-ils possibles ?
- quelles seraient les conséquences de l'élimination des entreprises à faible productivité au profit des entreprises à forte productivité?

(1) Il n'est pas possible de citer les sources, qui sont confidentielles.

6.2I Ecart de productivité

A la première question, on ne peut donner que des éléments de réponse :

- sous-rémunération des facteurs.

En ce qui concerne le travail, il existerait, selon certaines informations, des écarts assez importants dans les salaires versés par les diverses entreprises textiles, en particulier pour les femmes. A cela s'ajoutent des différences dans le niveau de qualification.

Mais il s'agit également de la rémunération du chef d'entreprise qui dans un certain nombre d'entreprises se contente d'une rémunération relativement faible. A cela s'ajoute également l'absence ou le sous-développement de certaines fonctions d'organisation ou commerciales, et l'absence de rémunération correspondante.

- charges en capital nulles ou fortement réduites.

Il n'est pas possible de connaître avec précision la structure d'âge du matériel.

On possède néanmoins un certain nombre d'informations, partielles sans doute, qui indiquent que malgré l'importance des progrès techniques, la proportion du matériel neuf est relativement faible

- rappelons l'indication de la faiblesse des actifs nets par rapport aux actifs bruts.

- signalons par ailleurs l'importance des équipements non automatiques dans le parc de machines en activité,

- la faiblesse des investissements nets limite l'installation du matériel neuf au rythme du remplacement.

Dans les secteurs en expansion lente ou en stagnation, une partie importante du matériel installé est en outre du matériel d'occasion.

Par contre dans les secteurs en expansion l'investissement net accroît le rythme d'installation du matériel neuf, mais par contre, sauf exceptions, le matériel ancien n'est que très partiellement éliminé.

Ces observations permettent d'affirmer que la plus grande partie du matériel textile est en fait déjà amorti.

6.22 Effets de productivité résultant de l'élimination des unités à faible productivité.

Quant à la seconde question, il n'est pas possible d'y répondre. Si l'on peut dire, sur la base des ordres de grandeurs cités plus haut, que l'accroissement de la production des firmes de pointe au détriment des entreprises marginales augmenterait la productivité - pour cette quantité de production - dans la proportion de 1 à 3, nous ne pouvons aller au-delà.

Malheureusement les données ne nous permettent pas de présenter une image suffisamment précise de la répartition de la production selon le niveau de productivité.

Nous présentons néanmoins, mais avec réserve, une évaluation, résultant du rapprochement d'informations diverses.

On peut estimer que 50% des entreprises situées au-dessous de la médiane représentent environ 30% de la production⁽¹⁾ et que leur productivité moyenne se situe par rapport à celle des entreprises de pointe dans le rapport de 1 à 1,8 environ. Dans ce cas si la production des firmes situées en deçà de

(1) On peut estimer, en outre, que la France et la Belgique se situent à peu près à un niveau moyen, l'Italie au-delà, l'Allemagne et les Pays-Bas en-deçà.

la médiane était effectuée dans les conditions d'efficacité des entreprises de pointes, la productivité globale augmenterait du même coup de quelques 25%.

Si l'ensemble de la production était réalisé dans ces conditions, on peut estimer l'accroissement de la productivité à quelques 40%.

Une telle évaluation n'a évidemment qu'une signification limitée, étant donné les lacunes de l'information. Mais il paraissait néanmoins utile d'indiquer des ordres de grandeur.

Mais tout ceci ne concerne que la productivité du travail, et derrière celle-ci les aspects techniques de la production.

Il faut en venir aux autres aspects de la production.

Longueur et morcellement du processus de production

Nous avons présenté l'industrie textile comme un ensemble d'opérations successives, sur des matières premières plus ou moins différentes, et selon un certain nombre de cheminements qui s'entrecroisent régulièrement.

C'est dire qu'à chaque stade de fabrication - les stades étant définis en fonction de certaines opérations disons stratégiques, en ce sens qu'il s'agit d'opérations obligées, par rapport à d'autres opérations plus accessoires - les origines des matières et les destinations de produits se présentent, vues de l'extérieur, comme un double éventail en amont et en aval.

Seule cette image permet de saisir l'industrie textile dans sa totalité, compte tenu de la multiplicité des substitutions qui s'y opèrent.

C'est aussi à cette image que correspond le morcellement - cette fois dans le sens vertical - de l'industrie textile, en stades de fabrication indépendants.

Les relations de fournisseurs à clients entre stades successifs l'emportent de très loin sur les cas d'intégration, même si dans certaines industries les intégrations (de deux stades successifs) jouent un rôle important.

Nous voudrions à cet égard examiner les problèmes liés à cette discontinuité du processus de production.

6.3I Les stocks

Le résultat le plus clair de cette discontinuité est la masse énorme de stocks qui existent dans l'industrie textile.

On pourrait presque dire qu'il y a des stocks partout dans l'industrie textile et que leur montant total - la somme de tous les stocks accumulés dans l'industrie textile - dépasse facilement la valeur ajoutée totale de l'industrie textile au cours d'une année.

Le découpage en stades successifs établit à chaque stade - d'autant plus donc qu'il y a davantage de stocks - un stock de matières et un stock de produits.

Le stock de matières ou semi-produits doit permettre sans interruption l'alimentation de la production et est gonflé au-delà des nécessités, en raison de l'état de l'information quant à l'adéquation de l'offre à la demande. Le stock de produits finis régularise la production par rapport aux fluctuations de la demande, et est d'autant plus important que la production est plus diversifiée.

En outre, il faut tenir compte des encours de fabrication. En dehors de produits véritablement en cours de fabrication, il en est d'autres qui constituent de véritables stocks intermédiaires. Chaque stade recouvre une série d'opérations entre lesquelles des produits sont en attente.

Les deux derniers points mettent très nettement en cause la gestion des stocks de l'industrie textile. On devrait dire l'absence d'une gestion des stocks et de prise en considération de la charge financière qu'ils représentent. Les taux les plus courants que nous avons pu calculer donnent un rapport des stocks sur le chiffre d'affaire de l'ordre de 30 à 35%, soit une rotation des stocks de l'ordre de 3.

Ceci doit se comparer avec des taux de l'ordre de 20 à 25% pour la Grande Bretagne, (soit une rotation de 4 à 5) et de 14 à 18% pour les Etats-Unis, (soit une rotation de l'ordre de 6 à 7)⁽¹⁾.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'ici aussi des différences existent d'un secteur à l'autre et que par exemple les façonniers n'ont pas de stocks ?

Selon les secteurs d'activité, l'importance relative des trois sortes de stocks varie également.

Mais quelles que soient ces nuances, il reste un fait dominant - et en contradiction flagrante avec les affirmations des représentants de toutes les branches - c'est la charge écrasante des stocks.

Les conséquences en sont évidentes sur le plan financier. Elles sont également évidentes en ce qui concerne les recettes tirées de ces produits, étant donné les fluctuations de la mode.

(A moins qu'il ne faille en déduire que ces fluctuations de la mode ne sont rapides que par rapport à la vitesse de rotation des stocks ?)

(1) Notons en passant que le rapport stocks sur ventes augmente avec la taille des entreprises dans l'industrie textile américaine; les grosses entreprises travaillent davantage sur stocks

On ne peut évidemment sous estimer le rôle de la conjoncture sur l'importance des stocks, bien que la conjoncture comporte avant tout des déplacements de stock d'un stade à l'autre.

6.32 La discontinuité du processus de fabrication

Cette charge excessive des stocks met en lumière une discontinuité du processus de production, qui constitue, à notre sens l'un des éléments d'explication essentiels de la sous-utilisation du capital.

L'ensemble des opérations successives de l'industrie textile n'est pas considéré comme un processus continu : il y a morcellement en opérations successives à l'intérieur du même stade.

Le principe de base de l'organisation de la production textile devrait consister à la concevoir en continu. Il ne suffit plus dès lors d'avoir des outils perfectionnés, il faut leur assurer un degré suffisant d'utilisation par une organisation systématique de l'approvisionnement d'une part, de l'écoulement d'autre part, qui doit se transformer automatiquement en approvisionnement plus en aval.

Les questions qui ont été posées en ce qui concerne l'intégration verticale de la production n'ont reçu aucune réponse ou des réponses évasives plutôt négatives, invoquant la souplesse nécessaire de l'approvisionnement.

On assisterait plutôt à un phénomène de désintégration.

Nous n'avons guère pu procéder à une étude spécifique de l'intégration verticale, mais celle-ci nous paraît répondre à une exigence essentielle d'organisation, et partant comme une exigence essentielle pour la rentabilité du capital.

Quelques observations s'imposent :

- l'intégration verticale n'est pas incompatible - ainsi que beaucoup semblent le croire - avec une diversification. Mais leur compatibilité exige évidemment une certaine dimension d'entreprises,
- les intégrations existantes ont été mises en place pour des raisons tenant surtout à la sécurité de l'écoulement ou de l'approvisionnement

Il est vrai qu'elles résistent mieux face aux fluctuations de la conjoncture.

Mais elles ne semblent pas avoir organisé, sauf exception, une continuité du processus de production, si l'on en juge par la charge de leurs stocks, qui paraît proportionnellement encore plus lourde.

L'intégration verticale est évidemment une question toute relative. Le degré comme les modalités peuvent varier considérablement. L'essentiel est d'assurer par la continuité du processus de production, une utilisation plus intensive du capital. L'essentiel est d'organiser l'utilisation des équipements.

Il faut bien voir que le morcellement de la production - en une multitude d'opérations successives non reliées, a pour résultat non seulement d'accroître les stocks, ce qui a le résultat le plus tangible, mais également - et cela revient en fait à la même chose - d'étirer la longueur du processus de production. Entre la première et la dernière opération, il y a un espace de temps plus long, que matérialisent les stocks, qui vus globalement, sont tous en cours de fabrication (en dehors du stock de matière de base et du stock de produits finis dans des circuits de distribution.

Cette longueur entraîne deux types de conséquences qui se résument toutes en termes de rigidité de l'appareil de production; ou de difficulté d'adaptation aux variations de la demande :

- adaptation aux variations de la mode et des goûts : cette adaptation au stade final, se répercute en amont sous forme de consommation intermédiaire de matières différentes, en termes de fibres et/ou de qualité.

Plus la longueur du processus est importante, obligeant les stades amont à acheter et préparer la matière plusieurs mois à l'avance, plus les difficultés de l'adaptation sont grandes, se traduisant en dépréciation de stocks.

- Adaptation aux fluctuations de la demande. Il s'agit ici en fait d'un problème de même nature mais auquel s'ajoute la logique interne des phénomènes conjoncturels : l'amplification des fluctuations de stade à stade est essentiellement fonction de la longueur et du nombre de stades distingués.

N'ayant pas à traiter spécifiquement de ces problèmes conjoncturels, nous ne pouvons rentrer ici dans les détails ⁽¹⁾

L'organisation d'une production en continu doit donc permettre de réduire la rigidité de l'appareil de production. La souplesse du système doit être acquise de deux manières :

- d'abord par la recherche du processus de production qui, en rapprochant le stade amont du stade final facilite l'adaptation de la production aux variations de la demande,
- ensuite par l'organisation même de la production.

La production en continu ne peut pas être conçue comme l'établissement de liaisons techniques rigides d'amont en aval, mais bien comme l'introduction systématique d'éléments de continuité, qui doivent l'emporter sur la discontinuité.

On peut donner, à titre d'illustration, l'image d'un réseau ferroviaire : les centres urbains plus ou moins importants, ont un éventail de flux à l'entrée comme à la sortie. Certains flux se constituent chemin faisant, par addition de

(1) Nous pouvons renvoyer ici à nos "Notes sur les aspects sectoriels de la conjoncture de Fév. 1963 (E.P.H.E., et Groupe d'Etude pour les problèmes de politiques et de structures industrielles)

flux partiels venant d'origines diverses, tandis que d'autres se scindent en flux partiels vers des destinations diverses. Enfin ces flux s'arrêtent ou non dans certaines gares secondaires.

Dans un tel cas l'organisation du réseau est évidemment lié à une certaine centralisation. On ne peut donc transposer simplement au cas de l'industrie textile ce qui ne peut être que l'illustration d'un principe d'organisation. Mais il n'en reste pas moins que l'application d'un tel principe implique, dans le cas de l'industrie textile, des aménagements structurels importants, non seulement dans l'industrie textile proprement dite, mais également dans l'industrie de l'habillement.

7 - Les perspectives en matière d'emploi

L'évolution de l'industrie textile a été caractérisée dans la dernière décennie par la combinaison d'une expansion modérée de la production et d'un rythme d'accroissement très élevé de la productivité. Il en est évidemment résulté des dégagements de main d'oeuvre, plus ou moins importants, qui, compte tenu de la concentration régionale souvent très élevée de l'industrie textile, ont affecté certaines régions particulières. Le phénomène de dégagement de main d'oeuvre est en fait la résultante d'évolutions différenciées au niveau des diverses branches, et du fait des localisations des diverses branches, affecte l'évolution des diverses régions dans des proportions très différentes.

On peut donc suivre :

- l'évolution globale de l'emploi dans les pays de la C.E.E.
- l'évolution de l'emploi dans les branches principales,
- la répartition régionale,
- l'évolution de la productivité.

7.I Evolution de l'emploi total dans l'industrie textile

Il est extrêmement difficile d'indiquer avec une certaine précision le volume exact de l'emploi dans l'industrie textile de la C.E.E. L'industrie textile pouvant être entendue dans un sens plus ou moins large, les données statistiques diffèrent quant au champ couvert ⁽¹⁾.

(1) Les données statistiques marquent des divergences d'une part quant à l'inclusion des industries textiles diverses et des industries travaillant les fibres dures, et d'autre part quant à l'inclusion des entreprises artisanales. Selon les cas également, les données recouvrent ou non les effectifs occupés dans la production des fibres artificielles et synthétiques. Ces effectifs ne peuvent pas être distingués de ceux de l'industrie dans certains pays de la C.E.E. Enfin, en raison même des structures professionnelles, et de leur décalage par rapport à la réalité textile en pleine transformation, certains doubles emplois sont inévitables. Il en résulte vraisemblablement une certaine sur-estimation des effectifs totaux, qui a tendance à augmenter.

Ces lacunes statistiques nous empêchent de chiffrer avec exactitude le montant total, mais ceci est relativement sans importance, dans la mesure où les données statistiques nous permettent de saisir l'évolution de l'emploi et des dégagements de main d'oeuvre.

Si on considère les données de 1966 comme suffisamment représentatives des effectifs en fonction de la tendance à long terme qui les affecte (l'année 1967 étant trop marquée à la baisse par la récession conjoncturelle), on peut estimer que, depuis la création du Marché Commun, les effectifs de l'industrie textile ont diminué chaque année à un rythme se situant entre 1,3 et 1,5% par an. Cela représente, en montant absolu, un dégagement de l'ordre de 200.000 personnes sur un effectif au départ de l'ordre de 1.900.000.

Ce phénomène de dégagement n'est pas récent, en ce sens qu'il n'est pas lié à l'ouverture des marchés intra C.E.E.

Dans le tableau ci-dessous, on a indiqué les données significatives de cette évolution : outre les données pour 1957-58 (afin de tempérer l'effet de la récession de 1958) on a indiqué le maximum atteint avant cette date (depuis 1960).

EMPLOI DANS L'INDUSTRIE TEXTILE (en milliers)

	Maximum		1957-58 moy.	1960	1965	1966	1967
	Année	effect.					
Allemagne indice	1957 (1)	648	633 100	614	542	533 84	490
France indice	1951	671	536 100	521	503	502 93,5	(470)
Italie indice	1951	570	450 100	462	413	400 88,5	
UEBL indice	1951	199	155 100	145	143	142 92	
Pays-Bas indice	1954	126	121 100	120	110	106 88	
C.E.E. indice	1951	2148	1895 100	1862	1711	1683 89	

(1) En Allemagne, les heures travaillées ont atteint leur maximum dès 1955

On sait que l'Allemagne a vu, dans le cadre de la reconstruction de son industrie textile, effectifs augmenter jusqu'en 1957, tandis qu'aux Pays-Bas les effectifs plafonnaient de 1961 à 1964, les effectifs totaux de la C.E.E. ont diminué considérablement par rapport au maximum de 2.150.000 personnes, atteint en 1951. Par rapport à ce maximum, la réduction atteint en 1966, 465.000 personnes, soit un rythme annuel de 1,5 à 1,6 %.

La simple prolongation de la tendance des dernières années représenterait d'ici 1975 un nouveau dégagement de l'ordre de 200.000 personnes. Mais nous reprendrons plus loin l'analyse des perspectives qui devraient comporter des dégagements plus importants que ne peut indiquer cette simple extrapolation de tendance.

L'évolution des effectifs est évidemment le résultat de la combinaison des accroissements de production et de productivité. Du point de vue de l'analyse et des perspectives, il faut pouvoir distinguer la part de l'une et de l'autre.

Il n'est pas sans intérêt de constater qu'en fait les accroissements de production et de productivité vont de pair, en ce qui concerne leur rythme. Si nous comparons les évolutions françaises et allemandes, on constate une divergence extrême : l'Allemagne a les rythmes d'accroissements les plus élevés aussi bien pour la production que pour la productivité, tandis que la France a pour toutes les deux les rythmes les plus bas. Les autres pays rejoignent ces modèles de liaison de rythmes d'accroissement : A des degrés moindres, les Pays-Bas et la Belgique rejoignent le modèle Allemand, tandis que l'Italie rejoint le modèle français.

Les indices comparés (1957-58 = 100), pour la production, la productivité et l'emploi, donnent pour 1966 :

	Production		Productivité		Emploi	
	indice	rang	indice	rang	indice	rang en (baisse)
Allemagne	142	1	169	1	84	1
France	116	5	129	5	93,5	5
Italie	124	4	140	4	88,5	3
UEBL	130	3	142	3	92	4
Pays-Bas	134	2	153	2	88	2
C.E.E.	131		147		89	

On voit dans ce petit tableau la correspondance des rangs auxquels se situent les divers pays quant aux accroissements de production et de productivité.

On voit également que la supériorité des accroissements de productivité sur ceux de la production se traduisant par les réductions d'emploi - est d'autant plus forte que les rythmes sont élevés. Ceci ressort de la similitude des rangs des pays quant aux réductions d'emploi avec les autres rangs. La liaison est cependant moins nette : il y a inversion des rangs entre la Belgique et l'Italie⁽¹⁾.

(1) L'indice de la production textile en Italie ne paraît guère refléter l'évolution réelle. Sur la base des données concernant les consommations finales de matières premières, l'évolution des valeurs ajoutées et des prix, et l'évolution des exportations et des excédents de commerce extérieur, nous évaluons à quelques 10% la sous-estimation de l'accroissement de la production italienne de 1958 à 1966. Si ceci correspond à la réalité, l'Italie se situerait à tous égards au troisième rang, très proche de la situation des Pays-Bas.

Cette liaison n'est cependant pas facile à interpréter. Il est impossible a priori de définir la relation de causalité impliquée :

- accroissement de la productivité permettant par la compétitivité acquise d'accroître la production,
- accroissement de la production permettant les investissements requis pour accroître la productivité.

Pour porter un jugement, il faudrait pouvoir raisonner à un niveau moins/global, et relier ces observations aux données relatives à l'évolution des échanges extérieurs. Il n'est pas possible en effet de ne pas relier l'évolution de la productivité à l'évolution des échanges, soit en termes de défense contre une pression extérieure en l'absence de protection, soit en termes de pénétration sur les marchés d'exportation.

De même il n'est pas possible de ne pas introduire dans le raisonnement les rythmes comparés d'accroissements des salaires. Les salaires textiles ont augmenté nettement moins en France et en Belgique, que dans les autres pays, de 1958 à 1966.

Il faut cependant rappeler ici les réserves qui ont été faites dans l'analyse de la compétitivité, et qui concernent tout ce qui se passe au niveau de l'industrie de l'habillement et des répercussions qui en résultent en amont.

Compte tenu de ces remarques, il nous paraît tout à fait essentiel de souligner cette liaison entre les évolutions de la production et de la productivité, mais également l'augmentation plus que proportionnelle des rythmes d'accroissement de la producti-

tivité par rapport à ceux de la production⁽¹⁾.

7.2 L'évolution de l'emploi par branches d'activité textile

En fait l'évolution globale de l'emploi, résultant de l'évolution différenciée de la production et de la productivité, recouvre des situations très différentes selon les branches, l'augmentation des effectifs dans certaines branches a atténué, au niveau global, l'incidence des fortes baisses dans d'autres branches.

Il faut distinguer, pour la période passée :

- les secteurs en expansion fondamentale, où les rythmes d'accroissement de la production l'emportent nettement sur ceux de la productivité,
- les secteurs en expansion, mais où la productivité se développait au rythme de la production,
- les secteurs en expansion très modérée, en stagnation, où les rythmes d'accroissements de la productivité l'emportaient sur ceux de la production,
- les secteurs en régression, où la baisse de la production se conjugue avec l'augmentation de la productivité.

Dans la première catégorie, on ne peut mettre que la bonneterie : l'année 1966 connaissait un nouveau record des effectifs, avec environ 350.000 personnes, soit une augmentation de l'ordre de 20% par rapport à 1958 (c'est-à-dire environ 50.000 personnes)

(1) La même constatation peut s'étendre à des pays comme l'Autriche, les Etats-Unis et le Japon. Dans ces deux derniers cas, cependant l'accroissement de la production a été supérieur à celui de la productivité. C'est dire qu'en dehors des facteurs tenant à l'évolution de la demande intérieure, il faut également tenir compte des autres éléments de la compétitivité, en particulier dans le cas des Etats-Unis, le niveau absolu de la productivité.

Notons que les 3/5 de cette augmentation sont localisés en Italie:

Il apparaît cependant que les accroissements d'effectifs se sont ralentis et que les effectifs ont en quelque sorte atteint à peu près leur maximum. L'accroissement de la production résulte de plus en plus des accroissements de productivité. De 1962 à 1967 l'accroissement des effectifs n'a été que de l'ordre de 20.000 personnes, soit quelques 6,5%, en 5 ans.

Les productions de fibres artificielles et synthétiques, ainsi que le moulinage ont également connu une expansion fondamentale, mais sont déjà passés dans la seconde catégorie, en ce sens que la production augmente en fonction d'accroissements de la productivité d'effectifs sensiblement constants.

Malgré les lacunes de l'information statistique sur ce point, il semble bien que l'on puisse ranger le tapis dans cette même catégorie.

Les utilisateurs de fibres artificielles et synthétiques (tissages FAS) sont, malgré l'expansion de leur production, situés dans la troisième catégorie, dans laquelle nous retrouvons toutes les branches textiles traditionnelles, dont certaines sont cependant passées dans la quatrième catégorie.

Nous avons souligné précédemment la stagnation, et dans certains cas, la régression des consommations apparentes des fibres naturelles. En raison des détériorations des balances commerciales dans ces mêmes fibres, les consommations industrielles et les productions ont marqué un recul progressif par rapport aux consommations apparentes. Par contre, à certains stades, l'activité a été soutenue par l'utilisation de fibres artificielles et synthétiques, généralement en mélange.

C'est dans les industries lainières et cotonnières que la réduction des effectifs a été la plus importante, en termes absolus comme en termes relatifs.

On trouvera ci-joint un tableau relatif à cette évolution. Bien que les données de 1967 soient disponibles, il est préférable de ne pas en tenir compte en raison de l'ampleur de la récession⁽¹⁾.

Il ne s'agit cependant que des effectifs ouvriers ; or les effectifs non-ouvriers n'ont pas connu les mêmes réductions. Il y a stabilité, voire très légère augmentation des effectifs non-ouvriers, en chiffres absolus, d'où évidemment une augmentation en termes relatifs. Les effectifs non ouvriers représentent, respectivement 11,5% et 14,5% des effectifs employés, dans les industries cotonnière et lainière de la C.E.E., en 1966, au terme de cette évolution comportant des réductions énormes d'effectifs ouvriers⁽²⁾.

On voit que pour l'ensemble de la C.E.E., les dégagements de main d'oeuvre se sont effectués au rythme de 3,9 et 2,3% par an respectivement, soit un rythme de 3,2% pour les deux industries traditionnelles réunies.

(1) Il faut cependant tenir compte du fait que l'année de départ 1958, étant une année de récession également, les indices calculés pour 1966 sous-estiment le rythme de réduction réel des effectifs.

(2) Ces pourcentages devraient être de l'ordre de 7% et 10% en 1958/59.

EVOLUTION DES EFFECTIFS OUVRIERS

(en milliers)

INDUSTRIE COTONNIERE

	1958	1960	1966	1967	Réduction effectifs	I958-66 taux annuels
Allemagne indice	I77 I00	96,3	I23,8 70,2	6I,5	53,I2	4,5
France indice	IIO I00	95,5	77,6 7I	59,3	32,4	4,4
Italie indice	I58,5 I00	I08,5	I27,8 8I	78,4	30,7	2,7
Belgique (filature) indice	I6,I I00	I00,5	II,6 72,5	62,5	4,7	4,I
Pays-Bas (KRL) indice	43,5 I00	I02	32,I 74	64,5	II,7	3,9
C.E.E. indice	505 I00	I00	372,9 73,9	66,0	I32,I	3,9

INDUSTRIE LAINIERE

Allemagne indice	89,5 I00	I04	72,I 80,5	66,7	I7,3	2,7
France indice	79,5 I00	99	62,9 79	68	I6,5	3
Italie indice	I02 I00	III	89,9 89,5		I2	I,6
Belgique indice	I6,4 I00	I02	I6,7 I02	9I,5	(-0,3)	
Pays-Bas indice	I6,9 I00	94	I2,4 73,3	62,7	4,5	3,9
C.E.E. indice	304 I00	I03	254 83,5		50	2,3

LAINE COTON

C.E.E. indice	809 I00		627 77,5		I82	3,2
------------------	------------	--	-------------	--	-----	-----

Ce taux de 3,2% pour les industries traditionnelles correspond bien, compte tenu de leur importance relative, au taux de 1,5% observé au niveau de l'ensemble de l'industrie textile.

De cette analyse par branches, il ressort :

- que les facteurs d'expansion des effectifs se sont petit à petit épuisés,
- que pour 1/3 environ de l'effectif total, l'expansion de la production assure une stabilité de l'emploi,
- que pour 1/5 environ de l'effectif total, il y a combinaison d'accroissements modérés de la production et de la productivité assurant provisoirement au moins une réduction faible des effectifs, de l'ordre de 0,5 à 1% par an.
- que pour un peu moins de la moitié des effectifs, au contraire, les réductions d'emploi sont importantes, de l'ordre de 2,5 à 2,75% par an.

Il faut ajouter à ces observations que nous n'avons pas tenu compte ici de l'évolution de l'emploi dans l'habillement, qui a connu un accroissement de l'ordre de 60.000 personnes, soit environ 10% de 1958 à 1966. Nous avons déjà indiqué cependant que l'évolution de la productivité paraissait trop lente dans ce secteur d'activité. Un relèvement nécessaire de celle-ci ne devrait pas permettre de compter sur des augmentations d'effectifs d'importance dans ce secteur.

7.3 La répartition régionale de l'emploi

Il est possible de se faire une idée de la répartition régionale de l'activité et donc de l'emploi dans l'industrie textile de la C.E.E. N'ayant pas à traiter comme tels des problèmes régionaux que pose l'industrie textile, il ne s'agit que d'une image statique et globale : celle des effectifs totaux dans les diverses régions.

Il faut bien voir que l'analyse des incidences régionales de l'évolution des effectifs de l'industrie textile exigerait une étude spécifique, afin de tenir compte d'un certain nombre d'éléments que nous ne pouvons analyser dans le cadre du présent rapport :

- il faut tenir compte non seulement des effectifs textiles, mais de leur importance relative. En fonction de celle-ci, c'est-à-dire du degré de spécialisation des régions, l'impact des dégagements de main d'oeuvre sera évidemment très différent.

ex. En Allemagne, la Rhénanie-Westphalie compte 178 mille personnes dans l'industrie textile, soit 6,4% des effectifs de la région, tandis que le Bade-Wurtemberg en compte 150 mille, mais ceux-ci représentent 10,6% des effectifs régionaux,

- En termes d'évolution, il faudrait pouvoir connaître la ventilation des effectifs régionaux selon les diverses branches textiles étant donné les différences mises en relief dans la section précédente.

Ex. Westphalie - les branches traditionnelles, laine et coton, sont prédominantes, tandis qu'en Bade-Wurtemberg la bonneterie est largement dominante.

- Une évaluation des répercussions régionales impliquerait en outre une étude spécifique de l'évolution de l'activité des diverses branches :

soit que l'importance relative des diverses régions, à l'intérieur d'une même branche se modifie, dans le cadre de l'évolution des structures qui est en cours,

soit que certaines entreprises, diversifiant leur activité, contribuent à déterminer l'implantation régionale des activités en expansion.

REPARTITION REGIONALE DE L'EMPLOI

	Ensemble de l'indus- trie textile	dont : Coton	Laine	Maille	Confection
<u>ALLEMAGNE (1966)</u>	538				
Rhénanie-Westphalie	178	47	33	21	(Gesamt textil)
Bade Wurtemberg	159	40	16	67	
Bavière	107	35	13	30	
Basse Saxe	36	14	6	5	
Hesse	25	6	3	7	
Rhénanie-Palatinat	13	3	3	2	
Schleswig Holstein	7	1	2	2	
Brême	5				
Hambourg	2				
Sarre	1				
Berlin Ouest	5				
<u>FRANCE (1966)</u>	502				(U.I.T.)
Nord Pas de Calais	159,5				
Rhône Alpes	100,5				
Lorraine	35,6				
Alsace	34,1				
Champagne	33,6				
Picardie	23,6				
Région Parisienne	23,1				
Midi Pyrénées	17,5				
Franche Comté	11,5				
Haute Normandie	18,1				
Autres					
<u>ITALIE (1965)</u>	480				
Nord Ouest	317,5				
Nord Est & Centre	141,9				
Sud	20,4				
<u>PAYS-BAS (1966)</u>	106	(KRL)		(Maille)	
Overijssel		24,6		1,5	5,9
Noord Brabant		9,7		3,0	12,7
Noord Holland				0,5	14,3
Gelderland		2,7		1,7	9,3
Groningue					5,9
Limbourg				1,6	6,7
Zuid Holland					4,9

Ex. de tissages traditionnels installant des métiers à maille.

Ceci étant dit, nous pouvons indiquer ci-dessous la répartition régionale de l'activité textile, en ajoutant que les régions à forte concentration des activités textiles sont les régions de vieille tradition textile et comprennent de ce fait une proportion très élevée d'effectifs engagés dans les branches traditionnelles. Les secteurs en expansion sont généralement moins concentrés géographiquement que les branches traditionnelles.

7.4 L'évolution de la productivité

Nous avons amplement souligné le rôle que jouait l'évolution de la productivité par rapport à celle de la production, dans les dégagements de main d'oeuvre.

Les rythmes d'accroissement de la productivité ont été très élevés, et supérieurs à ceux de la production.

Si la production a augmenté au rythme de 3,4% par an, la productivité a augmenté 1,5 fois plus vite, au rythme de 4,9% par an.

Rappelons que dans les industries traditionnelles, les rythmes de dégagements des effectifs plus élevés correspondent à des accroissements de productivité par rapport à une stagnation relative de la production.

Si la production dépend essentiellement de l'évolution de la demande et de la possibilité de la satisfaire, notre analyse

antérieure a par ailleurs mis en lumière la nécessité - du point de vue de l'utilisation des ressources, et de ses conséquences en termes de prix et de salaires, comme du point de vue de la compétitivité vis-à-vis de l'extérieur - et la possibilité - en termes de réserves de productivité et en termes d'organisation - d'un relèvement des niveaux de productivité.

Toute modification dans le niveau de la productivité doit automatiquement affecter le niveau de l'emploi.

Pour fixer les idées, on peut reprendre des ordres de grandeur déjà utilisés. Une augmentation de la productivité de l'ordre de 30% par élimination des entreprises marginales, dégagerait par rapport aux effectifs de 1966, des effectifs de l'ordre d'un demi-million de personnes.

Compte tenu de l'ampleur des chiffres, il faut, dans le chapitre suivant, reprendre en synthèse les divers éléments de l'évolution, en termes de perspectives d'avenir.

Les perspectives d'avenir

On peut essayer de reprendre en synthèse les divers aspects de l'évolution de l'industrie textile et de replacer celle-ci dans le contexte de croissance des économies de la C.E.E.

Les diverses tendances observées dans le passé récent peuvent être extrapolées : on peut quantifier les conséquences.

Il faut ensuite introduire les modifications que l'on peut déceler dans ces tendances. Par exemple, l'intensification de la concurrence, interne et externe.

Il faut enfin essayer d'évaluer les conséquences qu'entraîneraient des mesures de libéralisation des échanges, plus ou moins poussée et plus ou moins rapide.

8.1 Extrapolation des tendances

On peut essayer de relier les diverses tendances observées dans les dernières années, en faisant toutefois abstraction de la très mauvaise année 1967. Pour un P.N.B. qui a augmenté à un rythme de l'ordre de 5,1% par an, la consommation privée a augmenté de 5% par an.

Les dépenses de consommation textile se sont développées à un rythme de l'ordre de 4 à 4,2%, tandis que la production de l'industrie textile proprement dite (abstraction faite de la production des fibres artificielles et synthétiques) se développait au rythme de 3,4%. L'écart de l'ordre de 0,6 à 0,8% par an entre les accroissements de production et de dépenses était pour moitié -0,3 à 0,4% par an - satisfait par l'accroissement des importations par rapport aux exportations.

Il suffit de renvoyer aux observations relatives aux rythmes d'accroissement comparés des importations et des exportations, selon le degré d'élaboration des produits.

Les consommations apparentes cumulées de matières premières textiles se développaient, en effet, au rythme de 3,7 à 3,8% par an, soutenues par les accroissements de revenus et les baisses de prix relatifs des produits textiles.

Ces données traduisent globalement des élasticités-revenu de l'ordre de 0,8, au niveau des dépenses de consommation, de l'ordre de 0,75 au niveau de la consommation apparente, et de 0,65 pour les produits de l'industrie textile de la C.E.E.

L'autre partie de l'écart-entre accroissements des dépenses et de la production -, soit quelques 0,3 à 0,4% par an, sont plus difficiles à imputer entre la substitution de fibres, l'accroissement relatif de la valeur ajoutée de l'industrie de l'habillement, et l'évolution des marges commerciales.

Au rythme d'accroissement de 3,4% (les 2/3 de celui du P.N.B.), correspondait un rythme d'accroissement de 4,9% par an de la productivité et par conséquent des dégagements de main d'oeuvre de l'ordre de 1,6% par an.

Le rythme d'accroissement de la consommation privée pourrait être de l'ordre de 4,5% par an⁽¹⁾, d'ici 1975.

Sur cette base, on obtiendrait, en appliquant les relations reprises ci-dessus, le rythme d'accroissement suivant :

(1) Ce chiffre est déduit des diverses hypothèses élaborées dans les divers pays de la C.E.E. et pondérées en fonction de leur importance relative.

- dépenses de consommation textile (en volume)	3,6%
- consommations apparentes cumulées	3,4%
- importations par rapport aux exportations	0,4%
- demande des produits et production de l'industrie textile de la C.E.E.	3 %
- accroissement de la productivité	4,9%
- réduction des effectifs	1,85%

Cela donnerait en 1975 un accroissement de la production de l'ordre de 30% et une réduction des effectifs de l'ordre de 15% (soit 250.000 personnes), par rapport à 1966.

Liaison commerce extérieur-productivité

En fait, on ne peut se contenter d'extrapoler sans plus des tendances passées. Il faut en outre intégrer certaines modifications qui vont s'opérer dans les relations ci-dessus.

Il nous paraît en particulier nécessaire d'introduire des hypothèses relatives à l'intensification des pressions concurrentielles, internes et externes,

- sur le plan interne, la libéralisation totale des échanges intra-C.E.E., combinée avec les phénomènes multiples de substitution, remet en cause les structures de production traditionnelle.

Dans un contexte de surcapacité relative, l'industrie textile est soumise à une double pression accentuée aux deux extrêmes. d'une part les productions de fibres artificielles et synthétiques sont amenés à exercer une pression accrue, en raison et du niveau déjà atteint par les fibres chimiques dans la consommation textile, et de la surcapacité qui se développe chez eux, d'autre part le développement des structures commerciales

concentrées accroît leur position de force par rapport à l'industrie textile dispersée.

sur le plan externe, le même contexte de surcapacité relative accentue les pressions concurrentielles, tandis que les mesures de libéralisation - décidées dans le cadre du Kennedy Round - privilégieront les industries les plus compétitives.

Dans cette perspective, il faut mettre en relief les liaisons existant entre l'évolution de la productivité et celle du commerce extérieur. La productivité doit être considérée, en effet, comme l'élément essentiel de la compétitivité, étant donné que - ainsi que nous l'avons indiqué plus haut - la proximité du marché ne semble guère constituer un élément de compétitivité décisif.

Les données du problème sont dès lors les suivantes :

- ou bien, la balance commerciale se détériore, l'écart se creusant entre les rythmes d'accroissements des importations et des exportations.

Dans ce cas, l'expansion de la production ralentit par rapport à celle de la demande intérieure.

Il faut ici tenir compte du fait qu'en raison de l'accroissement des volumes absolus d'importations, le rythme d'accroissement des importations par rapport aux exportations augmente, en raison du poids accru dans la consommation, plus que proportionnellement.

- ou bien, la compétitivité externe s'améliore grâce à l'exploitation des réserves de productivité, c'est-à-dire par un relèvement des efforts d'organisation et donc du rythme

d'accroissement de la productivité.

Ici également, il faut tenir compte du fait que les accroissements de productivité sont plus que proportionnels aux accroissements de la production.

On peut par conséquent formuler les hypothèses suivantes :

- augmentation progressive de l'écart entre les accroissements des importations et des exportations. Aux rythmes actuels, il suffit d'une très légère augmentation de la pression extérieure pour faire augmenter l'écart entre les taux d'accroissement de 0,1% par an. Ceci élève le taux progressivement jusqu'à 1,3% en 1975, qui atteint ainsi en moyenne 0,9% par an.

Le taux de croissance annuel de la production tombe par conséquent à 2,5%, ramenant l'augmentation de la production à 25%, et portant la réduction des effectifs à près de 18,8%, soit quelques 310.000 personnes, par rapport à 1966.

- augmentation des rythmes d'accroissement de la productivité pour empêcher cette détérioration de la balance commerciale. Compte tenu des observations relatives à l'accroissement plus que proportionnel de la productivité, il faut, pour relever le rythme d'accroissement de la production de 0,5% (de 2,5 à 3%), relever le rythme d'accroissement de la productivité de 0,75%, c'est-à-dire la porter à 5,6%.

Ceci porte la réduction des effectifs à 20,1%, soit quelques 330 à 340.000 personnes.

En intégrant donc dans nos perspectives les diverses transformations qui s'opèrent et que nous avons exprimées en termes d'intensité de la concurrence, nous arrivons à la conclusion que quelle que soit l'alternative choisie, des dégagements d'effectifs

de l'ordre de 310 à 330.000 personnes sont à prévoir d'ici 1975 (par rapport aux effectifs de 1966).

8.3 Libéralisation des échanges

Que se passerait-il si les échanges étaient totalement libéralisés ?

Il faut bien reconnaître qu'il ne nous est pas possible de prévoir l'incidence sur le commerce extérieur textile de la C.E.E., des divers degrés de libéralisation que l'on peut imaginer. Une telle évaluation, qui resterait nécessairement très approximative, demanderait un volume d'études et d'analyses absolument énorme. Il faudrait, en effet, pouvoir mesurer l'élasticité des importations par rapport aux réductions tarifaires, et cela par catégorie de produits et par origine. Il faudrait également pouvoir mesurer en sens inverse le développement des exportations qui résulteraient des mesures de libéralisations réciproques sur les marchés d'exportation.

Il est même probable qu'une telle étude ne pourrait guère donner que des indications très approximatives : il est en effet nécessaire de raisonner sur une période - la dernière décennie - qui a été marquée par diverses mesures de libéralisation, plus ou moins multilatérales, tandis que s'opéraient à l'intérieur de l'industrie textile des transformations tout à fait considérables. Les effets de ces mesures de libéralisation déjà décidées ne sont pas épuisés.

Que peut-on alors définir comme perspectives ?

Les perspectives se dégagent en résumé du petit tableau ci-dessous, reflétant les écarts entre le taux d'accroissement des

importations et des exportations et l'accroissement de ces écarts, en ce qui concerne les produits dans les deux sous périodes distinguées.

C.E.E. - TAUX D'ACCROISSEMENTS ANNUELS

	1958-1963	1963-1966
<u>Habillement</u>		
Importations	20,7%	23 %
Exportations	10,1%	5 %
écart (en taux)	9,6%	16,8%
<u>Articles n.d.a.</u>		
Importations	13,8%	15,9%
Exportations	6,8%	7,9%
écart	6,5%	7,3%
<u>Tissus</u>		
Importations	7,7%	4,4%
Exportations	2,3%	1,7%
écart	5,4%	2,6%

Il faut observer :

- l'accroissement considérable de l'écart en ce qui concerne les produits d'habillement, et l'accroissement de l'écart pour les articles divers,
- la réduction de l'écart pour les tissus, mais l'écart est plus élevé que le taux de croissance des exportations.

Il faut par ailleurs rappeler :

- que la part du PVD dans les importations des produits d'habillement a considérablement augmenté,
- que l'Allemagne importe, en 1966, les 2/3 des produits d'habillement (importations extra-C.E.E.)

Il faut noter cependant que dans le cas de l'Allemagne, l'écart entre les taux d'accroissements s'est légèrement réduit, passant de 17,6% à 15,2% de la première à la deuxième sous-période.

L'écart reste énorme, et signifie la poursuite du développement très important des importations, malgré le niveau déjà atteint (près de 4% des dépenses d'habillement, pour les seules importations extra-CEE de produits d'habillement).

Nous en déduisons :

- qu'il ne semble pas y avoir à moyen terme de limite prévisible dans les importations de produits textiles,
- que les autres pays de la C.E.E. succèdent actuellement à l'Allemagne en ce qui concerne l'accélération de l'écart entre les rythmes d'accroissement⁽¹⁾.
- que l'Allemagne semble avoir obtenu une légère réduction de l'écart grâce aux efforts considérables de productivité.

S'il n'est pas possible donc de quantifier les conséquences d'une libéralisation des échanges, la seule chose qu'il semble possible d'affirmer c'est qu'il ne semble y avoir aucune limite possible quant au niveau ou quant au rythme d'accroissement des importations en cas d'ouverture des frontières, dans les conditions actuelles.

Mais il faut raisonner en termes d'incidence sur la production, compte tenu de l'importance effective des importations par rapport à la consommation. Pour satisfaire toutes les augmentations de la consommation textile, il faudrait dans l'état actuel des

(1) L'écart constitue déjà en soi une accélération des importations par rapport aux exportations. Une augmentation de l'écart signifie donc une accentuation de l'accélération.

que le taux d'accroissement des importations, par rapport à celui des exportations, soit de l'ordre de 110% la première année. Mais il suffirait la seconde année d'un taux de l'ordre de 55% et ainsi de suite.

Considéré autrement, il suffirait que le taux d'accroissement des importations de produits finis textiles, par rapport à celui des exportations s'élève à quelques 30 à 35% pour que toute l'augmentation de la consommation d'ici 1975 soit satisfaite pour les importations.

Dans une telle éventualité, les dégagements d'effectifs résulteraient uniquement des accroissements de productivité. Au rythme de 4,9% par an, cela représenterait de 1966 à 1975, des dégagements de l'ordre de 35% (soit 590.000 personnes).

Entre la simple poursuite de tendances récentes, y compris la prise en considération des modifications qu'on peut y déceler, et les hypothèses extrêmes d'une libéralisation totale, il est impossible de cerner davantage les conséquences des mesures de libéralisation possibles.

9 - C O N C L U S I O N S

Est-il besoin de rappeler dans ces conclusions que l'analyse, dont le présent rapport présente quelques-uns des résultats les plus significatifs, comporte des faiblesses et des limites évidentes. Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici toutes les réserves qui ont été émises : les limites essentielles tiennent aux faiblesses de l'information, face à la complexité du problème.

Nous avons délibérément adopté dans ces conclusions une optique de politique sectorielle. Etant entendu cependant qu'une politique se définit en termes d'objectifs, de moyens et de modalités d'application, notre rapport n'a pas à définir une politique sectorielle textile dans les modalités de son application. Les objectifs sont assez clairement définis : il s'agit de rechercher la valorisation de la masse importante des ressources qui sont engagées dans l'industrie textile, tout en assurant son insertion dans la division internationale du travail.

Il est entendu en même temps que ces termes sont relatifs : les jugements sur les ressources engagées et leur utilisation d'une part, sur les résultats obtenus ou à obtenir - du point de vue des consommateurs - d'autre part ne peuvent se fonder que sur des comparaisons avec les autres activités économiques.

Par ailleurs, centrant notre rapport sur la politique sectorielle textile, nous n'avons guère insisté sur un certain nombre d'exigences qui sont évidentes en elles-mêmes, sur le plan de l'activité industrielle générale : il s'agit de toutes les exigences d'harmonisation des politiques des états membres dans tous les domaines qui affectent à des degrés divers, l'activité des entreprises dans un cadre concurrentiel.

Les industriels, confrontés à une concurrence ouverte, sont en droit d'attendre que les conditions soient égalisées dans toute la mesure du possible.

Citons ici :

- la politique sociale, conditions de travail, salaires féminins, travail en équipe, licenciements ...
- la politique fiscale : sur les revenus des sociétés, amortissements, impôts indirects
- la politique régionale : aides à l'investissement, fermeture d'usines,
- la politique commerciale extérieure.

Si des résultats ont été acquis, des distorsions importantes demeurent, et une politique sectorielle ne peut se concevoir que dans l'ordre d'une cohérence d'ensemble. Ceci étant dit, nous sommes persuadés, au terme de cette analyse, que ces inconvénients, qu'il ne s'agit pas de minimiser, ne sont que d'une importance secondaire par rapport aux problèmes liés aux pressions concurrentielles internes et externes, auxquelles sont soumises les entreprises de l'industrie textile. Laissons donc ces problèmes qui dépassent l'objet propre de notre étude.

Les deux objectifs définis plus haut -valorisation et intégration dans la division internationale du travail peuvent paraître incompatibles et le sont, partiellement au moins - à court terme. La compatibilité peut néanmoins se trouver à un certain niveau d'activité, qui dépendra, au-delà des délais et des moyens d'adaptation nécessaires, du niveau de compétitivité que peut atteindre l'industrie textile de la C.E.E. Cela signifie qu'il est possible de permettre une intensification de la pression concurrentielle externe, dans la mesure même où une

restructuration interne permet, d'une part, par l'élimination des unités de production et des équipements marginaux, d'atténuer les pressions concurrentielles internes, et d'autre part, par une meilleure utilisation des ressources engagées, de relever le niveau de compétitivité des diverses entreprises.

En dehors de toute position de principe concernant la libéralisation des échanges visant à développer la division internationale du travail, notre jugement porte sur les possibilités, pour l'industrie textile d'affronter la concurrence extérieure en particulier celle des pays en voie de développement, puisque c'est de ce côté que la sensibilité est sans aucun doute la plus grande.

Il est à la fois vrai et faux que l'industrie textile de la C.E.E. ne peut s'y intégrer, exactement pour les mêmes raisons qu'elle n'est pas en mesure de s'assurer une rentabilité suffisante dans l'état actuel des choses : pour des raisons qui tiennent à ses structures et à son fonctionnement. Mais elle nous paraît pouvoir s'y intégrer, à condition d'opérer cette restructuration indispensable, et certainement pénible sur le plan des entreprises comme sur le plan de l'emploi.

Cela ne nous paraît cependant pas être le cas de certaines branches d'activités particulières : on voit mal comment la transformation des fibres dures pourrait à la longue se maintenir sans protection.

Le maintien en activité des entreprises ne pourra être assuré que moyennant une reconversion impliquant l'utilisation d'autres matières.

Il en est vraisemblablement de même pour une partie importante de la transformation du jute. La substitution des polyoléfines est une réponse logique à ce problème.

Avant d'examiner les exigences de restructuration nous voudrions rappeler très sommairement les principales observations qui ont été faites au cours du rapport :


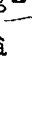

- l'expansion de la consommation est modérée (élasticité-revenu de l'ordre de 0,8)
- une part croissante des dépenses des consommateurs est absorbée par les activités en aval de l'industrie textile⁽¹⁾.
- les exportations ne représentent un facteur d'expansion de la production, que pour les fibres et filés artificielles et synthétiques et, à un moindre degré, pour la bonneterie,
- les mélanges de fibres ont progressé au point d'estomper les frontières entre les branches traditionnelles,
- les consommations apparentes et la production de tissus et de fils de fibres naturelles connaissent une stagnation, voire une certaine régression,
- les fluctuations de la demande sont amplifiées aux stades successifs de la production,
- si les balances commerciales sont excédentaires les rythmes d'accroissement des importations sont largement supérieurs (sauf en fils) à ceux des exportations, et ce d'autant plus que le niveau d'élaboration des produits est plus élevé,

(1) aucune analyse particulière n'a été consacrée ni à l'habillement, ni aux circuits de distribution, à défaut d'information.

- l'Allemagne et les Pays-Bas ont des balances intra et extra-C.E.E. négatives, pour les produits finis, tandis que les autres pays de la C.E.E. ont des balances excédentaires,
- dans les échanges extra-C.E.E., les pays industrialisés sont largement prédominants, mais à l'importation la part des P.V.D. est en net accroissement pour les produits d'habillement,
- la proximité du marché ne constitue pas - du moins à l'intérieur de certaines limites - une protection,
- la part des salaires, et donc la combinaison salaires-productivité joue toujours un rôle prépondérant,
- On observe une liaison entre les rythmes d'accroissement de la production et de la productivité, la France restant très en-deçà de l'évolution observée dans les autres pays de la C.E.E.
- Au-delà des exigences d'harmonisation des politiques commerciales, on ne dispose guère de critères de références objectifs dans la définition des "prix anormaux".
- A défaut de définition d'un niveau de protection optimal, les accords et mesures de protection ne peuvent être appréciés qu'au titre de mesures de transition dans le cadre d'un plan de restructuration,
- L'intensité de capital a fortement augmenté dans l'industrie textile et comporte une sous-utilisation du capital,
- une meilleure organisation de la production permettrait d'élever à la fois la productivité du travail et celle du capital actuellement engagé,
- le coefficient de capital et les charges en capital ne semblent guère avoir augmenté et pourraient vraisemblablement diminuer,

- les capacités de production sont excédentaires : l'élimination du matériel ancien est défectueuse,
- les fluctuations conjoncturelles accentuent la sous-utilisation du capital,
- les excédents pèsent sur la rentabilité de l'industrie textile. Les entreprises marginales exercent une pression concurrentielle anormale,
- la structure financière des entreprises est généralement bonne. Les actifs nets sont faibles par rapport aux actifs bruts,
- La part de l'autofinancement est élevée,
- Les décisions, en matière d'investissement dans le chef des entreprises et en matière d'octroi de crédits dans le chef des institutions financières, ne semblent guère se fonder, dans un grand nombre de cas, sur des critères objectifs en rapport avec la réalité,
- Les Structures de production sont éminemment morcelées. En dehors d'une multitude d'unités artisanales, il y a une prédominance de petites entreprises,
- La dispersion des conditions de production et d'efficience des entreprises est extrême.

Cette dispersion illustre l'importance du secteur marginal dans l'industrie textile,
- L'industrie textile est fractionnée en une série d'opérations ou de stades de production successifs, marqués par la discontinuité,
- Au niveau des entreprises, les stocks représentent des volumes considérables : la rotation des stocks est anormalement basse, pesant sur la trésorerie des entreprises,

- la discontinuité et les stocks jouent un rôle important dans les fluctuations textiles,
- il paraît indispensable d'organiser la production selon des principes de continuité,
- les dégagements de main d'oeuvre sont effectués au rythme de 1,5% par an. Cela représente, d'ici 1975, des dégagements de l'ordre de 200.000 personnes, 
- l'augmentation de la productivité est, dans tous les pays de la C.E.E. plus que proportionnelle à l'augmentation de la production,
- Si les productions de fibres chimiques et la bonneterie connaissent une stabilité, voire une légère augmentation des effectifs, tous les autres secteurs d'activité opèrent des dégagements, qui dans les branches traditionnelles, représentant près de 50% du total, atteignant un taux annuel de 3,2%,
- la prolongation des tendances actuelles permet de situer l'augmentation de la production à 30% et la réduction d'effectifs à 15% (soit 250.000 personnes) d'ici 1975 (par rapport aux niveaux de 1966, 
- La prise en considération de l'intensification en cours des pressions concurrentielles amène à réviser la prévision précédente : la nécessité d'accroître la productivité à moins de voir se détériorer la balance commerciale ferait passer la réduction des effectifs à quelques 19 à 20% (soit 310 à 330.000 personnes), 
- Il paraît impossible de chiffrer la répercussion d'une libéralisation des échanges, en dehors d'hypothèses extrêmes totalement arbitraires.

Sur la base de ces diverses observations, on doit définir la restructuration selon deux pôles : élimination et organisation, et sur deux plans : celui des objectifs et celui des moyens.

I. Elimination

L'élimination doit concerner d'une part des unités de production et d'autre part des équipements.

- équipements.

il s'agit non pas de détruire pour le principe, mais pour revaloriser le stock de capital de l'industrie textile. Puisqu'il s'agit d'éponger des excédents de capacité, il est a priori indifférent que le matériel soit amorti ou non, mais en fait les capacités à éliminer sont largement amorties.

Il s'agit donc bien d'organiser une destruction matérielle, afin d'accroître la valeur (ou la rentabilité) du capital restant,

- unité de production.

Le problème de l'élimination d'unités de production, est évidemment lié à celui de l'élimination physique des équipements. Mais il s'agit, au-delà de celle-ci, de réduire la dispersion des centres de décision qui exercent, à travers les fluctuations de la conjoncture, des pressions concurrentielles désordonnées, sans aucun rapport avec les exigences imposées aux grands investissements dans les techniques de pointe.

Mais il s'agit également d'éliminer des unités de production dans le cadre des concentrations qui s'imposent pour permettre une utilisation plus rationnelle des équipements valables.

Il n'est pas possible de chiffrer ainsi sans plus et globalement l'ampleur des éliminations nécessaires.

Cela implique pour chaque branche d'activité - compte tenu

des substitutions et similitudes techniques pouvant exister aux divers stades de fabrication - une définition des critères permettant d'évaluer les capacités⁽¹⁾, un inventaire de ces capacités et une mesure du degré d'utilisation. Nos informations nous conduisent à affirmer que les excédents de capacité sont plus importants et les équipements plus anciens⁽²⁾ qu'il n'apparaît généralement dans les affirmations et publications officielles.

Il nous paraît important de souligner qu'en l'occurrence c'est la conservation et non la destruction de matériel excédentaire qui relève d'un malthusianisme périmé. Et cette mesure d'assainissement ne servirait à rien, si l'élimination demeurait en-deçà des excédents.

Quant aux moyens, il faut distinguer deux perspectives différentes :

- dans un contexte donné de protection relative du marché, l'élimination doit pouvoir se financer elle-même, au niveau de l'industrie.

Compte tenu de certaines caractéristiques notées plus haut - inélasticité de la demande, qui accentue la pression de la surcapacité sur les prix, faiblesse des actifs nets et solidité de la structure financière moyenne -

-
- (1) Il faut évidemment rappeler ici les choix à opérer quant au travail en plusieurs équipes (cf. Chap.5)
- (2) dans cette affirmation, il est évidemment tenu compte du fait que des équipements anciens peuvent être "modernisés". Même en excluant ces équipements l'affirmation demeure entièrement valable.

il devrait être aisé de prélever sur les revenus supplémentaires que susciterait l'assainissement, une réserve permettant de financer l'élimination.

Il ne resterait qu'à résoudre un problème de crédit, puisque l'élimination précéderait nécessairement l'augmentation de revenus.

- L'intensification des pressions concurrentielles ne permet guère d'appliquer ce raisonnement : compte tenu de l'état actuel des choses - restructuration tardive, rentabilité insuffisante - il n'est pas possible d'imposer (toute) la charge financière aux entreprises variables. Au moment même où il est nécessaire de concentrer - et de financer - tous les efforts sur l'organisation de la production et de son écoulement, il serait contradictoire de leur imposer des charges qui dépasseraient leurs moyens.

[Le degré de participation des entreprises aux charges financières de l'assainissement devrait être lié aux décisions quant au rythme de libéralisation des échanges.

Nous croyons nécessaire d'insister sur divers obstacles en matière d'élimination qui doivent être levés :

- interventions régionales - syndicale ou politique - contre les fermetures,
- prévision et organisation des dégagements, et de la reconversion, y compris sur le plan de la formation professionnelle,
- prise en charge des dépenses liées aux licenciements.

En même temps que l'élimination, il s'agit de promouvoir les investissements et il ne peut être question de limiter les

"entrées" ou créations nouvelles.

On devrait néanmoins simultanément :

- lier les créations nouvelles à des éliminations afin de ne pas donner un avantage à la création à neuf par rapport aux firmes anciennes, supportant une partie des charges financières,
- contrôler les investissements bénéficiant de subventions ou de primes d'intérêt, afin d'éviter d'alimenter par là la surcapacité, que l'on s'efforce de réduire, par ailleurs.

2. Organisation

Nous entendons par organisation , l'aménagement des structures de production et des conditions de fonctionnement de l'industrie textile.

Cet aménagement doit permettre une utilisation plus rationnelle et donc plus efficiente des ressources engagées, étant donné nos conclusions relatives à la disproportion des moyens par rapport au résultat.

Cet aménagement concerne évidemment la structure des entreprises : il semble indispensable de réaliser une concentration des structures de production, sur le double plan vertical et horizontal.

Il ne peut être question de reprendre ici ce qui a été dit plus haut de la nécessité d'organiser une production en continu, afin :

- de réduire la longueur du processus de fabrication, en vue d'accroître sa souplesse d'adaptation aux variations de la demande,
- de réduire les arrêts intermédiaires et la charge de stock qu'ils impliquent,

- de réduire le poids de certaines fonctions commerciales intermédiaires,
 - d'accroître le degré d'utilisation du capital, par l'organisation systématique des entrées de matières et des sorties de produits.
- Les modalités d'application peuvent évidemment varier, l'essentiel ne se situant pas au niveau des structures juridiques, mais bien au niveau de l'organisation de la production.
- Par ailleurs, il faut viser également à la mise en place des structures permettant un allongement considérable des séries de fabrication, afin, ici aussi, de développer le degré d'utilisation du capital.

L'allongement des séries de fabrication suppose une organisation de la spécialisation. Compte tenu cependant d'une tendance fondamentale à la diversification - les facteurs de diversité jouant un rôle de plus en plus important dans les dépenses de consommation - la spécialisation n'apparaît en définitive possible qu'à condition de pouvoir intégrer dans une même structure commerciale des unités techniquement spécialisées.

Il n'est guère possible de répondre aux exigences de diversification, sans abaisser le degré d'utilisation du matériel, au nom de concentration sur le plan horizontal.

Cette double intégration, verticale et horizontale, ne peut atteindre les objectifs visés qu'à condition d'être, dans ses modalités, en quelque sorte ouverte : il ne peut s'agir de circuits fermés sur eux-mêmes.

Nous ne pouvons assez insister sur l'aspect organisation de cette structuration⁽¹⁾,

- pour des raisons techniques, l'accent est mis sur les éléments de continuité du processus. Ceci n'empêche pas des entrées et des sorties à tous les niveaux, à condition que celles-ci ne soient pas morcellées en une multitude "d'infiniment petits",
- pour des raisons commerciales, l'accent est mis sur la diversité, qui doit être rendue compatible avec la spéculation technique.

Ceci n'empêche pas non plus des entrées pour compléter des gammes de produits.

Enfin, cette concentration doit permettre et d'asseoir les entreprises sur le plan financier, et de réduire les risques en diversifiant le champ d'activité.

Cette restructuration implique, au-delà de la mise en commun des ressources, un déplacement des efforts d'investissements.

Si l'on examine l'industrie textile, dans son découpage actuel, on constate que toute l'attention porte sur un certain nombre d'équipements stratégiques, sur lesquels se concentrent les efforts d'investissements. On ne conçoit presque pas de raisonner autrement qu'en métiers ou en broches. Or ces équipements sont surabondants.

(1) En vue de réaliser une telle restructuration, on devrait pouvoir disposer d'une image des divers flux, c'est-à-dire d'un tableau des échanges inter-industriels textiles. Faute de moyens et de temps, nous n'avons pas pu mener à bien l'élaboration d'un tel tableau ; les travaux en ce sens devraient pouvoir être poursuivis. Nous avons déjà signalé les travaux importants qui ont été réalisés, en ce sens, en Belgique.

L'accent doit dès lors être mis dans les décisions d'investissement sur leur utilisation. Il s'agit dès lors de faire des investissements en matière d'ordonnement de la production, de gestion de stocks, de manutention, de finissage, etc...

Par ailleurs, il s'agit d'organiser l'écoulement des produits et leur adaptation à la demande : ce sont dès lors des investissements commerciaux, tant à l'exportation que pour les livraisons sur le marché intérieur, qui doivent être effectués.

Ici aussi des problèmes de moyens se posent. L'analyse de la structure financière des entreprises nous conduit à penser qu'une partie très importante de ces investissements peut être autofinancée, dans la mesure surtout où il est question de modifier l'affectation des réserves d'amortissements, dans la mesure aussi où la restructuration devrait permettre de libérer des fonds importants engagés dans les stocks (valeurs d'exploitation). Mais cette libération ne peut être immédiate et en tout état de cause, il est vraisemblable que l'autofinancement ne pourra suffire pour atteindre avec la rapidité voulue un niveau de compétitivité supérieur.

L'appel aux marchés de capitaux suppose, en dehors des assises financières que la concentration fournira aux entreprises, des perspectives de rentabilité suffisantes, en d'autres termes des garanties. Ces garanties ne peuvent être liées qu'à la définition d'une politique de valorisation de l'industrie textile⁽¹⁾, et à la levée des incertitudes concernant

(1) Il n'est pas inutile de citer l'exemple des Pays-Bas, où dans le cadre d'une volonté de valorisation et de restructuration, l'état a fourni les garanties nécessaires au financement extérieur des investissements, à condition que l'entreprise investisse un montant identique.

la libéralisation des échanges. C'est-à-dire, en définitive, à la définition d'un calendrier précis des opérations de restructuration et de libéralisation.

L'organisation de la production, dans le cadre de cette double intégration, suppose évidemment que soient supprimés tous les obstacles à la concentration, en particulier sur le plan fiscal, mais également sur le plan de la législation sociale.

Cette restructuration de l'industrie textile, centrée sur l'organisation de la production, suppose en outre une action sur trois autres plans :

- les structures professionnelles,
- l'industrie de l'habillement,
- la conjoncture.

Nous ne pouvons que définir sommairement ces actions indispensables :

- les structures professionnelles.

Nous avons déjà souligné, à maintes reprises, les transformations profondes qui s'opèrent dans l'industrie textile : les mélanges de fibres en tous sens d'une part, l'importance croissante du débouché d'autre part.

Les structures professionnelles sont basées essentiellement sur des distinctions de fibres. Avec le développement des mélanges, les frontières se sont estompées très fortement. C'est dire que les structures professionnelles sont en décalage - et le décalage va croissant - par rapport à la réalité. Ceci est en particulier le cas des semi-produits (fils et tissus) qui deviennent de plus en plus nettement intertextiles.

Au niveau des produits finis, certaines branches d'activité -comme la bonneterie ou le tapis- sont totalement intertextiles quant aux matières utilisées et ne se différencient que par une technique de production ou un usage final.

Sans entrer dans les détails, nous croyons devoir affirmer fortement qu'une restructuration des entreprises, selon les principes énoncés plus haut, suppose en même temps une transformation des structures professionnelles dans le sens intertextile. Cette restructuration professionnelle doit aussi s'étendre à l'industrie de l'habillement.

- L'industrie de l'habillement.

Notre analyse a mis en lumière deux points très importants :

- . l'importance du débouché et la nécessité d'une saisi du marché pour l'industrie textile,
- . la détérioration des balances commerciales, surtout au niveau des produits de l'habillement, et ses répercussions en amont.

Nous avons déjà souligné le caractère totalement artificiel de la séparation, au niveau des structures professionnelles, entre l'industrie textile et l'industrie de l'habillement. A défaut de renseignements⁽¹⁾, nous n'avons pas pu analyser l'industrie de l'habillement, et l'industrie textile se trouve confrontée à ce même défaut d'informations.

L'industrie de l'habillement forme en quelque sorte écran et l'industrie textile ne perçoit qu'une image déformée du marché. Au terme de notre analyse, nous devons

(1) Ceci est vrai pour les industries allemandes et hollandaises.

souligner :

- que les perspectives d'avenir de l'industrie textile passent nécessairement par celles de l'industrie de l'habillement,
- que la restructuration des entreprises doit s'étendre à l'industrie de l'habillement. L'organisation de la production et de l'écoulement, qui implique la connaissance du marché, doit nécessairement intégrer l'industrie de l'habillement.

Nous devons ajouter que l'absence d'analyse de l'industrie de l'habillement et des circuits de distribution nous paraît constituer la limite la plus grave de notre étude.

La connaissance de ce qui se passe en aval est également indispensable pour une compréhension des phénomènes de conjoncture.

- La conjoncture.

Etant donné l'importance des fluctuations conjoncturelles et de leurs incidences sur le degré d'utilisation des capacités, sur les niveaux et variations de stocks, sur les prix et la rentabilité, sur le commerce extérieur enfin, il ne paraît guère possible d'envisager une politique sectorielle qui affecterait toutes ces variables, sans intégrer une action visant, sinon à maîtriser, du moins à régulariser ces fluctuations. Au-delà de la restructuration des entreprises qui doit jouer dans ce sens, une telle action implique principalement des mesures sur le plan de la connaissance des mouvements et de l'information d'une part, sur le plan des pratiques commerciales d'autre part.

Au-delà de la restructuration de l'industrie textile, il faut en mesurer les conséquences :

- conséquences financières :

• 'Il y a un certain prix à payer pour revaloriser un ensemble de ressources.

- conséquences en matière d'emploi.

Nous avons insisté sur le fait que de toute manière l'industrie textile dégage et dégageira des effectifs à jet continu, que ce soit parce que la production regresse par manque de compétitivité ou que ce soit en raison des accroissements de productivité. Nous pouvons nous contenter d'extrapoler les tendances actuelles et évaluer les dégagements à 300.000 personnes (de 1966 à 1975). Si nous introduisons des perspectives de libéralisation plus poussée des échanges, et décidons les mesures de restructuration nécessaires pour permettre à l'industrie textile d'affronter la concurrence extérieure, le volume des dégagements pourrait atteindre des niveaux nettement supérieurs.

Il faut dès lors organiser la réduction des effectifs et les créations d'emplois nécessaires.

Compte tenu :

- d'une tendance apparemment irréversible vers la libéralisation des échanges,

- de l'importance des ressources engagées dans l'industrie textile,

- de l'importance des dégagements de main d'oeuvre qui en résulteraient,

l'essentiel semble se situer dans la définition du ca-

lendrier :

- de la libéralisation,
- de la restructuration des entreprises,
- des dégagements de main d'oeuvre.

Cette conclusion essentielle comporte, en sous-ordre, deux considérations importantes :

- l'industrie textile étant un ensemble composite, l'approche des problèmes doit être sectorialisée. Mais nous avons observé que la dispersion des conditions et situations des firmes individuelles l'emporte, de très loin, sur les différences entre branches de production. La notion d'industrie textile, et la justification de l'approche d'ensemble adoptée, se dégagent bien des similitudes observées.
- la politique commerciale ne constitue pas un préalable. S'il est entendu que la politique commerciale est importante, c'est en ce sens que sa définition est nécessaire, non pour l'organisation d'une protection, mais pour l'organisation de la restructuration nécessaire. Car les problèmes de structure interne dominant largement.

Paris, le 21 Janvier 1969